

LA

SOCIÉTÉ DU JARDIN

DE NEUCHÂTEL

1759-1959

PRÉFACE

En rédigeant son esquisse historique, l'auteur s'est acquitté élégamment de la mission à lui confiée par le Comité de la Société du Jardin: poursuivre la chronique que nos aînés avait amenée jusqu'en 1909.

Lorsqu'on participe à l'activité d'une société comme la nôtre, il n'est pas indifférent de pouvoir retracer par l'imagination la voie que lui avaient tracée ses fondateurs, nos aînés. Nos membres ont ainsi accès au fil d'Ariane qui leur permet de renouer avec la tradition.

Il est utile de rappeler ici que les membres de la Société du Jardin peuvent se rencontrer en son sein pour discuter sur les événements du monde, pour disputer des problèmes de l'heure ou pour se divertir dans le jeu ou la lecture. Mais il y a plus encore que le divertissement. En effet, les générations d'âge mûr sont heureuses de pouvoir introduire dans une tradition de bon aloi les jeunes générations. Il en est parmi elles qui se sont expatriées, et à leur retour ou de passage en notre bonne ville, il leur suffit de s'arrêter à la Société pour renouer sans peine des liens d'amitié momentanément rompus.

Notre ouvrage peut aussi, au-delà des membres de la Société, intéresser les historiens qui aujourd'hui ou demain seront à la recherche de données et de faits propres à éclaircir des événements qui se sont passés à Neuchâtel. Aussi, que ceux de nos membres qui estimeraient trop détaillée la biographie des plus éminents de nos membres relatée dans ces pages, sachent qu'elle s'adresse avant tout à nos après-venants.

Pour conclure, il m'incombe encore la tâche légère d'exprimer à notre historiographe, M. Ed. Bauer, notre profonde satisfaction et notre gratitude pour le soin avec lequel il s'est acquitté de sa mission. Je ne voudrais pas non plus oublier les membres qui l'ont aidé de leurs conseils et de leur savoir, en particulier M. Louis de Montmollin qui, en authentique archiviste, a dressé avec une précision et un soin remarquables la liste de tous nos membres.

Sydney de Coulon,
président
de la Société du Jardin.

LE CERCLE DU JARDIN

Esquisse historique d'une Société

INTRODUCTION

Dans les derniers jours de novembre 1913, soit près de quatre ans après l'événement qu'il convenait de commémorer, l'Imprimerie Attinger achevait enfin d'imprimer, avec une parfaite élégance, l'ouvrage destiné à laisser à nos membres un souvenir tangible du 150^e anniversaire du Cercle du Jardin, lequel avait pris son premier et modeste essor dans notre ville, le 9 décembre 1759.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de ce retard. La consultation des procès-verbaux de notre comité fait apparaître qu'à l'occasion d'une aimable invitation de la Grande Société de Berne, célébrant le même jubilé, on s'avisa que, par rapport à notre devancière, nous ne demeurions en reste que de quelques semaines, et qu'en conséquence, il convenait de faire quelque chose pour marquer l'événement. A cet effet, le 9 novembre 1909, le comité décida l'organisation d'un banquet et l'impression d'une « plaquette », et s'en remit pour le détail à la diligence d'une commission dans laquelle furent appelés MM. Max de Coulon, le D^r Carle de Marval et Pierre de Meuron.

Quelques jours plus tard, il fut décidé par la même autorité que M. James de Dardel, trésorier du Cercle depuis 1898, utiliserait l'occasion de la prochaine Assemblée générale pour présenter à nos membres un « petit travail » sur l'histoire de la Société du Jardin, à travers ses quatre domiciles du faubourg de l'Hôpital et de la place des Halles. Le 9 décembre 1909, il s'était acquitté de sa mission « avec un esprit critique très sûr », mais aussi avec tant de « verve » et d'« humour » que le comité décida de lui

confier la rédaction de l'ouvrage envisagé, en le laissant libre de s'entourer de collaborateurs de son choix. Il le fit en la personne de MM. André Bovet, Armand DuPasquier et Pierre de Meuron que leurs compétences d'érudits désignaient tout spécialement pour débrouiller les fils de certaines généalogies parfois compliquées.

Toujours est-il que Rome ne se construit pas en un jour, et que MM. Georges de Coulon, secrétaire de notre Société, Henry de Bosset et les D^{rs} Willy de Coulon, Carle de Marval et Charles de Meuron eurent la tâche plus facile en ce qui concerne l'organisation du banquet commémoratif qui fut servi dans les salons du Cercle, le 6 janvier 1910, jour des Rois, à la lumière de 28 candélabres d'argent, de 2 à 5 bougies, prêtés par quelques-uns de nos membres. Il avait été enregistré 90 inscriptions, mais le décès inopiné du colonel Louis de Perrot, survenu sur ces entrefaites, conduisit onze de ses parents et alliés à revenir au dernier moment sur leur adhésion.

La liste des convives réunis ce soir-là autour de M. Edouard de Meuron, dont cette solennité inaugurait en quelque sorte ses fonctions présidentielles, est parvenue jusqu'à nous. Elle nous démontre avec éloquence le travail impitoyable accompli dans nos rangs par la « Parque aux mains blêmes » durant l'espace d'un demi-siècle. De nos membres ordinaires qui, le 6 janvier 1910, avaient joyeusement levé leur flûte de « Moët et Chandon » à la prospérité de notre vieux Cercle, quatre seulement survivent à la date où nous écrivons, savoir MM. Bernard de Chambrier, Louis Carbonnier, Ernest de Montmollin et Paul de Pury, auxquels nous adjoindrons les noms de MM. Jacques de Chambrier, André Châtenay, Sydney de Coulon, notre 14^e président depuis l'élection du 18 avril 1959, Hugues Jéquier, Eric de Pourtalès et Yves de Reynier qui, en leur qualité de « membres présentés », participèrent également à la cérémonie du jour des Rois. Aux uns et aux autres, l'auteur de ces lignes se permet respectueusement d'exprimer le vœu romain : *ad multos annos !*

Le 29 novembre précédent, MM. James de Dardel et Pierre de Meuron avaient représenté la Chambre au banquet jubilaire de la Grande Société de Berne. Aussi bien, le président de celle-ci, M. de Grenus, et son secrétaire, le professeur Philippe Thormann, prirent-ils, à charge de revanche, le chemin de Neuchâtel, pour participer à notre anniversaire. Comme on aura l'occasion de le dire, ces relations de bon voisinage entre nos deux institutions similaires ne devaient pas en demeurer là, pour le commun profit et à la satisfaction de l'une et de l'autre.

Si l'on se reporte au registre des procès-verbaux, certains des participants à ce

banquet, tout en reconnaissant qu'il avait été « bien cuit », se plaignirent du fait qu'il aurait été « insuffisamment copieux », et le comitéregistra cette plainte comme parfaitement justifiée. Le traiteur Ulrich, toutefois, avait bien fait les choses, si nous prenons comme mesure nos appétits moyens de la seconde partie du présent siècle. Son menu, effectivement, comprenait les services suivants :

Turbot sauce hollandaise
Selle de pré salé garnie
Langouste en Bellevue
Punch à la Romaine
Dindes truffées, salade de saison
Endives au jus
Glaces panachées
Fromages
Desserts variés

Le tout fut arrosé de vins de Marsala, d'Auvernier blanc 1907, d'Areuse rouge de l'excellente année 1906, de Corton 1899 et de Moët et Chandon. Champagne compris, il en fut ouvert 134 bouteilles, ce qui, selon le procès-verbal que nous avons sous les yeux, représentait une « consommation très faible » par rapport aux quelque 80 convives réunis ce soir-là dans nos salons. Remarquons à ce propos que ce cent cinquantième anniversaire, à la différence du deux centième, se célébra entre hommes. Aussi bien, les derniers toasts portés, se dispersa-t-on : les plus jeunes descendirent au quillier; le grand billard français, en dépit de son état avancé de vétusté, retint quelques amateurs de « poules », et, autour des tapis verts, s'engagèrent des parties de bridge et même de baccara...

Quant à la plaquette commémorative, si M. James de Dardel avait la tâche relativement facile, puisqu'il ne s'agissait pour lui que de développer le texte de la conférence qu'il avait tenue lors de l'Assemblée générale de 1909, en s'aidant des archives et des procès-verbaux de notre Société, celle des collaborateurs qu'il s'était adjoints, présentait des difficultés beaucoup plus grandes, puisqu'on leur demandait de consacrer une brève notice à chacun des membres qui avaient fait partie du Cercle depuis sa fondation et dont le nombre s'élevait à près de 700 au moment du cent cinquantième anniversaire. Or,

durant cet espace de temps, certaines familles neuchâtelaises s'étaient éteintes, cependant que certains de nos membres ayant quitté le pays, leur destinée ultérieure demeurait imprécise. De ces faits, résultait que certaines généalogies et certaines alliances étaient, selon le cas, difficiles à débrouiller et à établir avec certitude. D'autre part, au témoignage du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 décembre 1911, lequel, avec sa circonspection coutumière, ne s'en explique pas autrement, la rédaction de certaines notices froissa la susceptibilité de tel ou tel de nos membres et de ses tenants et aboutissants.

Dans ces conditions, très sagement, l'assemblée prononça le renvoi au comité.

C'est pourtant une justice élémentaire à rendre à la mémoire de ces bons et probes esprits qu'étaient à tous points de vue MM. André Bovet, Armand DuPasquier et Pierre de Meuron, que de proclamer qu'ils ont su mener à bien cette œuvre quelque peu ingrate. En vérité, leurs tables ne constituent pas seulement un inventaire complet de nos membres, mais encore une importante et toujours utile contribution à l'histoire généalogique de la société neuchâtelaise depuis la seconde partie du XVIII^e siècle.

Le 15 avril 1913, les rédacteurs de cet historique et de ses annexes rendirent compte au comité de l'achèvement du travail qui leur avait été imparti. L'impression en fut confiée à la maison Attinger, et l'on décida de lui donner une illustration digne du texte, en reproduisant les portraits des onze premiers présidents, que nous conservons dans nos salons, ainsi que les deux amusants tableautins, sans préoccupation esthétique, qui représentent la vie de notre cercle à la fin du XVIII^e siècle. Il en résulta pour notre société une dépense de 2528 fr. 20, qui fut acquittée par un fonds spécial.

Le tirage de cet ouvrage de 137 pages in 4^o, de fort belle apparence typographique, fut limité à 150 exemplaires numérotés, aucun membre n'ayant le droit d'en acquérir plus de trois. Au total, le 19 décembre 1913, nous dit le procès-verbal de l'Assemblée générale, il en avait été souscrit 118, vendus au prix de 12 francs. Quant au solde, outre les exemplaires reliés et dédiacés qui furent remis aux auteurs de la part de la Société, et deux autres qui font partie de nos collections, le comité décida d'en faire le service à la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel, aux Archives de l'Etat, à la Bibliothèque nationale de Berne, ainsi qu'à la Grande Société de la même ville.

Par rapport à l'œuvre de ses devanciers, la tâche qui incombe à l'auteur de la présente plaquette commémorative est plus simple et plus facile. Tout d'abord, parce que nous n'aurons à parcourir que le dernier quart de cette histoire bicentenaire, qui ne présente aucune obscurité, et ensuite parce qu'au lieu d'avoir à rechercher le meilleur parti à

prendre, il nous suffira de nous en tenir au plan observé naguère par l'ouvrage de 1913. On ne saurait, en effet, proposer rien de plus satisfaisant, et l'auteur se tiendra pour récompensé de son effort, si le lecteur estime qu'il s'est maintenu au niveau de ses prédécesseurs.

Dans une première partie de ce modeste complément, on trouvera un aperçu retraçant les diverses activités du Cercle du Jardin entre 1909 et 1959. Retiendront successivement notre attention, son organisation statutaire, sa direction, son administration, son recrutement, ses locaux et généralement ses efforts en vue de procurer à ses membres les satisfactions et les divertissements qu'on est en droit d'attendre d'une institution de ce genre. Dans une seconde partie, le lecteur trouvera la liste des membres de notre Société qui ont figuré au tableau durant la période précitée. A cet effet, nous compléterons les notices relatives à ceux qui faisaient partie de notre Société le 31 décembre 1912, date à laquelle s'arrête la précédente liste qui affecte à M. Hugues Jéquier le numéro 713, et, année par année, nous en établirons d'autres pour les candidats reçus depuis lors jusqu'au 31 décembre 1962. Une table onomastique, enfin, complétera cet inventaire et en rendra plus aisée la consultation au lecteur.

Les procès-verbaux de nos comités et de nos assemblées générales forment, comme de juste, la base de ce travail. Bien qu'ils aient été ordinairement assez succincts, on peut dire qu'ils nous présentent un raccourci fidèle et bien souvent suggestif des activités qui se déployèrent au sein de notre Société. Au cours d'une période qui fut marquée par deux guerres mondiales, par une crise économique plus marquée chez nous que dans le reste de la Suisse, et par l'affaiblissement progressif du pouvoir monétaire, ils nous font apparaître avec discrétion les préoccupations parfois anxieuses de ceux que la confiance de nos membres avait appelés aux postes de commande, dans des circonstances qui, pour toutes ces raisons échappant à leur libre arbitre, ne furent pas des plus faciles.

Nous avons donc devant nous une documentation établie avec soin et sur laquelle notre travail peut s'édifier en toute sécurité. Comment en serait-il autrement ? En 1909, la plume du secrétaire était tenue, en effet, par M. Georges de Coulon, dont le procès-verbal du 5 décembre 1916, relatant son décès, survenu trois jours auparavant, mentionnait « la bienveillance innée, le tact parfait et l'intérêt si grand porté au Cercle et à chacun de ses membres ». Puis elle échut successivement à MM. Maurice Boy de la Tour (1916-1925), Edmond de Reynier (1925-1930), Paul Robert (1930-1940), Eugène de Coulon (1940-1945), Charles de Meuron (1945-1956) et Frédéric Wavre. Les énumérer, comme nous venons de le faire, c'est aussi faire le compte de la reconnaissance dont nous leur demeurons redevable.

En terminant cette introduction, nous voudrions également exprimer à Monsieur le Président du Cercle du Jardin, ainsi qu'à son comité, toute la gratitude que nous inspire la confiance qu'ils ont bien voulu nous témoigner, et remercier ceux de nos membres qui ont bien voulu répondre positivement à nos demandes de renseignements. Sans la bienveillance des uns et des autres, cette œuvre, nonobstant la modestie de son cadre, fût demeurée encore plus imparfaite.

RÈGLEMENT ET ORGANISATION

Comme on sait, au cours de nos assemblées générales, la lecture du Règlement constitue un usage traditionnel, pour ne pas dire un rite consacré. Au témoignage irrécusable de nos procès-verbaux, il n'y a été manqué qu'une seule fois au cours du dernier demi-siècle, à savoir le 13 décembre 1941, pour des raisons que nous ne saurions apprécier. On remarquera, toutefois, que cette très menue entorse donnée à la coutume, ne passa pas inaperçue pour autant et qu'elle donna lieu à des « mouvements divers », comme disent élégamment les comptes rendus du Palais Bourbon.

Quoi qu'il en soit de ce léger incident, il démontre à n'en pas douter, le profond attachement de nos membres à la charte fondamentale de leur Société. Aussi bien, depuis 1909, n'a-t-il été apporté au Règlement de 1865 qu'un petit nombre de retouches, toutes dictées par les circonstances, mais qui n'ont jamais porté sur les structures mêmes de l'institution. C'est ainsi que le 12 février 1950, le comité opposa une fin de non-recevoir à une proposition de fusion que lui présentait le Cercle du Musée, attendu, déclare le procès-verbal de cette séance, qu'elle présentait un caractère de candidature collective incompatible avec la lettre et l'esprit de nos statuts.

Le décès, survenu le 3 mai 1909, de M. Alfred de Chambrier qui présidait le Cercle du Jardin depuis 1893, amena, en revanche, une première et importante modification de notre Règlement organique. Réuni le lendemain de ce triste événement, sous la présidence de M. James de Dardel, le comité décida à l'unanimité de maintenir leur qualité

d'inamovibilité aux fonctions de président, de vice-président-trésorier et de secrétaire. Mais la question se posait : qu'advierait-il de notre Société, si, recru d'années, le président nommé à vie se trouvait dans le cas de devoir renoncer à lui imprimer son impulsion personnelle ? La création d'un poste d'administrateur allait permettre d'apporter à ce problème délicat une solution satisfaisante ; élu pour trois ans et non immédiatement rééligible, il assurerait la direction intérieure du Cercle, et déchargerait le président d'une foule de besognes aussi fastidieuses qu'absorbantes. Dans sa séance du 2 juin 1909, l'Assemblée générale adoptait sans opposition les rédactions réglementaires nécessaires à cet effet, et, après avoir élu président M. Edouard de Meuron, se donnait par 33 voix sur 38 suffrages exprimés, un premier administrateur en la personne de M. Maurice Boy de la Tour. Si l'on songe que notre onzième président était né en 1831 et faisait des séjours prolongés dans sa belle campagne de Gerzensee, il est loisible d'admettre que la création de ce nouveau poste conciliait le double désir de nos membres d'honorer cette personnalité si distinguée à tous égards, et de pourvoir à l'administration régulière de notre Société.

Sous sa présidence, MM. Maurice Boy de la Tour, Gaston du Bois de Dunilac, Edmond de Reynier, Carle de Marval, Gustave de Coulon et Marcel de Montmollin se succédèrent à ce poste délicat autant qu'important, car si l'administrateur du Cercle doit s'abstenir de jouer les maires du palais auprès d'un président du type mérovingien, les circonstances de la Première Guerre mondiale et d'une après-guerre assez pénible, l'appelèrent, comme on verra, à prendre de nombreuses initiatives dans l'intérêt général de l'institution. Aussi bien, sur proposition du comité, l'Assemblée générale du 18 décembre 1926 décida-t-elle de modifier les articles 7, 9 et 11 de nos statuts, de manière à attacher le titre de vice-président aux fonctions d'administrateur. Précédemment, en effet, c'était, par rang d'âge, soit le secrétaire, soit le trésorier qui présidait la Société, en cas d'absence ou d'empêchement de la part de son président ; c'est ce que fit si souvent, en cette qualité, M. James de Dardel à l'époque de M. Edouard de Meuron. Mais l'auteur se doit de faire remarquer que le trésorier de 1926, M. Samuel de Perregaux, ne considéra nullement comme une *deminutio capitis* cette innovation rendue nécessaire par les circonstances et qu'il s'y rallia avec une bonne grâce qui honore sa mémoire.

Ni en 1925, après le décès de M. Edouard de Meuron, ni en 1930, après celui de M. Maurice Boy de la Tour qui lui succéda, la question de l'inamovibilité des membres du bureau et, principalement, du président, ne s'était reposée devant le comité ni devant

l'assemblée. Tel ne fut pas le cas en 1959, M. Edmond de Reynier ayant été enlevé à la vénération des membres de notre Cercle, le 6 décembre précédent, dans sa 99^e année. Certes, jusqu'aux limites d'une extrême vieillesse, notre 13^e président avait dirigé avec autorité, présence d'esprit, clairvoyance et bienveillance, les destins de la Société, soutenu qu'il était par une surprenante mémoire des faits, des noms et des visages. Tout aussi bien, dut-il apparaître au comité qu'il serait imprudent d'escompter le renouvellement d'un pareil miracle de la nature, d'où le débat qui s'engagea dans son sein, lors de ses séances des 5 et 26 février 1959.

A l'unanimité, il décida d'abandonner le système de l'élection à vie des membres du bureau, et de proposer à la prochaine Assemblée générale de modifier dans ce sens l'article 6, chiffre 1 de nos statuts. Selon la nouvelle rédaction arrêtée par le comité, les président, secrétaire et trésorier de la Société verraient désormais leur mandat limité à six ans, celui du premier, au surplus, n'étant pas à son expiration immédiatement renouvelable, alors que les deux autres demeuraient indéfiniment rééligibles.

Mais l'Assemblée générale extraordinaire qui se réunit le 18 avril 1959, pour donner un successeur à M. Edmond de Reynier, ne l'entendit pas de cette oreille. Dans la discussion qui s'engagea à ce propos, les voix de MM. Louis Carbonnier et Ernest Røthlisberger s'étant élevées avec énergie contre la modification proposée par le comité, nos membres leur donnèrent raison à la forte majorité de 41 voix contre 26. Et c'est ainsi que M. Sydney de Coulon fut à son tour élu président à vie, comme l'avaient été avant lui, depuis 1759, ses treize prédécesseurs.

Il faut souligner en l'occurrence le scrupule honorable dont procédait la proposition du comité, dans l'intention bien évidente de rajeunir nos vénérables institutions et de ranimer l'activité de notre Cercle. On n'en fera pas moins remarquer qu'on donnait de la sorte, à l'inamovibilité des fonctions du bureau, un sens extensif que celles-ci n'ont jamais comporté dans la pratique de ce dernier demi-siècle. Somme toute, par cette disposition, notre vieux Règlement a simplement voulu dispenser de toute réélection notre président, notre secrétaire et notre trésorier; il n'a jamais eu pour objet de les enchaîner à perpétuité à leurs fonctions et jusqu'à ce que la mort s'ensuive.

En fait, les exemples ne sont pas rares de membres du bureau qui, pour raison d'âge ou de santé, ont remis leurs fonctions à la disposition du comité, et celui-ci, quoique à regret, a toujours entériné leur démission et procédé réglementairement à leur repourvue. Tel fut le cas de M. James de Dardel qui, élu trésorier en 1898, après avoir assuré quelques années durant la suppléance de M. Georges Berthoud, revendiqua sa

liberté le 6 décembre 1924. Le successeur que l'assemblée lui donna en la personne de M. Samuel de Perregaux fit de même en 1936, pour raison d'âge. Plus près de nous, M. Charles de Meuron, élu secrétaire en 1945, démissionna en 1956, sa santé ne lui permettant plus de s'acquitter de ses fonctions avec le zèle qui le caractérisait.

En ce qui concerne le président, il y a lieu de rappeler la lettre de démission, en date du 1^{er} mars 1918, dont fut saisi le comité de la part de M. Edouard de Meuron qui excipait du fait qu'il était entré dans sa 88^e année. On lui objecta que, saisie de semblables demandes en 1823 et 1867, notre Société s'était refusée à pourvoir, de leur vivant, à la succession de MM. Samuel Jacobel et Frédéric-Armand de Perregaux, respectivement nos deuxième et septième présidents, et que ceux-ci s'étaient inclinés devant ce vœu. Au reste, l'institution d'un administrateur rendait les fonctions présidentielles moins astreignantes qu'elles ne l'avaient été dans le passé. Une démarche du bureau auprès de M. Edouard de Meuron étant demeurée sans résultat, le comité revint à la charge, en lui déléguant ses deux doyens qui étaient pour lors MM. Jean de Montmollin et Ernest de Reynier et qui parvinrent en fin de compte à le rallier à leur point de vue.

Cet incident, si l'on ose à ce propos utiliser ce terme, nous est connu non seulement par les procès-verbaux qui le relatent sous la signature de M. Maurice Boy de la Tour, alors secrétaire, mais encore par les lettres qu'échangèrent sur ce sujet le président et le comité. Pour les avoir eues sous les yeux, nous pouvons écrire que les unes et les autres doivent être considérées comme des modèles de sentiments élevés et d'expression distinguée. De la part de M. Edouard de Meuron se révèle la haute conception qu'il se faisait de ses fonctions présidentielles, ainsi que le souci de ne plus pouvoir s'y égarer; de la part de ses collaborateurs du comité transparaissent les sentiments de vénération dont ils l'entouraient à juste titre, de même que leur soin à dissiper ses scrupules. Quoiqu'il en soit, cet épisode méritait d'être rappelé, attendu qu'il met en lumière la vraie portée de l'inamovibilité présidentielle dont il fut discuté à l'Assemblée du 18 avril 1959. Nul ne saurait soutenir, en effet, que notre président de 1918 ait outrepassé ses droits réglementaires en offrant sa démission au comité.

La question des membres « externes » a donné lieu à un certain nombre de retouches apportées depuis 1909 à nos statuts. Le Règlement de 1865 refusait cette qualité aux membres domiciliés dans les cantons limitrophes. Plus libérale, la révision de 1911 la leur accorda. En 1944, on distingua entre externes domiciliés en Suisse et externes fixés à l'étranger, pour assujettir les premiers à une cotisation plus élevée. En revanche,

l'Assemblée générale extraordinaire du 18 avril 1959, sur proposition du comité, leur conféra voix délibérative et droit de vote dans nos assises, ce dont ils ne disposaient pas précédemment. Comme on voit, aussi bien l'exécutif que le législatif de notre Société se sont montrés très prudents dans les revisions de notre règlement bientôt centenaire, et l'on ne saurait que les approuver de cette réserve, car l'œuvre de nos devanciers forme un tout conséquent et logique avec lui-même; aussi bien, dans l'ensemble, a-t-il résisté à l'épreuve des années et des circonstances.

QUATRE PRÉSIDENTS

Durant le demi-siècle d'existence qu'il nous appartient de retracer, le Cercle du Jardin n'a connu que trois présidents, à savoir M. Edouard de Meuron (1909-1925), M. Maurice Boy de la Tour (1925-1930) et M. le Dr Edmond de Reynier (1930-1958), alors que durant le même espace de temps — si l'on nous permet cette ambitieuse comparaison — quatre rois se succédaient sur le trône de Belgique et cinq papes dans la chaire de Saint-Pierre. Aussi bien, notre modeste association de droit privé n'a-t-elle pas été privée du bénéfice de la continuité que l'on reconnaît à l'institution monarchique, tout en échappant aux inconvénients qui peuvent découler des hasards de l'hérédité.

Elu, comme on l'a dit, par l'Assemblée générale extraordinaire du 2 juin 1909, en remplacement de M. Alfred de Chambrier, M. Edouard de Meuron fut donc le onzième président élu depuis 1759.

Il était issu d'une des plus anciennes lignées neuchâteloises dont nous puissions reconstituer la généalogie avec quelque certitude, puisque son nom se trouve attesté à Saint-Sulpice voici près d'un demi-millénaire, et dans la bourgeoisie de Neuchâtel, dans les dernières années du XVI^e siècle. Son grand-père, Henry Meuron-Meuron, anobli en 1789, fut semble-t-il, le premier membre de cette branche à fréquenter la Chambre; il y fut reçu le 11 décembre 1793 et porte le numéro 237 dans la publication commémorative de 1913. Quant à son père, Frédéric-Henri de Meuron-Terrisse (N^o 396), il avait été dans les dernières années de l'ancien régime, banneret de la ville et lieutenant-colonel

des milices. Démonté de son commandement avec quelque brutalité, au lendemain de la Révolution de 1848, il joua un rôle important dans la prise d'armes royaliste du 3 septembre 1856.

Né à Neuchâtel le 7 octobre 1830, notre onzième président était un passionné de la terre et de la forêt. C'est à ce titre qu'il avait répondu à l'appel d'un sien parent, et qu'il avait, au sortir de la jeunesse, géré un grand domaine seigneurial en Silésie. Son mariage avec Louise-Elisabeth d'Erlach, en 1870, le fit rentrer en Suisse. Dès lors il s'attacha avec amour à sa belle campagne de Gerzensee; fin fusil, il fut l'un des grands chasseurs de sa génération, d'où le chien qu'il a tenu à faire peindre à ses côtés, sur le portrait que nous conservons de lui dans notre petit salon. Dans cet exercice qui le conduisait souvent à l'affût du chamois, aux limites des neiges éternelles, il trouvait de dignes émules en la personne des D^{rs} Auguste Châtelain et Ernest de Reynier (N^o 512), et ceux qui ont eu le privilège d'entendre ces trois hommes d'esprit raconter leurs souvenirs de chasse, en conservent encore aujourd'hui le plus vivant souvenir.

Vu une différence d'âge de près de trois quarts de siècle, il ne nous est pas possible d'évoquer la personnalité de M. Edouard de Meuron, en nous aidant de nos souvenirs personnels. Les procès-verbaux que nous avons eus sous les yeux font apparaître néanmoins la haute tenue morale et la courtoisie foncière qui caractérisaient ce vieux gentilhomme neuchâtelois. Appelé à la présidence à l'âge de 78 ans, il partageait son existence entre notre ville et sa campagne qui le retenait tard dans la saison.

Nous avons vu, au cours d'un chapitre précédent, qu'en 1918, il avait voulu résigner ses fonctions, en alléguant son grand âge, et qu'il renonça à ce projet sur l'insistance réitérée et amicale de ses collègues du comité. Dans les dernières années de sa vie, toutefois, il déléguait ordinairement à M. James de Dardel, vice-président et trésorier depuis 1898, le soin de conduire en sa présence les débats de nos comités et de nos assemblées. M. Edouard de Meuron s'éteignit à Gerzensee, le 30 novembre 1925, dans sa 95^e année.

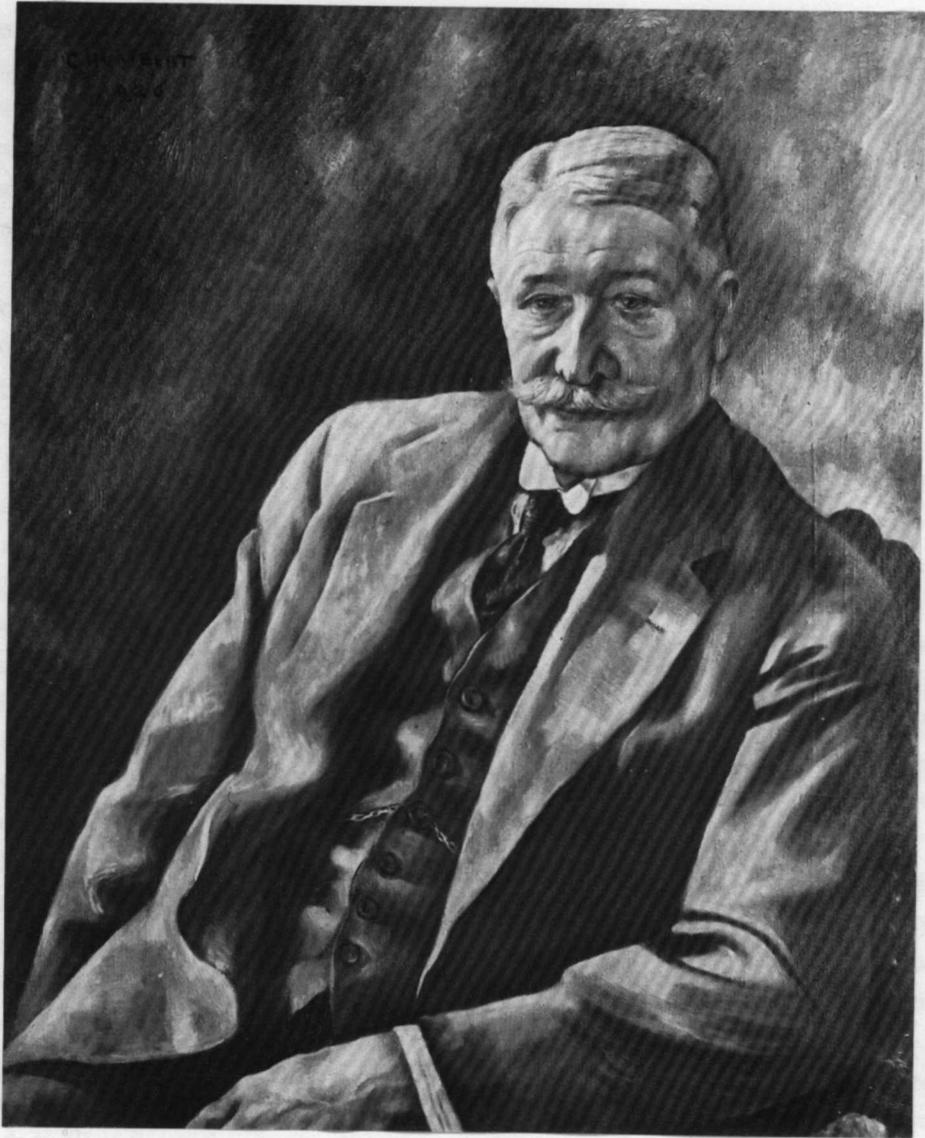
Le 19 décembre suivant, une brillante élection appelait le secrétaire d'alors, M. Maurice Boy de la Tour, à recueillir sa succession. La famille dont il descendait se trouve déjà mentionnée à Môtiers-Travers, vers la fin du xv^e siècle, sous le nom de Magnin. Quelque cent ans plus tard, on la trouve établie à Neuchâtel où elle portait le nom qu'on lui connaît aujourd'hui. Admise à la bourgeoisie en 1749, elle reçut l'année suivante ses lettres de noblesse.

Parmi les ascendants de notre 12^e président, il y a lieu de rappeler ici Pierre Boy de la Tour (1706-1758), commerçant en soieries et notable banquier sur la place de Lyon; sa femme, née Julianne Roguin, d'Yverdon, fit venir Jean-Jacques Rousseau à Môtiers et lui offrit l'hospitalité de la maison jouxtant celle de son mari au coin de la Grand-Rue. De ces relations de bon voisinage et de confiante amitié résulta une correspondance suivie entre le philosophe de Genève et M^{me} Boy de la Tour et ses filles. Parmi celles-ci, nous citerons particulièrement Madeleine, femme du fameux financier et philanthrope Etienne Délessert: c'est pour elle, en effet, que furent écrites les *Lettres sur la botanique*. L'esprit qui soufflait dans les salons de Môtiers nous explique aussi la constitution d'une magnifique bibliothèque où les classiques du Grand Siècle, de même que les philosophes et encyclopédistes du XVIII^e, se trouvent représentés par de superbes éditions de leurs œuvres complètes. Jean-Pierre Boy de la Tour, fils du précédent, acquit par échange et héritage la belle demeure à laquelle son nom est demeuré attaché dans le village de Môtiers.

M. Maurice Boy de la Tour, fils de Georges-Titus qui s'inscrivit dans notre Cercle en 1877 sous le numéro 588, naquit en 1862. Il suivit les cours de la section de sylviculture de l'Ecole polytechnique fédérale et couronna ses études par le diplôme d'ingénieur forestier. Mais déjà le goût de la peinture et de la gravure prévalait dans cet esprit distingué par une disposition héréditaire, car nous n'oublions pas que son frère aîné, disparu prématurément en 1885, avait fréquenté avec succès l'Ecole des beaux-arts de Paris. Aussi bien, en 1893, accepta-t-il avec empressement les fonctions de secrétaire des Amis des Arts que rendait vacantes le décès de M. Paul de Meuron, son oncle par alliance, puisqu'il avait épousé la fille du bon peintre que fut Albert de Meuron.

Cette société, fondée en 1842 par Maximilien de Meuron, se préoccupait de maintenir vivant le foyer d'art de Neuchâtel, et d'encourager les artistes en organisant des expositions annuelles. Ceci revient à dire que les fonctions de son secrétaire-caissier étaient assez délicates et requéraient de sa part, non seulement des qualités de goût jamais en défaut, mais aussi beaucoup de tact, d'équité et d'autorité; car si le poète latin a pu écrire de sa confrérie: *Genus irratibile vatum*, il aurait pu dire la même chose des peintres et des sculpteurs...

C'est une justice à lui rendre que le futur président de notre Cercle fit la démonstration des qualités que nous venons d'énumérer, et la fit de telle sorte qu'en 1912, l'autorité l'appela à succéder à M. Pierre de Salis-Soglio, en qualité de conservateur du Musée de peinture. Avec beaucoup de bon sens, il entreprit de donner à cette institution



MAURICE BOY DE LA TOUR

Président de 1925 à 1930

le caractère d'un musée régional, destiné avant tout à conserver les œuvres les plus caractéristiques des artistes du cru, en se gardant d'un échantillonnage de produits divers qui eût créé dans ses salles une pénible atmosphère de disparate. Il entreprit à cet effet un reclassement des toiles conservées, constitua un inventaire sur fiches des tableaux, dessins et gravures, et consacra, en 1922, une substantielle notice à l'œuvre qu'il gérait avec une compétence et une distinction reconnues de tous.

Dans la même sphère d'activité, il faut encore mentionner l'Exposition rétrospective de 1914 qu'il organisa de concert avec son ami Louis Reutter. Cette manifestation historique et artistique, destinée à commémorer le centenaire de l'inclusion du canton-principauté dans la Confédération suisse, prit place dans les Galeries Léopold-Robert et rencontra le plus vif succès. A près de cinquante ans de distance, l'auteur de ces lignes a encore dans l'œil ce déploiement fastueux de portraits, de tapisseries, de meubles anciens, de pendules, d'argenterie, de verrerie, de porcelaines, provenant soit des collections publiques, soit de prêts consentis par les particuliers.

Au même titre, l'on citera, enfin, les nombreux articles qu'il consacra dans le } *Musée neuchâtelois* à des questions d'iconographie ou à l'histoire de la peinture dans notre pays, et surtout l'excellent volume dans lequel il retraça l'histoire de la gravure neuchâteloise. Parue en 1928, chez Delachaux et Niestlé, cette œuvre de sa plume, richement illustrée en noir et en couleurs, n'a nullement vieilli, malgré l'apport réalisé par les recherches d'une nouvelle génération. C'est aussi que les qualités de goût si caractéristiques de l'auteur se rencontraient avec l'esprit de méthode et le sens critique qui sont ou devraient être l'apanage de l'historien. Si l'on songe qu'il a dû faire sa part légitime à chacun des dix-sept Girardet qui ont manié le pinceau ou le burin dans notre pays, et dont les quatre générations s'échelonnent entre le milieu du xviii^e et la fin du xix^e siècle, on voit ce que cela veut dire, et que ses inventaires et répertoires sont le fruit d'un travail considérable.

Nous avons rappelé les relations amicales qu'entretint sa famille avec Jean-Jacques Rousseau lors du séjour de celui-ci au Val-de-Travers, de 1762 à 1765. M. Maurice Boy de la Tour fit profiter les érudits genevois Théodore Dufour et Pierre-Paul Plan des papiers et documents relatifs à cet épisode de l'histoire littéraire, qu'il conservait dans sa belle demeure de Môtiers. Il n'est que de consulter les tables des tomes VIII à XIII de leur *Correspondance générale* du grand philosophe, pour se rendre compte que cette magistrale publication lui doit beaucoup, et qu'il apporta à cette collaboration autant d'obligeance désintéressée que de sagace érudition. Par ailleurs, en 1911, il publiait avec

Philippe Godet, en un beau volume de 238 pages, les *Lettres inédites* de Jean-Jacques Rousseau à M^{mes} Boy de la Tour et Delessert.

Tels sont les titres que l'on peut revendiquer à l'actif de sa mémoire, sur le plan intellectuel: on s'aperçoit, à leur seule énumération, qu'ils sont nombreux, brillants et solides. On pourrait en rappeler d'autres encore, ne serait-ce que l'asile discret qu'il assura dans ses salons de la rue du Pommier aux conversations du prince Sixte de Bourbon-Parme et du comte Erdoedy, émissaire du jeune empereur Charles d'Autriche-Hongrie. Si le premier conflit mondial avait pu, de ce fait, trouver sa conclusion en 1917, que de malheurs subséquents eussent été épargnés à la planète! L'année suivante, l'ordre de mobilisation générale du 11 novembre trouva le major Boy de la Tour, adjoint du commandant de place de Neuchâtel, dans sa propriété de Corcelles-sur-Concise; la grève générale ayant interrompu pour quelques jours l'exploitation des chemins de fer, cet homme de 56 ans n'hésita pas à rejoindre à pied son poste de commandement, au prix d'une étape de quelque 25 kilomètres sous la bise.

Admis dans notre Société en 1881, sous le numéro 599, M. Maurice Boy de la Tour ne cessa de la faire bénéficier de toutes les ressources de sa belle intelligence.

Ce fut lui qui, en 1909, inaugura, ainsi qu'on l'a vu, les nouvelles fonctions d'administrateur, et démontra par l'exemple l'utilité de cette innovation. Comme le montrent, d'autre part, les procès-verbaux que nous avons consultés, il prit une part éminente aux travaux de la commission chargée de réviser nos statuts, lesquels, depuis près d'un demi-siècle, s'étaient passablement empoussiérés. Il apporta à ce travail plutôt ingrat le concours d'un esprit lucide et qui s'entendait à distinguer entre des routines désuètes et des traditions respectables.

C'est pourquoi, à la suite du décès de M. Georges de Coulon, survenu, on s'en souvient, le 5 décembre 1916, la plume du secrétaire inamovible lui échut au milieu de la sympathie générale, et nos procès-verbaux attestent qu'il sut la tenir pendant quatorze ans, avec autant d'élégance que de précision. Un seul échelon le séparait donc de la présidence: il le franchit le 19 décembre 1925, dans les circonstances que nous avons dites.

Appelé à collaborer au comité du *Musée neuchâtelois* au lendemain de notre nomination à la chaire d'histoire de l'Université, il nous a été loisible de nous faire une idée personnelle des qualités de notre 12^e président, qui participait à ses travaux depuis de nombreuses années. Ses avis étaient toujours judicieux, découlant comme ils le faisaient, d'une vaste culture, d'un esprit critique toujours éveillé, et d'une profonde

expérience des choses et des gens : en quelques mots sobres et choisis, il avait fait le tour de la question. D'aucuns ont pu redouter les traits de son ironie. C'est un fait qu'il comptait dans cette catégorie des « hommes non dupes » qu'affectionnait Stendhal, mais nous devons lui rendre cette justice que seuls les fâcheux, les incongrus, les étourdis, les négligents ont fait les frais de sa causticité, à vrai dire redoutable. En revanche, il n'épargnait pas l'encouragement à ceux dont il augurait quelque mérite ou simplement quelque bonne volonté, quelle que fût la différence d'âge ou de situation.

Cet homme remarquable de tous points de vue succomba des suites d'une opération, le 21 avril 1930. Le 5 juin suivant, le comité décida que l'on pouvait s'en remettre à l'Assemblée générale ordinaire quant au choix de son successeur, et celle-ci, réunie le 12 décembre 1930, porta son choix sur la personne de M. le Dr Edmond de Reynier qui avait succédé au défunt en qualité de secrétaire cinq ans auparavant.

La famille de Reynier tire son origine de la partie méridionale du Dauphiné que l'on connaissait autrefois sous le nom de Valentinois. Son berceau se place à Dieulefit, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Drôme, et que l'on situera plus précisément à la tête d'une vallée qui conflue dans celle du Rhône à Montélimar. Dans cette région, de nombreuses familles avaient adhéré à la religion réformée dès la première moitié du XVI^e siècle. Aussi bien la Révocation de l'Edit de Nantes s'y traduisit-elle par un important mouvement d'exode, en direction de la Suisse romande qui se trouvait à quelques étapes. C'est ainsi que, dès 1687, nous pouvons enregistrer l'établissement à Genève de Louis Reynier et des siens. Pour des raisons que nous ignorons, il se transporta à Corcelles aux environs de 1700, et c'est là qu'il acquit en 1707 la bourgeoisie de Valangin, puis celle de Neuchâtel, douze ans plus tard, ce qui permet de lui attribuer une situation florissante et considérée.

Le premier de ses descendants qui se fit recevoir membre de la Société du Jardin fut Daniel Reynier, inscrit à notre tableau, le 19 décembre 1786, sous le numéro 187. Né en 1764, négociant de son état, il figure, dès 1790, au Conseil des Quarante qui tenait dans notre ville le rôle de l'actuel Conseil général. Après la restauration des Hohenzollern dans la Principauté, il fut appelé à faire partie du Conseil des Vingt-Quatre. Enfin, en 1818, nous le trouvons en qualité de juge au Tribunal Souverain des Trois Etats, juridiction suprême de notre petit pays, mais dont les compétences ne se bornaient pas à celles d'une cour de cassation civile et pénale, vu la confusion des pouvoirs législatif et judiciaire si caractéristique de l'ancien régime.

Daniel Reynier mourut en 1850, âgé de 86 ans. Il laissait quatre fils dont le troisième, Léopold, fut le grand-père de notre 13^e président. Il naquit en 1808, conquit le grade de docteur en médecine, et, de longues années durant, fut médecin de l'Hôpital de la ville et membre de la Commission de santé municipale. Si la tradition que nous avons recueillie ne ment pas, il aurait joint à cette activité, toute vouée au soulagement de la maladie, l'esprit le plus dru et le plus pittoresque. Peut-être doit-on tenir pour apocryphes certaines anecdotes réjouissantes qu'elle lui prête; toujours est-il qu'à l'accoutumée, elle ne prête qu'aux riches.

Gendre du Dr Koelliker, de Zurich, le Dr Léopold de Reynier inaugurait une longue et bienfaisante lignée de médecins et qui n'est pas près de s'éteindre, puisque au moment où nous écrivons ces lignes, nous ne comptons pas moins de trois de ses arrière-petits-fils, porteurs de son nom, à pratiquer, dans les mêmes principes, cette noble vocation. Il s'éteignit en 1904, et cette date nous conduit à une autre réflexion : à savoir l'extraordinaire vitalité qui se constate dans cette famille qui, dans le seul espace de quatre générations, nous fait remonter de l'ère de l'atome au tricorne du Grand Frédéric, et dont quatre représentants se succédant de père en fils, ont totalisé 370 ans d'existence! On obtient de la sorte une moyenne de 92 ans et six mois, et si l'on songe que les trois premiers d'entre eux sont parvenus à ces âges sans la ressource des sulfamidés et des antibiotiques, on reconnaîtra avec nous qu'on se trouve en présence d'un miracle de la nature.

De l'époque où, collégien, nous occupions nos récréations à baguenauder rue du Bassin ou quai Ostervald, nous conservons, bien nette, la vision du Dr Ernest de Reynier et de son élégante barbe blanche. Né en 1833, cet octogénaire recueillait la considération des galopins que nous étions. Il avait embrassé la même vocation que son père, et la pratiqua avec une égale distinction. C'est ainsi qu'en 1871, il lui avait incombé, en sa qualité de médecin de place, d'accueillir les malades et les blessés de la malheureuse Armée de l'Est, et de pourvoir, presque à l'improviste, à tous les soins que nécessitait leur état. Président de la Société médicale de Neuchâtel-Ville en 1898, puis du comité du Dispensaire antituberculeux de notre cité en 1906, son activité et ses publications lui avaient valu la croix de la Légion d'honneur et celle de chevalier de l'ordre suédois de Vasa. Ainsi que l'avait fait son père en 1832 (N^o 424), il s'était inscrit à notre Cercle en 1858 (N^o 512); cet homme de bien quitta ce monde, âgé de 89 ans, le 29 janvier 1922.

Notre 13^e président fut l'aîné des trois fils qui naquirent de son mariage avec M^{lle} Terrisse, fille d'Alphonse-J. Terrisse (1808-1872) que nous retrouvons dans la

publication du 150^e anniversaire, sous le N^o 413. Il vit le jour à Neuchâtel, le 26 juillet 1860 et fut inscrit à l'état civil, sous les prénoms de Pierre-Edmond, encore que nous ne sachions pas qu'il ait jamais utilisé le premier.

Après avoir fait ses classes à l'Académie de Neuchâtel, il se fit immatriculer à la Faculté de médecine de l'Université de Bâle. C'est à Berne, toutefois, qu'en 1885, il subit avec succès les épreuves du doctorat. Après avoir été l'assistant du célèbre professeur Kocher qui dominait incontestablement la chirurgie suisse de l'époque, il se perfectionna dans les diverses spécialités de son art, par des stages à Vienne, Dresde, Bristol, Londres, et à Paris, enfin, où il eut l'occasion de fréquenter Louis Pasteur. Sa curiosité intellectuelle lui donna l'idée — peu banale pour un Neuchâtelois de cette fin de siècle — d'offrir ses services à une compagnie de navigation de Rotterdam, ce qui le conduisit successivement à Curaçao, à Surinam, à Caracas, puis à Batavia, qui ne s'appelait pas encore Djakarta, et jusque dans les îles de la Sonde.

De ces navigations tropicales, il ramena au pays des impressions ineffaçables et qu'à soixante ans de distance, on avait plaisir à lui entendre évoquer au coin d'un feu de bois, tant elles étaient demeurées fraîches et colorées. D'ores et déjà, on peut relever à son propos ce goût du savoir et cette disponibilité intellectuelle qui faisait de lui un humaniste dans le sens élevé du terme, c'est-à-dire à mi-distance entre un dilettantisme stérile et une spécialisation outrancière. Certes, l'accès à ce niveau lui fut facilité par les traditions et l'éducation familiales, mais encore les mystères de la génétique, ces fées qui se penchent sur chacun de nos berceaux, l'avaient doté d'une prodigieuse mémoire, aussi étendue qu'éclectique, de sorte qu'il avait à sa disposition une masse considérable de connaissances de tous ordres; et celles-ci n'étaient pas accumulées en vrac dans son cerveau, mais soigneusement décantées, triées et hiérarchisées. N'oublions pas qu'à cet effet, il maîtrisait avec aisance quatre langues étrangères.

En 1888, il s'installa définitivement à Neuchâtel et épousa la même année M^{lle} Louise DuPasquier, fille d'Alfred DuPasquier (1826-1899 et N^o 485 de notre Livre d'or), qui devait lui donner trois enfants. C'est ainsi qu'il inaugura parmi ses concitoyens une bienfaisante carrière médicale qu'il allait poursuivre durant plus d'un demi-siècle, et à l'usage de nos lecteurs de la nouvelle génération, nous ajouterons qu'il le fit à une époque où le cheval de selle était parfois le seul moyen à disposition du médecin, pour atteindre le chevet de son patient.

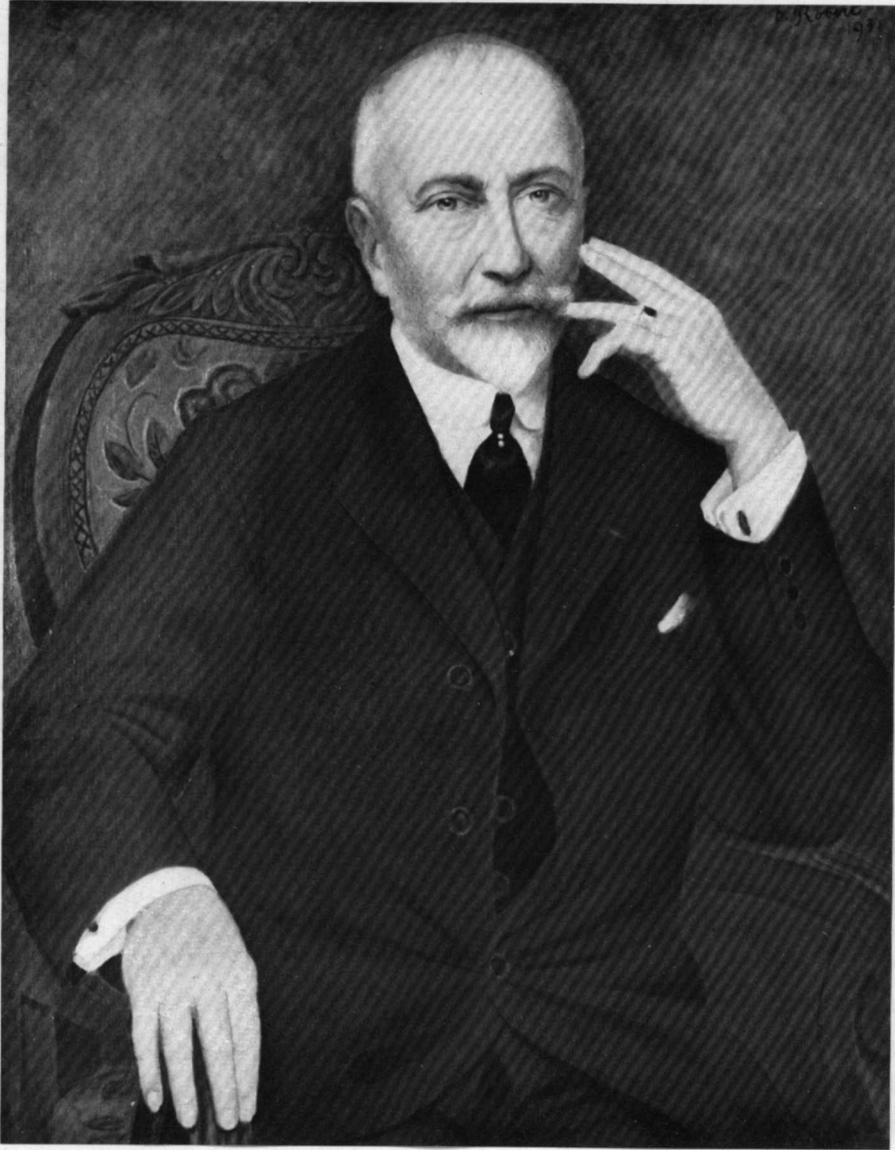
D'autres fois, c'était à pied qu'il le rejoignait, et puisque nous en sommes au chapitre des transports, rappelons l'intrépide cycliste que fut le Dr Edmond de Reynier,

entraînant ses fils dans des tours de France qui les conduisirent jusqu'à Bordeaux et jusqu'à Gênes. Si l'on songe que ces exploits sportifs se placent avant 1914, on nous dispensera d'insister...

Léon Daudet qui avait fréquenté la Faculté de médecine de Paris avant de se vouer à la politique, établissait une distinction entre les médecins qui soignent la maladie et ceux qui soignent le malade. Nul doute que quelle que fût sa curiosité scientifique, le Dr Edmond de Reynier ne se rangeât résolument dans la seconde catégorie. L'homme souffrant l'emportait sur le cas clinique, encore que son intelligence et sa consciencieuse préparation, constamment maintenue à jour par l'observation et la lecture, le rendissent apte à le traiter selon les meilleures méthodes. Somme toute, en tout et partout, il répondait bien à la définition de l'« homme de l'art » de l'antiquité romaine : *Homo bonus; sanandi peritus*. Sa parfaite connaissance du milieu neuchâtelois le seconda dans cette activité charitable. Connaissant comme personne les tenants et les aboutissants, et utilisant avec discernement, comme il nous le contaît un jour dans son bureau, les dossiers constitués par son père et son grand-père, il lui est arrivé, à plus d'une reprise, de prévenir ou tout au moins de pallier les effets parfois redoutables de l'hérédité.

D'où les succès de sa longue carrière. En 1894, la commune de Neuchâtel, qui l'avait déjà nommé membre de la Commission de salubrité publique et de la Commission des hôpitaux, lui confia encore l'Hôpital des enfants que M^{lle} Cécile Jeanjaquet venait de faire construire à ses frais, pour l'offrir, tout installé, à sa ville natale; il devait y demeurer en fonctions jusqu'en 1941. L'expérience particulière qu'il avait acquise à la tête de cet établissement l'engagea, quelques années plus tard, à participer activement à la fondation de la Société suisse de pédiatrie qui l'appela à sa présidence en 1929 et qui lui conféra l'honorariat en 1932.

Vingt et une années durant, il présida, d'autre part, la Commission des intérêts professionnels qu'avait instituée la Société médicale de notre ville. A l'époque où s'organisait, non sans difficultés de toutes sortes, le système de l'assurance-maladie, il avait assumé, ce faisant, une tâche délicate, et s'il parvint à la mener à bien et à faire prévaloir un état de choses somme toute satisfaisant, c'est aussi que ses qualités d'homme du monde, ses hautes conceptions morales, sa clarté d'esprit et sa fermeté de caractère s'imposaient à tous et à chacun. Aussi bien, l'Amicale des médecins de Neuchâtel-Ville lui conféra-t-elle sa présidence qu'il conserva jusqu'à son décès. Si l'on ajoute aux distinctions mentionnées ci-dessus, la présidence de la Société médicale de Suisse romande (1925-1932) et l'honorariat de la Société médicale de Genève et de l'Association des



Dr EDMOND DE REYNIER

Président de 1930 à 1958

médecins de cette ville, il faut constater que sa réputation, tant privée que professionnelle, avait largement dépassé nos étroites frontières urbaines et cantonales.

Au cours de la Première Guerre mondiale, M. le Dr Edmond de Reynier s'occupa avec dévouement et compétence de l'accueil des réfugiés belges et particulièrement des enfants que l'invasion allemande avait chassés de leurs foyers; c'est pourquoi, la paix revenue, le gouvernement de Bruxelles lui conféra la croix de chevalier de la Couronne de Belgique. Puis sa qualité de capitaine-médecin lui valut une mission de la Croix-Rouge, en exécution des conventions d'internement, voire de libération, des prisonniers de guerre malades ou mutilés, intervenues entre les belligérants, sous les auspices de notre pays. C'est ainsi que, durant l'hiver 1917-1918, il se rendit en Prusse orientale et jusqu'aux abords du front russe, pour trier et examiner les prisonniers français susceptibles de bénéficier des avantages de cet arrangement. Inspirant une égale confiance aux deux parties en cause, il s'acquitta avec succès de la mission humanitaire qui lui était impartie.

Lors de l'explosion de la Seconde Guerre mondiale, il présidait la section neuchâtoise de la Croix-Rouge. C'est à ce titre que nous le vîmes, à l'époque de la défaite française et de l'armistice de Rethondes (25 juin 1940), se prodiguer en faveur des réfugiés du département du Doubs qui, devant la ruée allemande, avaient reflué en grand nombre sur notre territoire et trouvé un asile provisoire au Temple du Bas. A ces malheureux, totalement désorientés par la brutalité de l'événement, il apportait non seulement les ressources de son expérience, mais encore le chaud réconfort d'une parole de sympathie et d'espérance.

A quelques mois de là, par le rude hiver 1940-1941, combien de fois ne l'avons-nous pas rencontré, brassard au bras, sur les quais de la gare, enfilés par une aigre bise. Il se rendait, en effet, à l'arrivée de chacun des trains sanitaires qui rapatriaient en zone libre les prisonniers âgés, malades ou impotents de la campagne de France, dont Hitler avait autorisé la libération, et contrôlait personnellement leur état, ainsi que les distributions dont ils faisaient l'objet. Et comme l'âge n'avait pas affecté sa vigueur et qu'il avait l'œil à tout: «Vise, le vieux, comme il trotte avec ses soixante-dix ans», entendions-nous dire, un soir, à un brave sergent français: «Pardon, mon ami, quatre-vingts», lui fut-il reparti du tac au tac, au milieu de l'ébahissement général, suivi du silence de l'admiration...

C'est en 1886 que M. le Dr Edmond de Reynier fut admis comme membre du Cercle du Jardin, en compagnie de MM. Paul Robert, Jean et Samuel de Perregaux. Assidu dans

nos salons, il fut admis aux honneurs du comité, par l'Assemblée générale du 21 décembre 1898 ; à peine en était-il sorti, qu'elle l'y renvoya le 19 décembre 1902, et nous l'y retrouvons une troisième et quatrième fois durant les périodes 1910-1913 et 1919-1923.

Entre-temps, il avait, durant la période 1916-1919, exercé les fonctions d'administrateur, à l'expiration du mandat de M. Gaston du Bois de Dunilac. Si ce dernier avait vu sa tâche quelque peu compliquée, du fait des divergences d'opinion que le déclenchement de la guerre européenne avait fait surgir parmi nos membres, celle de son successeur ne fut pas moins difficile, pour ne pas dire davantage : d'une part, l'élévation du prix du combustible et le rationnement qui pesait sur sa vente, le contraignirent à condamner, en semaine, une partie de nos locaux ; d'autre part, l'année 1918 fut marquée par de tumultueuses démonstrations d'extrême-gauche qui, convoquées devant le Monument de la République, ne laissaient pas, à l'occasion, d'envahir bruyamment notre jardin tout proche.

Les titres qu'il s'était acquis en cette qualité à la reconnaissance de notre Société, expliquent que, le 19 décembre de 1925, la plupart de ses membres l'aient fait accéder à la charge de secrétaire inamovible, en remplacement de M. Maurice Boy de la Tour, porté à la présidence. Pour avoir utilisé les procès-verbaux émanés de sa plume, nous sommes en droit d'écrire qu'ils se distinguent par l'ordre et la clarté de la disposition, la concision de l'exposé, et, ce qui n'est pas rien en ce temps de laisser-aller, par l'élégance de l'écriture ; aussi, nous ont-ils été très utiles pour opérer la synthèse de la période considérée. Ils font aussi apparaître l'opportunité de ses interventions personnelles, toujours empreintes d'urbanité, au sein de nos discussions. Gardien de la tradition, il n'en reconnaissait pas moins la nécessité de s'adapter à la nécessaire évolution des choses. Dans les conditions de respectueuse sympathie qui se créèrent autour de lui, nul ne s'étonna, cinq ans plus tard, de la brillante élection qui, le 12 décembre 1930, fit de M. le Dr Edmond de Reynier notre 13^e président.

Nul doute qu'il n'ait été très sensible à cette marque d'estime et de confiance, mais c'est aussi et surtout qu'il ressentait un profond sentiment d'attachement à l'endroit de notre institution. Il veilla sur ses destinées pendant près de vingt-huit ans, marqués par la dépression économique, entre 1932 et 1936, puis par la Seconde Guerre mondiale de 1939-1945. Dans ces circonstances difficiles et malgré l'âge qui s'avavançait inexorablement, nous le trouvons fidèle au poste jusqu'à son dernier jour. Preuve en soit les 82 comités et assemblées générales qu'il convoqua entre 1930 et 1958 : il en présida personnellement 81, ne faisant défaut qu'une seule fois, soit le 15 décembre 1956.

Beaucoup de ceux qui liront ces lignes évoqueront avec nous le gracieux accueil qu'il faisait à chacun de nous, quand, le dimanche soir nous venions, tour à tour, le saluer dans le grand salon. On rappellera les charmants bouts-rimés sans prétention mais non sans grâce dont il égayait nos banquets annuels. A celui qui suivit notre 199^e Assemblée générale, sa place demeura inoccupée, et ce fut comme si une grande ombre se répandait entre nos tables, tant il avait illustré par son exemple, comme l'avaient fait depuis 1759 ses douze prédécesseurs, ces « principes de l'honneur, de la probité, de la décence et de la politesse » qui, dit l'article 24 et dernier de nos vieux statuts, heureusement sauvegardé, au cours des refontes successives, sont et demeurent « la règle essentielle et fondamentale » de notre Société bicentenaire.

Réuni, le 26 février 1959, sur convocation de M. l'administrateur, le comité de notre Société désigna pour succéder à notre 13^e président, M. Sydney de Coulon (N^o 717) que l'Assemblée générale extraordinaire du 18 avril suivant investit de ses hautes fonctions à une très flatteuse majorité. Ainsi qu'on l'a dit, le nouvel élu aurait voulu voir son mandat limité à six ans, mais cet avis ne prévalut pas.

Nous parlerons ci-dessous des origines rouergates de sa famille si honorablement inscrite dans les annales de la ville de Neuchâtel, depuis bientôt deux siècles. Pour le moment qu'il nous suffise de dire que notre 14^e président, cadet de quinze enfants, vit le jour à Treytel, près de Bevaix, le 24 mars 1889. Ses études terminées, il s'initia aux affaires au cours de divers stages qui s'achevèrent en Angleterre, puis, en 1918, il entra à la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S. A., en qualité de fondé de procuration.

Tels furent ses premiers pas dans une carrière où ses mérites devaient le conduire, sans trop tarder, aux leviers de commande. Dès 1931, en effet, nous le trouvons en qualité de directeur de la Société générale de l'horlogerie suisse S. A. ASUAG, puis, en 1933, de directeur général d'Ebauches S. A. Ainsi son nom est et demeurera attaché aux mesures de réorganisation de l'industrie horlogère qui résorbèrent la crise de 1932, et qui dès lors valurent à cette branche essentielle de notre économie neuchâteloise, les années de prospérité dont elle jouit depuis près d'un quart de siècle pour le commun profit de tous nos concitoyens.

Dans cette œuvre soutenue de renouvellement et de progrès, il n'a pas échappé à M. Sydney de Coulon tout ce que la technique si particulière de la montre pouvait et devait attendre du développement parallèle des sciences. C'est dans cet esprit d'intelligente prévoyance qu'il voua tous ses soins au développement du Laboratoire suisse de

recherches horlogères. Nommé en 1938, président de l'Association qui le patronne, il l'exhuma, si l'on ose dire, des sous-sols de l'Université pour l'installer en 1940 dans le beau bâtiment qu'on lui connaît.

Il collabora dans le même esprit ouvert et imaginatif aux délibérations de la Commission de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel, et contribua utilement à compléter et à moderniser l'équipement de cet institut spécialisé dans la détermination et la conservation de l'heure. Dès l'instant où se posa la question de donner à l'institut de physique des locaux, des installations et des appareils dignes de ses chercheurs, nous retrouvons M. Sydney de Coulon à l'avant-garde des promoteurs de cet important progrès de nos organisations scientifiques.

Nul doute, en effet, qu'il ne faille inscrire à son crédit personnel la dette de reconnaissance que l'Etat de Neuchâtel et son Université ont contractée, de ce fait, auprès de l'industrie horlogère, en général, et d'Ebauches S. A., en particulier. C'est ce dont, le 10 février 1959, soit quelques mois avant l'inauguration du nouvel Institut de physique, s'avisait la Faculté des sciences; en conséquence, elle proposa au Sénat de l'Université de conférer à M. Sydney de Coulon, le grade de Docteur *honoris causa*. Ce fut chose faite, le 5 mars suivant, et l'auteur de ces lignes ne se rendra coupable d'aucune indiscretion criminelle, en révélant au lecteur que ce vote fut acquis à une majorité frisant l'unanimité.

Si l'activité industrielle de notre président a été profitable à tous les cantons horlogers qui se groupent en Suisse occidentale, il n'en est pas moins demeuré profondément attaché à son canton et à sa ville auxquels il a procuré les enrichissements scientifiques que nous venons de mentionner. C'est pourquoi l'on ne s'étonnera pas des témoignages de confiance que n'ont cessé de lui décerner et de lui renouveler ses concitoyens dans le secret de l'isoloir.

Les élections cantonales de novembre 1941 le portèrent au Grand Conseil où il siégea sur les bancs libéraux jusqu'en 1954. En 1949, 6457 bulletins à son nom lui donnèrent ses entrées au Conseil national, serrant de très près le plus favorisé des candidats radicaux. Le 16 mai 1949, enfin, la majorité du Grand Conseil l'envoyait prendre place au Conseil des Etats où il retrouva le siège qu'avait naguère occupé son beau-père, le regretté Paul Robert (N° 618). Voici quelques mois, il annonçait sa résolution de renoncer à ce mandat.

Hors de nos frontières cantonales, la confiance et l'estime de nos confédérés l'appelèrent au Conseil d'administration de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents SUVAL (1943-1948), puis à celui de la Banque nationale suisse (1945-1959).



SYDNEY DE COULON

Président dès 1959

« Toujours aimable, toujours maître de lui, toujours égal à lui-même », c'est dans ces termes que le 20 avril dernier, prenait congé de lui son collègue et ami Frédéric Fauquex, président du Conseil des Etats pour 1963. On ne saurait mieux définir notre 14^e président que par cette citation empruntée à un homme de cœur, de mérite et de grand bon sens vaudois.

LOCAUX ET ADMINISTRATION

Sans revenir plus amplement sur les premiers domiciles qui abritèrent notre Société, depuis sa fondation en 1759, nous nous bornerons à rappeler que cent ans plus tard, elle se transporta, de la vieille maison des Halles, au premier étage de l'imposante demeure que, tout à côté, s'était fait construire le chancelier Georges de Montmollin, entre 1685 et 1689. Le bail qui nous assurait cet agréable logement fut, toutefois, dénoncé pour le 24 décembre 1866. C'est pourquoi fut fondée la Société immobilière de la Maison du Jardin qui jeta son dévolu sur l'immeuble N^o 18 du faubourg de l'Hôpital.

De même que le numéro 20, cette élégante maison de style classique quelque peu italianisant, avait été bâtie par l'architecte Hans Rychner, ancien élève de l'Ecole des beaux-arts de Munich, pour le compte d'Eugène et de Gustave de Roulet, entre 1846 et 1848. Fils de François de Roulet de Mézerac qui favorisa avec tant de discernement et de générosité le jeune talent du peintre Léopold Robert, et que nous retrouvons dans la publication commémorative sous le numéro 202, Gustave de Roulet, artiste peintre (N^o 432), était décédé depuis 1852, mais son frère aîné Eugène, ancien officier au service des Pays-Bas, puis jusqu'à la Révolution de 1848, membre du Conseil des Quarante de la ville de Neuchâtel, lui survécut jusqu'en 1886, selon la notice qui lui est consacrée sous le numéro 395.

Aux termes du bail qui fut passé en 1866 entre notre Cercle et ladite Société immobilière, le loyer du rez-de-chaussée, où nous avons nos locaux, fut fixé à 2500 francs. Malgré la dévaluation de 1936 et la diminution progressive du pouvoir d'achat de notre

monnaie, aucune prétention quant à son réajustement ne fut émise par le propriétaire jusqu'en 1955, soit pendant quatre-vingt-neuf ans. S'ensuivit une discussion assez serrée entre les deux parties qui, en 1958, se conclut sur un compromis. Il comporta par voie de conséquence l'installation des garages qui s'ouvrent sur le faubourg du Lac, aux dépens de notre petit jardin. Puisque nous sommes sur ce sujet qui donna lieu à quelques controverses, rappelons la majestueuse frondaison du grand orme qui en faisait le principal ornement. Nous fûmes contraints de le faire abattre, voici cinq ou six ans, en raison du danger que sa caducité faisait courir aux passants. Le nouvel aménagement des lieux dont nous venons de parler ne nous a pas permis de lui donner un successeur.

Le relèvement de notre loyer au bout de 93 ans de statu quo, ne s'est pas traduit par la seule augmentation de la cotisation annuelle exigée de nos membres. Il a également revalorisé les actions de la Société immobilière qui forment une partie de nos avoirs et dont nous sommes redevables à la libéralité posthume d'un certain nombre de nos prédécesseurs. Encore que leurs noms, au cours de l'Assemblée générale annuelle, soient régulièrement rappelés aux assistants, par M. le Président, nous croirions manquer à notre devoir d'historiographe de la Société, si nous omettions d'en dresser la liste, puisque aussi bien la présente publication nous fournit l'occasion de le faire par écrit.

Ce sont donc :

- M. Maurice Boy de la Tour (N^o 599, 1862-1930), notre 12^e président,
- M. Paul de Chambrier (N^o 636, 1866-1937),
- M. Paul-Alphonse de Coulon (N^o 443, 1815-1884),
- M. Charles de Coulon (N^o 453, 1819-1902),
- M. Maurice de Coulon (N^o 568, 1852-1911),
- M. Guillaume DuPasquier (N^o 609, 1864-1927),
- M. Edmond de Reynier (N^o 620, 1860-1958),
- et M. Paul-Wuerflein (N^o 516, 1811-1874).

A ces noms de nos huit bienfaiteurs, nous regrettons qu'un scrupule de correction nous interdise d'en joindre un neuvième, à savoir le nom de celui qui, comme le constate le procès-verbal du 20 novembre 1948, enrichit de cinq actions de la Société immobilière le portefeuille de notre Cercle. Mais la volonté de demeurer anonyme, exprimée en l'occurrence par le donateur, doit naturellement l'emporter sur le désir du donataire de l'inclure dans cette liste. Nous avons le droit, toutefois, de mentionner sous la même

rubrique le beau geste de notre 13^e président, M. le D^r Edmond de Reynier qui, le 22 novembre 1941, racheta à leur valeur nominale, c'est-à-dire très en dessus du cours pratiqué, quatre cédules de la Société du faubourg du Lac détenues par notre Cercle.

Les locaux du faubourg de l'Hôpital qui abritent nos réunions depuis 1866 ont souvent fait l'objet de la sollicitude de notre comité et, plus particulièrement, depuis 1909, de nos administrateurs successifs; il en va de même de notre mobilier. Nous ne nous attarderons pas longtemps sur cette partie de leur activité, car il serait oiseux de suivre la destinée de chacun de nos fauteuils et de nos tables à jouer durant ces cinquante dernières années, et de faire le décompte de toutes les menues réparations qui, durant le même espace de temps, ont été effectuées dans nos salons. Il importe peu au lecteur de savoir qu'à partir de 1912, ils s'éclairaient à l'aide de lampes à filament métallique, ni que la même année, notre ameublement fut complété par l'achat de trois petits guéridons payés 13 francs chacun.

En revanche, il n'est pas inutile de savoir que dans sa séance du 15 mars 1947, le comité adopta le « plan graduel » de restauration que lui proposait l'administrateur d'alors, c'est-à-dire M. Max de Coulon. Il portait, tout d'abord, sur l'équipement des jeux, puis sur la remise en état du mobilier du petit salon; après quoi, l'on entreprendrait les travaux de réparation rendus nécessaires dans les autres locaux par l'inéluctable effet de la vétusté. Toujours est-il qu'on doit à la vérité d'écrire que ce « plan graduel » s'exécuta avec la plus sage lenteur, car c'est un fait qu'à la date du 9 juillet 1955, nous trouvons dans le procès-verbal du comité de ce jour : « les meubles du petit salon présentent des signes de fatigue incompatibles avec la dignité de notre Cercle ».

Dès lors, les choses allèrent plus vite. M. Renaud de Bosset fut invité à donner ses avis d'architecte sur les réparations à exécuter, la Société immobilière ne refusa pas son concours, et l'on est en droit de dire que, cinq ans plus tard, la situation pouvait être considérée comme rétablie dans un état relativement satisfaisant. Nous avons eu la satisfaction de voir rafraîchis, de manière fort heureuse, les portraits de nos présidents dont certains commençaient à se craqueler fâcheusement, et il n'est pas jusqu'au tableau de nos membres dont les trois panneaux n'aient été repris et vernissés, grâce à l'obligeance de M. Daniel de Coulon.

Nous ne fussions pas, toutefois, parvenus à ce résultat, si le zèle constant de nos présidents et de nos administrateurs à maintenir notre vieille institution dans un cadre élégant et plaisant, n'avait pas été utilement secondé par la générosité d'un certain

nombre de nos membres. En 1925, par exemple, une tombola permit de couvrir les frais occasionnés par le remplacement du tapis du petit salon. Vingt-cinq ans plus tard, un appel de M. le Président en faveur d'un « effort individuel unique » produisit la somme de 1625 francs; destinée à des renouvellements urgents, elle fut partiellement consacrée à l'achat de rideaux et d'un grand tapis-galerie.

Par ailleurs, en 1950, MM. Gilles et Olivier Cornaz et M^{me} Claude de Montmollin, leur sœur, nous firent don du très beau lustre en cristal qui éclaire les tables de bridge du petit salon. A la suite du décès, survenu en 1940, de M. Paul Robert qui fut, depuis 1930, notre sagace, bienveillant et spirituel secrétaire inamovible, ses héritiers enrichirent notre grand salon du grand lustre qui le décore présentement. Rappelons aussi que nous devons à la munificence inlassable de M. le D^r Edmond de Reynier, la grande glace qui domine la cheminée de la petite salle de lecture donnant sur la cour. Relevons enfin, dans la même pièce, les deux charmantes aquarelles que nous donna leur auteur, le regretté Henry de Bosset.

A la suite du décès, survenu le 3 mai 1909, de M. Alfred de Chambrier, notre 10^e président, le comité sollicita de sa famille l'autorisation de faire exécuter, à notre intention, une copie du portrait qu'avait fait de lui l'excellent peintre bernois Albert Anker. A cette demande, répondit, de la manière la plus délicate, le don apprécié de l'original. En 1925, sur pareille demande, les héritiers de M. Edouard de Meuron en agirent de même vis-à-vis de nous, et c'est ainsi que cette bonne toile, due au pinceau de M. Louis de Meuron, prit sa place entre les deux fenêtres du petit salon. Don de M^{me} Maurice Boy de la Tour, le portrait si vivant et si poussé de notre 12^e président est l'œuvre du peintre Charles Humbert de La Chaux-de-Fonds, dont le modèle qui était connaisseur, prisait fort la technique. Enfin, c'est à la générosité de sa famille et au grand et lumineux talent de Théophile Robert que nous devons celui de M. le D^r Edmond de Reynier; il est daté de 1931, soit de l'année qui suivit son élection à la présidence.

Achevons ce tour dans notre petit salon remis à neuf, et, nous plaçant à gauche du casier à journaux, arrêtons-nous un instant devant le spirituel tableautin qu'y peignit en 1937 M. Louis de Meuron. Il nous représente quatre joueurs assis autour du tapis vert et tout occupés de leur partie de bridge. Pour le cas où viendrait à disparaître la légende qui figure au verso du cadre, identifions de la droite à la gauche MM. Paul Robert, Marcel de Coulon, Pierre de Meuron et Eugène de Coulon, ce dernier en profil perdu, et, pour les avoir bien connus, déclarons que le peintre les a saisis dans leurs attitudes familières avec beaucoup de bonheur, assaisonné d'un grain d'amical humour.

Notre Société leur doit beaucoup, puisque de ces quatre hommes dont la haute intelligence s'alliait à la courtoisie, trois prirent place à son bureau : M. Paul Robert, entre 1930 et 1940, en qualité de secrétaire, M. Marcel de Coulon qui fut administrateur de 1930 à 1933 et géra nos finances de 1936 à 1945 et M. Eugène de Coulon qui, élu administrateur pour la période 1927-1930, fut encore notre dévoué et dynamique secrétaire puis trésorier entre 1940 et 1958, dans des circonstances souvent délicates. Le pays neuchâtelois qui, tour à tour, fit siéger MM. Pierre de Meuron, Paul Robert et Marcel de Coulon au Conseil des Etats, leur doit encore davantage, et nous ferons la même remarque à l'égard de M. Eugène de Coulon dont la brillante carrière industrielle n'a pas laissé de contribuer au renouveau économique de notre ville et de sa région.

Un dernier aspect de l'histoire pour ainsi dire administrative de notre Société qui ne pouvait pas ne pas retenir l'attention de l'auteur, c'est celui de nos finances. Nous n'en traiterons que de la manière la plus succincte, en épargnant au lecteur des bilans et des statistiques qui risqueraient de lasser sa patience; au reste, celui de nos membres que ces détails de « petite histoire » économique pourraient intéresser, n'aurait, pour satisfaire sa curiosité, qu'à se reporter au registre des procès-verbaux de nos assemblées où ces différents chiffres se trouvent, comme il se doit, consignés d'année en année dans tout leur détail.

Quoi qu'il en soit, la Chambre ne flotte pas, tel le tombeau de Mahomet, entre le nadir et le zénith, à l'abri de toute influence des événements extérieurs, bons ou mauvais. C'est dire assez qu'en ce qui concerne sa modeste fortune et ses ressources qui ne le sont pas moins, force lui a été de subir durement les contre-coups de deux guerres mondiales et de la grande dépression économique des années 1929-1936. Circonstance aggravante : cette dernière calamité, après une première alarme en 1922 et 1923, affecta, l'on s'en souvient, le canton de Neuchâtel avec une particulière sévérité.

Mais, d'autre part, les libres associés que sont les membres de notre Cercle ne sont pas des citoyens-contribuables taillables et corvéables à la merci du pouvoir; et l'on ne saurait pas non plus multiplier artificiellement leur nombre pour multiplier nos rentrées et rétablir l'équilibre budgétaire, sans tomber dans des inconvénients plus graves encore que ceux qui résultent d'une certaine impécuniosité. On conçoit dès lors que notre comité et, singulièrement, les quatre trésoriers qui se sont succédé dans cette fonction n'ont pas eu la tâche très facile, au cours de cette dernière période de notre histoire

autrement si paisible et si satisfaisante. Effectivement, à la ressemblance de nos démocraties modernes, petites et grandes, on aura plutôt fait de dénombrer les années se concluant par un bénéfice d'exercice que celles qui se sont soldées par un déficit. En un mot comme en cent, la lecture de nos procès-verbaux fait apparaître, si l'on nous permet cette comparaison biblique, une moyenne de deux vaches maigres pour une grasse.

A la « belle époque » qui se conclut sur les coups de pistolet de Sarajevo, le revenu de notre fortune compensait les insuffisances de notre budget et le faisait assez aisément pour que l'on ait même pu constituer un fonds de réserve qui fut mis à contribution pour la célébration du 150^e anniversaire. Vint la guerre européenne de 1914-1918 qui se conclut par l'effondrement des grands empires russe, allemand et austro-hongrois. Elle affecta nos finances de deux manières différentes, mais également dommageables. D'une part, par l'enchérissement de toutes choses et particulièrement du combustible : il en coûtait 713 francs pour chauffer nos locaux en 1912, et 1950 francs en 1919; d'autre part, par la baisse continue des titres qui constituaient notre fortune et dont le revenu, au cours de la même période, fondit de manière inversement proportionnelle; ils nous avaient rapporté 1789 francs en 1909; ils ne produisirent plus que 720 francs en 1920. Telle fut la conséquence de la répudiation de la dette russe à laquelle procédèrent les Lénine et les Trotzky, au lendemain de la révolution de novembre 1917, de la déconfiture de l'ancien florin autrichien et de la dépréciation du mark qui s'accélérait à vive allure.

Aurait-on pu donner à notre portefeuille une composition plus éclectique et le mettant mieux à l'abri des risques résultant d'une éventuelle conflagration européenne? Peut-être, mais en mettant en cause les responsabilités de nos prédécesseurs, on oublierait, toute expérience faite, qu'ils vivaient à la fin d'une longue époque de stabilité monétaire, et qu'une catastrophe d'un pareil ordre de grandeur ne leur semblait pas plus à envisager dans un proche avenir qu'un tremblement de terre, faubourg de l'Hôpital. Au reste, les plus grands économistes du continent ne raisonnaient pas autrement aux approches de la fatale échéance : on n'aura pas la guerre, répétaient-ils avec assurance, car ce serait la faillite. On eut la guerre et l'on eut la faillite...

En présence de cette fâcheuse situation, le comité se réunit, le 4 décembre 1920, pour aviser aux moyens de lui porter remède, et en délégua l'examen à une commission composée de MM. le Dr Carle de Marval, Henry de Bosset, Henri Bovet, Robert Jéquier et Charles de Meuron. En attendant son rapport, il refusa d'envisager un relèvement de la cotisation annuelle qui, depuis des temps immémoriaux, avait été fixée à

50 francs. Il redoutait, ce semble, de provoquer de la sorte la démission de quelques-uns de nos membres que les circonstances que nous avons dites avaient durement atteints dans leurs ressources.

Le 15 décembre, M. Robert Jéquier rapportait au nom de la commission, et préconisait des moyens directs et indirects qu'il jugeait aptes à résorber le déficit, soit l'institution d'une « contribution volontaire » ou d'une loterie, l'organisation de « petites sauteries » et de festivités agrémentées par des attractions, enfin l'adhésion de nouveaux membres que les sociétaires recherchaient dans le cercle de leurs relations. L'Assemblée générale, qui se tient le même jour, adopta à une grande majorité le principe d'une loterie et d'une « réjouissance » qui se tiendrait aux environs des fêtes de Pâques. A l'intention de ces deux manifestations, on constitua un comité spécial d'organisation, dont notre secrétaire d'alors, M. Maurice Boy de la Tour, assumait la présidence avec son autorité accoutumée. En plus des membres de la commission nommée tout à l'heure, il s'adjoignit encore MM. Gustave de Coulon, Georges de Meuron et Ernest Röthlisberger.

Le bal qui, précédé d'une saynète, connut une grande affluence, se plaça le lundi de Pâques 1921, soit le 28 mars. Nous n'en dirons rien de plus sous cette rubrique consacrée à des questions administratives, et nous y reviendrons avec le détail qui convient dans un prochain chapitre. Quant à la loterie qui, comme on l'a vu, avait été préférée à la contribution volontaire, elle fournit à nos membres l'occasion de témoigner leur fidélité à notre vénérable institution, et ils le firent de deux manières différentes.

Tout d'abord, ils achalandèrent avec munificence le pavillon des lots. C'est ainsi que M. Maurice Boy de la Tour lui fit don du portrait d'une jeune Bernoise d'Albert Anker, et M. Paul Robert, d'une montre-bracelet or de sa manufacture, joyau, notons-le, encore assez rare, voici exactement quarante ans. Les peintres de notre Société, soit MM. Henry de Bosset, Gustave DuPasquier, Louis de Meuron et William Röthlisberger ne contribuèrent pas médiocrement au succès de l'entreprise, par les excellentes toiles qu'ils mirent à sa disposition. Enfin et comme bien l'on pense, le pendentif en argent ciselé dû au talent de M. Ernest Röthlisberger, artiste joaillier, figura parmi les lots les plus convoités.

La contribution de MM. Gustave et Alphonse de Coulon mérite aussi d'être mentionnée en bonne et due place. Ils déposèrent et mirent en vente à la Galerie Léopold-Robert (aujourd'hui Musée d'archéologie préhistorique) une grande toile de Rochegrosse, notable peintre français de la fin du XIX^e siècle, en consacrant au Cercle tout le

bénéfice de l'opération. Nous ignorons quel fut le succès de cette initiative, mais ce geste méritait de ne pas être passé sous silence.

En tout, on réunit 47 lots, estimés, à dire d'experts, à 3280 francs. Leur qualité facilita, certes, le placement des billets. Mais nos membres, de leur côté, firent bon accueil aux sollicitations dont ils furent l'objet dans ce but, puisque, en place des 400 billets prévus, il en fut vendu, effectivement, 574 dont le détail figure dans le registre de nos procès-verbaux. Emis au prix de 5 francs, ils produisirent donc, en déduisant quelques menus frais, un bénéfice net de 2849 fr. 75. Par ailleurs, les entrées aux trois bals donnés dans nos salons durant la saison 1920-1921 rapportèrent en tout la somme de 321 francs qui furent affectés à un fonds spécial des réjouissances, reliquat des festivités ou « lundis » du XIX^e siècle.

Ainsi put-on, après les alarmes que nous avons retracées, passer l'éponge sur le passé. Quant à l'avenir, l'adhésion d'un nombre réjouissant de nouveaux membres durant les années considérées, permettait d'en augurer avec un optimisme raisonnable, d'autant plus que, dans l'entre-temps, notre comité avait procédé, avec toute la rigueur nécessaire, à l'épuration de notre dossier de titres.

Ces heureux auspices allaient, quelque dix ans plus tard, recevoir des événements un démenti glacial. La crise économique dont nous avons parlé tout à l'heure nous ramena, dès 1930, une nouvelle et affligeante série de vaches maigres. Le marasme des affaires, la baisse des titres suisses que nous avions substitués précédemment à nos valeurs étrangères, la réorganisation de certains établissements de crédit en difficulté nous occasionnèrent des pertes ou, tout au moins, des manques à gagner. En 1932, une tombola apporta un léger palliatif à cette situation, mais, quel que fût le zèle de nos membres qui se vérifia de nouveau en cette circonstance, elle ne pouvait apporter davantage.

A partir de 1936 et, en ce qui concerne la Suisse, moyennant une dévaluation monétaire de 30 %, la grande dépression se résorba peu à peu. Mais le réarmement général, qui stimula énergiquement la reprise de l'activité industrielle, annonçait une nouvelle tempête. La foudre tomba sur l'Europe le 1^{er} septembre 1939, et la Seconde Guerre mondiale, qui fit rage autour de nous jusqu'au 8 mai 1945, eut sur les finances de notre Société et pour les mêmes raisons, les mêmes conséquences dommageables que la précédente. Vu la recrudescence des déficits, M. le Président, au comité du 22 novembre 1941, qualifiait la situation d'inquiétante et réclamait des mesures énergiques d'assainissement. Néanmoins, l'Assemblée générale du 19 décembre 1942, à l'issue d'une

discussion animée, dit le procès-verbal, ne crut pas devoir relever les cotisations de nos membres fixées depuis longtemps aux taux de 50 et 10 francs (membres externes).

Dans ces conditions, la situation critique signalée avec clairvoyance par M. le Président ne s'améliora pas, comme bien on pense. Il fallut donc revenir à la charge, l'année suivante, devant l'Assemblée générale du 11 décembre 1943, et celle-ci, mise au clair sur le danger qu'il y aurait à atermoyer davantage, en présence d'un déficit régulier de 2000 francs par an, prit le parti de nommer une commission qui devait, sans trop tarder, faire rapport au comité sur les mesures les plus propres à « ranimer le Cercle et à renflouer la trésorerie »; sous la présidence de M. Jacques Wavre, furent appelés à participer à ses délibérations, MM. Jean-Louis Berthoud, Robert Chatelanat, Gilles Cornaz, le Dr Gilbert DuPasquier et Etienne de Montmollin.

Nous avons sous les yeux le rapport consciencieux et réaliste qu'elle déposa sur le bureau du Comité, en date du 20 octobre 1944. Nous reviendrons, dans un prochain chapitre, sur les suggestions qu'elle présenta en ce qui concerne les activités de notre Société qu'elle souhaitait voir se ranimer, se multiplier et se diversifier dans toute la mesure du possible. Outre le nécessaire ajustement de nos cotisations, elle préconisait, dans le domaine financier, l'augmentation du nombre de nos membres. A cet effet, il convenait d'« élargir la base du recrutement » de la Société, et, à très juste titre, il lui semblait qu'on pourrait atteindre ce but « tout en maintenant le caractère particulier du Cercle qui doit demeurer un lieu de délassement, réservé à des personnes de même éducation attachées aux mêmes traditions ».

Ainsi fut fait en 1945, l'année même où le bilan de notre fortune atteignit le plus bas étiage qu'il ait connu depuis un quart de siècle. Deux ans plus tard, l'Assemblée générale du 13 décembre 1947, par 33 voix sur 49, vota le relèvement de la cotisation des membres ordinaires de 50 à 75 francs. On se fût dès lors trouvé sur un terrain stable et définitivement assaini, si l'élévation de notre loyer à laquelle nous dûmes consentir en 1958 n'avait pas eu sa répercussion sur notre budget, et comme il n'était pas question de rentrer dans la carrière des déficits, l'Assemblée générale extraordinaire du 18 avril 1959 modifia en conséquence les articles 7 et 13 de nos statuts, de sorte que la cotisation annuelle fut désormais portée à 100 francs pour les membres domiciliés dans le canton, à 30 francs pour les externes résidant dans d'autres cantons, à 10 francs pour les externes fixés à l'étranger.

Que le lecteur n'aille pas conclure de ces derniers chiffres qu'il acquitte aujourd'hui une cotisation double de celle que payait son grand-père en 1909. A cette époque, deux

louis de 20 francs en or et une pièce de 10 suffisaient à cet effet; en 1961, notre sympathique trésorier se contenterait de trois « vreneli » de même métal, complétées de deux pièces de 2 francs. Tel a été l'effet de la dévaluation du mois de septembre 1936. Mais à l'époque où M. Edouard de Meuron venait d'assumer la présidence de notre Cercle, les garçonnetts qu'étaient notre digne ami M. Olivier Cornaz et l'auteur de ces lignes, se procuraient 10 cigarettes en introduisant une pièce de 20 centimes dans le distributeur de la gare de Chambrelieu... Vu l'évolution des prix qui se constate de la sorte, on peut estimer que le sacrifice annuel consenti à notre Société par chacun de ses membres s'est allégé d'un bon tiers dans l'espace d'un demi-siècle.

RECRUTEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Le 9 décembre 1759, vingt personnalités de la ville de Neuchâtel, réunies probablement à la Rochette, chez MM. Bosset, résolurent de « cimenter la bonne amitié et l'harmonie » qui régnaient entre elles, en donnant un caractère plus stable à leurs réunions. A cet effet, elles désignèrent leur doyen, M. Frédéric-F. Perregaux, ancien officier au service de France et lieutenant-colonel du Vignoble, en qualité de président, et le chargèrent d'« amodier » ou de louer, comme on dirait aujourd'hui, la maison et le jardin de M. le capitaine Thellung, situés au faubourg de la ville. Ces dispositions prises, on adopta sans désenquêter douze articles qui constituent, pour ainsi dire, l'acte de naissance de notre Société et son premier Règlement.

En annexe de ce précieux document que MM. James de Dardel et Armand DuPasquier ont fait reproduire in extenso en tête de la publication commémorant le 150^e anniversaire du Cercle du Jardin, figure l'état nominatif des vingt membres fondateurs, tel qu'il fut établi le 8 janvier 1760, selon, nous précise une annotation, le numéro de la clef qui leur donnait accès au salon ou à la chambre, où ils lisaient les gazettes et commentaient les événements, en fumant de longues pipes de terre blanche. Or, une première

remarque s'impose à notre attention : sur les quinze noms patronymiques que nous relevons sur cette première liste, neuf, dans l'espace de deux cents ans, ont disparu de notre tableau.

Il en va ainsi de :

Jonas-Pierre de Boyve (N^o 2), banneret de la ville et premier secrétaire de la Société,

Jean-Henry de Chaillet, seigneur d'Arnex, au Pays de Vaud (N^o 6), maître bourgeois en 1786,

Simon-Pierre Le Chevalier de Rochefort (N^o 9),

Jean-Jaques de Luze (N^o 10), banneret de 1771 à 1779,

Jacques-Henry de Luze (N^o 11),

Jean-Frédéric de Pierre, futur conseiller d'Etat, procureur général et chambellan du roi de Prusse (N^o 12),

Pierre-Alexandre du Peyrou, mécène des philosophes et pape des « Lumières » (N^o 13),

Samuel Jacobel qui fut notre 2^e président, de 1791 à 1829 (N^o 14),

Béat-Jacob Perroud, lieutenant de ville en 1785 (N^o 17),

et, enfin, de David-François de Sandoz, receveur du prieuré de Môtiers-Travers (N^o 20).

Ni les uns ni les autres de ces notables personnages de notre XVIII^e siècle neuchâtelois, effectivement, ne sont plus représentés dans nos assemblées par des descendants directs de la ligne masculine, perpétuant jusqu'à nous leurs noms honorables.

Descendons le cours des années et poursuivons cette enquête jusqu'au numéro 300 de la liste établie, avec tant de savoir et de scrupule historique, par le regretté Armand DuPasquier, ce qui nous conduit de décembre 1759 à décembre 1803. Nous y rencontrons un peu plus de cent patronymes, ce qui, par parenthèse, dénote une assez forte natalité dans la classe fortunée de notre population urbaine; eh bien, plus des trois quarts de ces noms ont disparu de nos listes, voire même de l'état civil.

Noms appartenant à la noblesse du cru qui comptait ses quartiers, soit depuis l'époque des Longueville, soit depuis celle des Hohenzollern, comme les Andrié, vicomtes de Gorgier, les Bedaulx, les Bergeon, les Bullot, les Brun d'Oleyres, les Gaudot, les Guy d'Haudanger, les d'Ivernois, les Mellier, les Morel, les Ostervald, les Sandoz-Rollin, les Sandoz-Rosières, les Sandoz-Travers, et encore nous ne sommes pas sûr d'avoir été absolument complet dans cette mélancolique énumération.

Mais aussi, nombreux sont, dans notre liste, les noms de la plus ancienne bourgeoisie de Neuchâtel qui ne sont plus attestés en cette seconde partie du xx^e siècle, tels les Bellejean, les Bourgeois, les Donzel, les Fecquenet, les Fornachon, les Gallot, les Gigaud, les Marquis, les Poncier, les Touchon, les Warnod, auxquels on ajoutera quelques noms d'immigrés pour cause de religion, comme les Aubertin, les De Lor, les Dublé ou Dubled, les Guillebert, etc.

Au bout de cette revue consacrée à un passé irrémédiablement révolu, notre tâche se simplifie d'autant. Somme toute, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la liste des familles qui comptèrent des membres inscrits à la Société du Jardin « La Chambre » durant la période considérée (1759-1803) et qui se trouvent encore inscrites sur notre tableau de 1959, n'est ni longue ni malaisée à établir. En tout et pour tout, elle ne comprend plus que les dix-huit patronymes qui s'ensuivent. Nous les avons disposés dans l'ordre d'entrée de chacun, en lui adjoignant le premier numéro que l'on trouve à leur nom et année, dans l'inventaire établi par feu M. Armand DuPasquier, auquel nous nous référons une fois de plus. On notera, pour plus de clarté, que trois membres de la famille de Bosset (Jean-Frédéric, Abram et Charles-Abel), deux de la nombreuse lignée des Chambrier (Pierre et Frédéric) et deux de celle non moins nombreuse des Pury (David et Abram) concoururent à la fondation de notre Cercle dans les circonstances que nous avons vues; d'où les numéros multiples dont leurs noms se trouvent affectés :

	$\left. \begin{array}{l} 1. \text{ Bosset, Nos } 3, 4 \text{ et } 5 \\ 2. \text{ Chambrier, Nos } 7 \text{ et } 8 \\ 3. \text{ Merveilleux, N}^{\circ} 15 \\ 4. \text{ Montmollin, N}^{\circ} 16 \\ 5. \text{ Perregaux, N}^{\circ} 1 \\ 6. \text{ Pury, Nos } 18 \text{ et } 19 \end{array} \right\}$	Fondateurs	
1759			
1759			7. Pourtalès, N ^o 23
1760			8. Tribolet-Hardy, N ^o 25
1762			9. Sandol-Roy, N ^o 48
			10. DuPasquier, N ^o 52
1764	11. Perrot, N ^o 75		
1765	12. Meuron, N ^o 82		
1778	13. Wavre, N ^o 138		
1786	14. Reynier, N ^o 187		

- 1793 15. Dardel, N^o 242
1797 16. Coulon, N^o 268
1798 17. Bovet, N^o 273
1799 18. Carbonnier, N^o 274

Comme ce tableau nous en apporte la démonstration, les choses de ce monde s'écoulaient avec une vitesse déconcertante, pour peu que l'on prenne la peine de les observer avec un certain recul. D'où cet enseignement permanent en ce qui concerne notre destinée : à moins de consentir à s'étioler pour disparaître peu à peu, par le seul effet de l'usure naturelle du temps, une société comme la nôtre se doit de se rajeunir continuellement, en conservant de ses traditions les parties toujours vivantes.

A cet égard, l'examen des 300 noms qui s'échelonnent sur notre tableau, du 9 décembre 1759 à la fin de 1803, comporte un enseignement que nous pouvons mettre à profit. Ce qui frappe, en le parcourant, c'est, je ne dirais pas la disparate, mais plutôt la multiplicité d'origine de nos membres.

Un tiers d'entre eux, environ, ressortit à ce que l'on appelait naguère la magistrature et ce que nous désignons aujourd'hui par l'expression de fonction publique : membres des autorités municipales (Conseil des Quarante, Conseil des Vingt-Quatre, maître bourgeois en chef, garde-vaisselle, « maisonneur », banneret), membres des autorités de la Principauté (châtelain, maire de l'une quelconque de nos juridictions, avocat général, juge au Tribunal souverain des Trois Etats, membre de la Chambre des comptes, conseiller d'Etat). Ce monde administratif se recrutant assez généralement par cooptation, se ressentait un peu du népotisme; il n'en a pas moins rempli sa tâche avec une probité et un libéralisme qui ont valu à notre pays des jugements flatteurs de la part de nombreux visiteurs étrangers. N'oublions pas, au surplus, que ce *cursus honorum* comportait plus d'honneur que de profit.

Beaucoup plus rares sont ceux de nos membres qui entrèrent au service direct de S. M. prussienne. Tel fut le cas de David-Alphonse, baron de Sandoz-Rollin (N^o 76) qui, après avoir occupé un poste à la légation de Madrid, fut nommé ministre plénipotentiaire du roi Frédéric-Guillaume III auprès de la République française (1796-1801). Citons au même titre Jean-Pierre, baron de Chambrier, seigneur d'Oleyres (N^o 107) qui représenta la cour de Berlin en Sardaigne puis en Suisse, et joua un rôle essentiel dans les difficiles tractations qui, le 12 septembre 1814, amenèrent l'inclusion de Neuchâtel dans la Confédération restaurée. Le gouvernement de la Principauté-canton

couronna, de 1814 à 1823, cette utile et brillante carrière, au cours de laquelle le loyalisme monarchique et le sentiment patriotique n'entrèrent jamais en compétition.

Les gouverneurs nommés par le prince semblent avoir reçu d'office l'entrée de nos salons, sur une visite que leur faisait M. le Président. C'est ainsi que, le 4 juillet 1776, le vice-gouverneur Abraham-Louis Michel, ancien ministre résident de Frédéric II à Londres, fut inscrit à notre tableau sous le numéro 85. Lui succéda (N^o 97), Messire Robert-Scipion de Lentulus, lieutenant général au service de Prusse et membre du Conseil Souverain de la Ville et République de Berne. Puis ce fut le tour de Louis-Théophile le Chêne de Béville, major général et chevalier des Ordres de l'Aigle-Noir et du Mérite militaire (N^o 146), qui prit séance le 9 décembre 1779, soit dix jours après son installation dans ses fonctions. Il est significatif qu'en dépit de toute la sympathie du conseiller d'Etat et procureur général Georges de Rougemont (N^o 150), pareil honneur ne fut pas proposé au baron de Lespérut, gouverneur de la Principauté pour le compte du prince Berthier. Enfin, cette tradition fut renouvelée une dernière fois en faveur de S. E. le lieutenant général Adolphe-Henri-Ernest, comte de Pful (N^o 416), nommé à ce poste, après les événements révolutionnaires de l'année 1831, par le roi Frédéric-Guillaume III. On sait ce qu'il en advint.

Sur les 300 membres de notre Cercle que nous avons recensés durant cette première période, plus d'un quart (soit 76) sont des officiers retirés du service étranger. Au contraire de ce que pourrait laisser supposer l'allégeance à la dynastie de Hohenzollern, proclamée en 1707, quarante-quatre d'entre eux ont servi en France, soit dans la Garde suisse, soit dans les régiments capitulés des cantons voisins (Besenval, de Bocard, Castella, Monnin, Wittmer). De ce nombre, vingt et un regagnèrent leurs foyers avec la croix de l'Ordre du Mérite militaire que Louis XV avait institué pour distinguer les officiers protestants auxquels les statuts de l'ordre fondé par son arrière-grand-père interdisaient de décerner celle de Saint-Louis.

En dépit de l'existence, depuis le début du XVIII^e siècle, d'un régiment de Chambrier en Hollande, et de l'organisation, au moment de la guerre d'indépendance américaine, du fameux régiment de Meuron, le service néerlandais ou des Etats Généraux des Provinces Unies, comme on disait à l'époque, vient seulement en second rang avec vingt-six engagements entre 1759 et la Révolution française. Celui de Sardaigne était encore moins en faveur dans notre jeunesse. Enfin, nous ne comptons pas plus de trois de nos membres qui aient cru devoir revêtir l'uniforme prussien de leur souverain-seigneur.

On s'engageait au sortir de l'adolescence et l'on prenait sa retraite, parvenu au grade de capitaine, de major ou de lieutenant-colonel. La pension de leur grade, cumulée avec la part d'héritage qui leur était échue entre temps, permettait à ces officiers retraités de prendre femme et de subsister honorablement au chef-lieu, et les loisirs dont ils jouissaient les faisaient particulièrement assidus au jardin Thellung où ils jouaient au « cornichon » (sorte de jeu de boules), ainsi qu'à la chambre adjacente où ils suivaient dans les gazettes la chronique de leur ancien régiment. Dans le nombre de ces officiers, il en faut relever six qui parvinrent au généralat; ce sont :

Claude-Auguste Sandoz, lieutenant général au service des Etats Généraux (1779) et commandant de place de La Haye (N^o 37);

Charles-Daniel, comte de Meuron, lieutenant général au service de S. M. britannique (N^o 94);

Pierre-Frédéric de Meuron, frère du précédent, gouverneur de Ceylan (1798-1799) et lieutenant général au même service (N^o 287);

Isaac de Bedaulx, major général (1779) au service des Etats Généraux de Hollande (N^o 51);

David-François Le Chevalier de Rochefort, retiré du service de France en 1786, avec le grade de maréchal de camp (N^o 34);

et Jacob Amédroz, de La Chaux-de-Fonds, breveté maréchal de camp au service de France en 1780 (N^o 160).

Les affaires ont dans notre Cercle une représentation égale, à quelques unités près. C'est aussi qu'aux approches de la Révolution française, la Principauté de Neuchâtel et Valangin vit dans une prospérité exceptionnelle et qui, toutes choses égales d'ailleurs, dépasse vraisemblablement le niveau de ce que nous connaissons depuis quelques années, sous la dénomination de « haute conjoncture ». Chose à remarquer, si l'horlogerie et la dentellerie représentent des postes importants dans l'économie neuchâteloise de la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'indiennage fait de notre Vignoble l'une des régions les plus industrielles du continent.

Aucun préjugé dans la société neuchâteloise d'alors n'assignait un rang subalterne, voire inférieur, aux activités de la banque, de l'industrie et du négoce; elles jouissent, au contraire, de la même considération qui les entourait en Angleterre, aux Pays-Bas et généralement dans les pays réformés de l'Europe, alors qu'en France, à la même époque, le commerce, sauf quelques rares exceptions, était interdit aux gentilshommes, sous peine de déchéance.

A cet égard, rien de moins aristocratique, dans le sens étroit du terme, que notre Société à la fin du XVIII^e siècle. Sous les conditions d'usage et qu'évoque si heureusement l'article 24 de nos statuts, ses portes s'ouvrent devant les financiers et les commerçants avec la même libéralité que devant les magistrats en exercice et les officiers retraités du service étranger. Preuve en soit les 74 noms de négociants et d'industriels que nous avons relevés au cours de notre enquête portant sur quarante-quatre ans. Au reste, de nombreux mariages se concluent entre ces divers éléments de la société neuchâteloise, et des anoblissements décernés avec discernement, non seulement à la réussite, mais encore et surtout à la bienfaisance, ont pour effet d'égaliser les conditions sur le plan mondain.

Si ses affaires brésiliennes et portugaises retinrent loin du pays natal le célèbre banquier et philanthrope David de Pury, de sorte qu'il ne figure pas sur la liste établie naguère par les soins de M. Armand DuPasquier, il y a lieu de rappeler en quelques lignes la remarquable ascension, en notre ville, de la famille de Pourtalès. Elle illustre à merveille, en effet, ce que nous écrivions tout à l'heure.

Né à La Salle, gros bourg de la région d'Anduze, dans l'actuel département du Gard, en 1701, Jérémie Pourtalès quitta les Cévennes pour cause de religion et vint s'établir à Neuchâtel en 1720. Il y épousa Esther, fille de Jacques de Luze, lui aussi d'ascendance huguenote et qui venait d'introduire au Bied, près de Colombier, l'industrie des toiles peintes. L'affaire prit un brillant essor sous la direction de Jean-Jacques de Luze (N^o 43, 1691-1763), fils du précédent, qui y associa son beau-frère. En 1729, ce dernier avait acquis ses lettres de bourgeoisie, et se trouvait en 1750 dans une situation assez en vue pour que le roi Frédéric II consentît à lui conférer la noblesse. Reçu de notre Cercle en 1763 (N^o 61), Jérémie de Pourtalès décéda en 1784.

Son fils Jacques-Louis (1722-1814) revendiqua son indépendance en 1763, pour fonder la maison de commerce Pourtalès & C^{ie} qui devait illustrer son nom. Aux approches de la cinquantaine, il épousa Rose de Luze, fille de son cousin germain Jean-Jacques (N^o 10, 1728-1779) qui allait devenir banneret de Neuchâtel en 1771 et recevoir la noblesse l'année suivante, et que l'on distinguera de son père, mentionné tout à l'heure sous numéro 43. Surnommé le roi des négociants ou le nabab neuchâtelois, Jacques-Louis de Pourtalès donna une extension mondiale, non seulement à l'entreprise qu'il venait de fonder, mais à l'industrie de l'indiennage dans son ensemble. Laissant à ses associés la partie technique du métier, il ne cessa de sillonner l'Europe pour pros-

pecter de nouveaux marchés et assurer, au meilleur compte, le réapprovisionnement de ses usines en toiles de coton venant des Indes et en produits tinctoriaux dont beaucoup s'achetaient aux Antilles.

La haute intelligence, le sens aigu de la conjoncture et, parallèlement, la scrupuleuse honnêteté qui caractérisaient Jacques-Louis de Pourtalès, lui valurent une situation exceptionnelle sur le marché européen. On sait la libéralité magnifique qu'il fit à ses concitoyens en les dotant de l'hôpital qui porte son nom. En ce qui concerne notre propos particulier, il faut relever qu'il fut reçu du Cercle que venait de contribuer à fonder son beau-père, le 20 janvier 1760. Quelques années plus tard, en 1787 respectivement, et 1788, il y patronna la candidature de deux de ses collaborateurs de confiance, savoir Jean-Frédéric Brandt (N^o 198) et Abram-Daniel Ducommun (N^o 204), gendres l'un et l'autre de Jean-Frédéric de Bosset (N^o 3, 1729-1812). Associé à son entreprise depuis 1790, Paul-Louis Carbonnier passa à la maison Coulon & C^{ie} en 1796, et fut reçu de notre Société en 1799, sous le numéro 204. Il était issu d'une famille calviniste de Millau en Rouergue (aujourd'hui département de l'Aveyron).

Parmi les industriels, hommes d'affaires et financiers qui venaient se délasser au jardin Thellung, citons encore les frères Ehrard (N^o 141) et Charles-Guillaume Borel (N^o 149) qui exploitaient de concert les « rouages » de Serrières et particulièrement ceux de la papeterie, Claude-Abram DuPasquier, reçu le 19 décembre 1786 (N^o 191), et qui, avec son associé Vaucher, dirigeait la fabrique de toiles peintes de Cortaillod, et Louis Bovet-Bonhôte (N^o 273) qui faisait de même à Boudry. Enfin, on n'omettra pas le nom du financier Denis de Rougemont; à la même époque, il fondait à Paris un établissement de crédit qui, en quelques années, devint assez important pour que le roi de Prusse n'hésitât pas à lui confier la représentation en France de ses intérêts personnels. Il s'inscrivit à notre Cercle, le 11 décembre 1793, sous le numéro 241. Et l'on sait assez qu'il acquit, en 1816, l'Hôtel DuPeyrou sur le fronton duquel il substitua ses propres armes à celles de son constructeur. On se bornera à ces quelques mentions, encore que beaucoup d'autres prêteraient à des remarques intéressantes.

Saluons au passage un petit nombre d'hommes de loi, une demi-douzaine de médecins, cinq ou six ministres du saint Evangile, et nous aurons fait le tour de la Chambre telle qu'elle se présente à nous entre 1759 et 1803. Si l'on veut bien songer que notre petite et florissante cité ne comptait pas 4000 habitants à la fin du XVIII^e siècle, on est en droit d'écrire que le Cercle du Jardin incarnait fidèlement les divers aspects de la société neuchâteloise, dans l'acception la plus compréhensive de ce terme.

L'évolution de la politique et de l'économie au XIX^e siècle allait, en revanche, transformer profondément les caractères de notre association. Ce n'est pas, au reste, que les discussions sur les grandes questions politiques à l'ordre du jour aient été bannies de nos salons. Au contraire, dès cette époque, elles pouvaient y prendre un ton assez vif, témoin ce texte significatif, cité par M. James de Dardel :

« On y discute les opinions politiques, constate et déplore le Comité, en date du 4 décembre 1805, avec une virulence et une aigreur et sans aucun ménagement. On se permet même des épithètes odieuses contre les puissances et autorités souveraines. Le Comité sentant profondément combien de pareils écarts de la bonne Règle compromettent l'honneur de la Société et peut-être la sûreté de la Patrie, prie instamment et conjure toutes les personnes qui sont dans le cas de se les reprocher, d'être plus circonspectes dans la suite et de se modérer dans leurs propos, afin de leur éviter les regrets qu'elles pourraient éprouver si nous avions du désagrément à cette occasion. »

Au surlendemain de la bataille d'Austerlitz dont l'issue, bien entendu, n'était pas connue à Neuchâtel, à cette date, et à la veille du Traité de Schoenbrunn, aux termes duquel le roi de Prusse fit au vainqueur l'abandon de sa Principauté de Neuchâtel et de Valangin, on devine aisément le sujet de ces polémiques et les partis aux prises : les tenants des idées nouvelles instaurées par la Révolution française et consolidées par l'Empire, s'étaient violemment pris de bec avec ceux qui demeuraient fidèles à l'ordre établi.

En 1814, la restauration du roi Frédéric-Guillaume III dans sa petite principauté jurassienne mit fin à ces dissensions et ranima les sentiments loyalistes au sein de la Société dont faisaient partie tous les conseillers d'Etat. Les plus nombreux, à la vérité, y avaient obtenu leurs entrées avant leur nomination, en qualité de fils de membres, comme, par exemple, Frédéric-Auguste de Montmollin (N^o 240) ou Frédéric-Armand de Perregaux (N^o 332), nos 5^e, respectivement, et 7^e présidents. Mais l'admission des conseillers d'Etat Joël Matile (N^o 400), Charles Cousandier (N^o 406), Auguste Favarger (N^o 426) et Henri-Florian Calame (N^o 434), qui ne pouvaient exciper de cette qualité, ainsi que l'invitation faite en 1832 au lieutenant général de Pfuel, dernier gouverneur de S. M. Prussienne dans notre pays, démontrent assez les opinions que professait la quasi-totalité de nos sociétaires.

Mentionnons au même titre l'admission, en 1818, du célèbre Louis Fauche-Borel (N^o 372) qui avait trempé dans la plupart des conspirations organisées par les Chouans contre le Directoire et le Consulat, et qui, après la restauration de Louis XVIII sur le trône des Tuileries, avait éprouvé, disait-il avantagusement, l'ingratitude des Bourbons.

La température de notre Cercle, à cette époque, devait être royaliste et même « ultra », marquant ainsi une nette réaction sur les tendances « philosophiques », pour ne pas dire maçonniques, très en faveur dans la génération précédente.

A cet égard, Ehrard Borel, cinquième de ce prénom et dit aussi Borel-Thuilier (1793-1861, N° 347), constitue une notable exception. Lors des événements de septembre 1831, ses convictions libérales étaient si notoires que les républicains, en possession du château, lui offrirent de prendre place parmi eux. Il leur opposa un refus, vu le peu de confiance qu'il faisait à leurs capacités. Dix-sept ans plus tard, en revanche, il accepta de siéger au sein du gouvernement provisoire de la République, et comme il était fort opulent, fit même une importante avance de fonds au nouveau régime. En 1849, il fut nommé au poste de préfet de Neuchâtel, et l'on remarquera que c'était un poste de confiance, dans l'agitation des esprits dont le chef-lieu demeurait le théâtre.

Il avait, en 1813, sollicité son admission à la Chambre, comme son père Ehrard IV dont nous avons déjà parlé, l'avait fait en 1779. Nous ignorons toutefois si, au moment où croissait continuellement la tension politique dans le canton-principauté, il fréquentait encore notre salle de lecture; à tout le moins, devait-il y être plutôt mal vu.

Dans tous les cas, la Révolution du 1^{er} mars 1848 priva de leurs fonctions publiques nombre de nos membres qui en avaient été investis par la confiance de l'ancien régime, à commencer par le président du Conseil d'Etat, le baron Frédéric-Alexandre de Chambrier (N° 305), auteur — soit dit en passant — de l'excellente *Histoire de Neuchâtel et Valangin* que l'on lit toujours avec profit, et notre propre président depuis 1846, le conseiller d'Etat Frédéric-Armand de Perregaux, directeur de la police centrale, fut contraint de faire de même.

En présence du nouvel état de choses, trois opinions se trouvaient représentées dans notre Société: 1^o le refus de toute participation à l'activité politique; 2^o la reconnaissance de la République, mais l'opposition légale au parti radical qui prétendait la monopoliser; 3^o le rétablissement de l'ancien régime, fût-ce au prix d'un coup de force. On sait assez que les partisans de la solution extrême tentèrent de la faire prévaloir le 3 septembre 1856; on sait aussi que parmi les principaux affiliés de la conjuration se trouvaient quatre de nos membres, soit: le comte de Pourtalès-Steiger (N° 368), Georges-Frédéric Petitpierre, comte de Wesdehlen (N° 428), le lieutenant-colonel Frédéric de Meuron-Terrisse (N° 396) et le capitaine J.-L. Boscawen-Ibbetson (N° 411), que son mariage avec une fille d'Henri-Alphonse de Sandoz-Rollin (N° 199) avait fixé à Neuchâtel.

Dans l'autre camp, c'est-à-dire parmi les modérés, on citera un James de Meuron (N^o 418), un Frédéric-André Wavre (N^o 422), un Henri-Florian Calame, ancien conseiller d'Etat (N^o 434), un Henri DuPasquier (N^o 435), un Charles Lardy (N^o 445), qui surmontèrent leurs préventions et acceptèrent de siéger au Grand Conseil, dans le dessein d'assagir la République. Sur le plan communal, même mention doit être faite de Louis-Philippe de Pierre (N^o 398) qui, sous le nouveau régime, présida la municipalité de Neuchâtel, et, dans l'ordre judiciaire, de Paul-Alphonse de Coulon (N^o 443) qui assumait la présidence du tribunal de notre ville entre 1848 et 1865. Entre les représentants de ces deux tendances, la divergence était profonde, et l'on peut admettre comme fondée la tradition selon laquelle certains de nos membres auraient définitivement déserté nos salons pour n'y plus rencontrer ceux qui, en cachette d'eux, avaient monté le malencontreux coup de main du 3 septembre 1856.

Quoi qu'il en soit, l'âpreté de la lutte politique et la formation des partis expliquent l'ostracisme qui a longtemps régné chez nous à l'égard des tenants du radicalisme. Au reste, ceux-ci ne se faisaient pas faute de dauber sur les « aristocrates du faubourg » qui, pour la plupart, s'étaient loyalement ralliés au fait accompli, et ne marchandèrent pas leur dévouement désintéressé aux intérêts supérieurs de la cité et du canton. Aujourd'hui, nous ne voyons plus la chose du même œil intransigeant, mais c'est aussi que la discorde civique n'est plus qu'un souvenir dont l'amertume s'est dissipée avec le temps. En 1946, le Conseil d'Etat, après quatre-vingt-dix-huit ans d'absence, rentra chez nous, en la personne de M. Léo DuPasquier (N^o 872) qui avait été élu en cette qualité en novembre 1943, et quelques années plus tard, une décision du comité arrêtait que, dans l'examen des candidatures, seuls demeuraient applicables les critères définis par l'article 24 de notre Règlement.

Si le Pacte de 1815 n'avait pas interdit aux cantons de conclure des capitulations militaires avec les Etats étrangers, la Constitution fédérale de 1848 prescrivait l'extinction progressive de ce droit, au fur et à mesure que les conventions conclues à cet effet parviendraient à échéance. Ainsi se tarit peu à peu cette source de recrutement de nos membres, si importante au siècle précédent.

La Principauté, pour des raisons bien évidentes, refusa, en 1816, de participer au renouvellement de la capitulation franco-suisse qui mit au service des Bourbons une brigade de la garde et quatre régiments de ligne. C'est donc à titre français que le baron Alexandre-Charles de Perregaux (N^o 391) conquiert, sous la Monarchie de Juillet, ses étoiles de maréchal de camp et sa cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

Frère puîné de notre 7^e président, il a d'abord servi sous l'Empire, dans les rangs du bataillon neuchâtelois des « Canaris », puis en qualité d'aide de camp du maréchal Marmont, duc de Raguse, lequel avait épousé sa cousine germaine, fille de Jean de Perregaux, le fameux financier et régent de la Banque de France. Chef d'Etat-Major de l'Armée d'Afrique, il fut grièvement blessé, lors de l'assaut de Constantine (vendredi 13 octobre 1837), par l'explosion de la bombe qui tua raide le général Damrémont. Quelques jours plus tard, il succombait en rade de Cagliari, à bord du bateau qui le ramenait en France. Dans le département d'Oran, la ville de Perrégaux (*sic*) commémorait son souvenir jusqu'à ces temps derniers.

En 1814, sur la suggestion de son gouverneur, le baron J.-P. de Chambrier d'Oleyres, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III résolut de renforcer sa Garde par un bataillon de tirailleurs, recruté dans la Principauté de Neuchâtel. Il en confia l'organisation et le commandement à Charles-Gustave de Meuron (N^o 317) qui demeura à sa tête jusqu'en 1817. Lui succédèrent les majors Louis de Brun (N^o 293) et Henri de Sandol-Roy (N^o 329). Parmi les jeunes Neuchâtelois qui portèrent avant 1848 l'épaulette d'officier dans ce corps de troupe, citons les capitaines Charles de Meuron (N^o 295) qui avait fait ses premières armes à Seringapatam, en 1799, Frédéric-Henri de Meuron-Terrisse (N^o 396) dont nous parlions tout à l'heure, et Edouard de Pourtalès (N^o 420), promu à ce grade en 1828.

Quant au lieutenant Louis-Philippe de Bosset qui figura à ses côtés, c'était le fils de Jean-Henri de Bosset (1762-1812, N^o 258) qui commanda le bataillon des « Canaris » en Espagne et en Russie et mourut à Smolensk des suites de ses blessures. Admis à l'Ecole militaire de Besançon, il participa à la campagne de France, à l'âge de quinze ans et demi, ce qui, en 1850, l'autorisa à porter la médaille de Sainte-Hélène. Démobilisé par Louis XVIII, il s'engagea auprès de Frédéric-Guillaume III et se trouvait dans la région de Coblenz au moment de Waterloo, d'où la médaille de la Reine Louise qui lui fut décernée. Quelques années plus tard, il troqua le service de Prusse pour celui des Pays-Bas. Rentré à Neuchâtel, il fut nommé lieutenant-colonel des milices, en 1840, et devint en 1873 notre 8^e président (N^o 414).

En ce qui concerne la troupe, la Révolution du 1^{er} mars 1848 arrêta le recrutement sur sol neuchâtelois du bataillon des tirailleurs de la Garde, mais certains de nos membres continuèrent d'y servir comme officiers. Par ailleurs, l'armée prussienne devenue allemande en 1871, voire la marine impériale, accueillait assez libéralement ceux des ressortissants de l'ex-principauté qui souhaitaient d'y faire carrière. Celui qui s'y

avança le plus haut fut, sans contredit, le major général Guillaume de Marval (N° 642); frère aîné du spirituel D^r Carle de Marval (N° 643) dont le souvenir ne s'est pas effacé parmi nos membres; il devint aide de camp de Guillaume II, dernier roi de Wurtemberg, et, durant le printemps et l'été 1915, commanda une division de cavalerie sur le front de Courlande. Citons sous la même rubrique, le capitaine de corvette Alfred de Meuron (N° 696), fils de notre 11^e président et qui prit sa retraite un peu avant la Première Guerre mondiale.

Le cas du D^r Henri de Montmollin (N° 555) est un peu différent. Interne dans un hôpital de Berlin en 1866, il offrit ses services au roi Guillaume 1^{er} à l'annonce des hostilités déclenchées contre l'Autriche. Nommé lieutenant dans une formation sanitaire de la Garde prussienne, il participa à la bataille de Sadowa en qualité de chef d'ambulance, et ses services lui valurent l'Ordre de l'Aigle Rouge et la médaille commémorative de la campagne. Il rengagea en 1870, mais cette fois sous l'uniforme fédéral et dans les rangs de la mission sanitaire formée par la Suisse; la Croix de fer avec ruban blanc constitua, en cette occasion, la récompense de son dévouement.

Parmi les officiers retraités du service étranger qui fréquentaient nos salons de la place des Halles, on pouvait reconnaître aux environs de 1830, le lieutenant général Simon de Sandol-Roy (N° 328) et le colonel Charles-Philippe de Bosset-Sandoz (N° 239), tous deux issus du régiment de Meuron. Le premier était demeuré au service des Pays-Bas et, après avoir été gouverneur des Moluques, avait commandé en chef les troupes néerlandaises des Indes orientales. Le second avait passé à l'Angleterre et, sous la tunique rouge, avait gouverné Ithaque et Céphalonie, à la grande satisfaction des populations grecques de ces deux îles. Inspecteur des milices des îles Ioniennes que le Congrès de Vienne avait attribuées à la Grande-Bretagne, il prit sa retraite en 1818 avec la croix de chevalier de l'Ordre du Bain. Une partie de la collection archéologique qu'il avait réunie à l'occasion de son gouvernement se trouve aujourd'hui au British Museum, mais la ville de Neuchâtel en a recueilli quelques pièces de valeur.

Sur le plan économique, le régime du prince Berthier avait, dans l'ensemble, été des plus funestes aux intérêts de la Principauté. D'une part, le blocus continental, instauré en 1806, avait contrecarré l'approvisionnement régulier en matières premières de ses fabriques de toiles peintes; d'autre part, le système aveuglément protectionniste pratiqué par l'administration napoléonienne, tant dans l'Empire français que dans le royaume d'Italie, privait l'industrie neuchâteloise, coupée au surplus de la Suisse par un cordon douanier, de ses principaux débouchés.

La paix revenue en 1815, les affaires reprirent, et l'on sait assez le brillant avenir que le XIX^e siècle allait réserver à l'industrie horlogère de nos Montagnes, mais dans le Vignoble, celle de l'indiennage, à laquelle tant de nos familles étaient intéressées, ne retrouva pas sa prodigieuse prospérité d'antan. Une à une, les fabriques se fermèrent entre Cressier et Saint-Aubin. La dernière à cesser la fabrication fut, en 1854, celle de Cortaillod, exploitée, comme on a vu, par la maison Vaucher DuPasquier & C^{ie} et dont les produits avaient été exportés, durant trois quarts de siècle, dans la plupart des pays du monde. Elle devait rouvrir ses portes, vingt-cinq ans plus tard, grâce à l'heureuse et audacieuse initiative d'Edouard Berthoud (N^o 557) qui eut l'idée d'installer dans les bâtiments de la « fabrique neuve » où l'horlogerie avait succédé aux toiles peintes dans des conditions assez précaires, une usine de câbles électriques. Au bout de nombreuses tribulations, elle prit l'essor qu'on lui connaît.

Cette entreprise, toutefois, demeura seule de son espèce, ou peu s'en faut. C'est pourquoi, au cours de la seconde partie du XIX^e siècle, les mentions d'« industriel », de « négociant », de « commerçant » se font plus rares dans les notices rédigées à l'intention du 150^e anniversaire, et en leur lieu et place reviennent assez souvent celles de « rentier », de « propriétaire », d'« agronome » ou de « viticulteur », et ce changement exprime clairement, selon nous, la stagnation du mouvement industriel dans cette partie de notre canton.

Est-ce à dire que nos membres se soient détournés, dans leur ensemble, de toute activité d'ordre économique, pour vivre « noblement », comme on disait sous l'ancien régime ? A soutenir cette opinion, on tomberait dans une exagération manifeste. Neunkirchen en Autriche, Thann en Alsace, Lyon, Le Havre, Bordeaux, Marseille, Bruxelles, Gênes, Livourne, Naples, Alexandrie d'Égypte, New York, San Francisco, Saint-Domingue, Bahia au Brésil ont été, à des dates diverses du XIX^e siècle, le siège d'affaires commerciales prospères, sous la direction de l'un ou l'autre de ceux-ci. Pour l'époque de Louis-Philippe, nous n'oublions pas non plus la remarque de Toussenel concernant la finance parisienne : tout antisémite qu'il est, ce pamphlétaire fait observer qu'un Neuchâtelois roule trois Genevois, capables eux-mêmes de plumer trois Israélites. Pensait-il en l'occurrence à Denis de Rougemont ?

Au chef-lieu, c'est dans la banque, effectivement, que s'affirment l'activité et la capacité de nombreuses personnalités inscrites à notre tableau. Le lecteur ne s'attend pas, évidemment, à ce que nous lui en fournissions l'inventaire complet et nominatif. On ne saurait cependant passer sous silence Alphonse de Sandoz-Franel (N^o 409), chef de la

Banque Sandoz, Berthoud & C^{ie}. Successivement secrétaire et trésorier du Cercle, il devint notre 9^e président en 1876 et conserva ses fonctions jusqu'à sa mort, survenue en 1896. Et l'on doit aussi une brève mention à la mémoire de Louis de Pury (N^o 472), fondateur de l'établissement de crédit qui a si longtemps porté son nom dans notre ville et qui a eu une importante succursale à Londres. C'est lui qui, grâce à ses relations avec la finance parisienne, a procuré les fonds nécessaires à l'établissement du « Franco-Suisse », soit du chemin de fer reliant Neuchâtel à Pontarlier et au réseau du PLM. L'un et l'autre de ces deux hommes distingués siégèrent au Grand Conseil, durant la législature 1856-1859.

Pendant le premier demi-siècle de son existence, notre Cercle, ainsi qu'on l'a vu, n'avait compté dans ses rangs que peu de représentants des carrières libérales. Ils se multiplient au cours de la période suivante et particulièrement après 1848. En effet, ceux qui, en raison de l'avènement du régime républicain, ne pouvaient plus ambitionner la châtelainie de Thielle, la mairie de Travers et le suprême honneur du Conseil d'Etat, se tournèrent vers d'autres activités, comme le barreau, le notariat ou la médecine dont les études prenaient un caractère de plus en plus scientifique.

Parmi les professeurs de la première Académie instituée en 1838, en vertu d'un rescrit du roi Frédéric-Guillaume IV, plusieurs étaient des nôtres, à savoir Abram-François Pettavel (N^o 351) qui y enseignait les belles lettres et qui fut deux fois son recteur, l'éminent historien du droit et le savant médiéviste que fut Georges-Auguste Matile (N^o 427), le botaniste Charles-Henri Godet (N^o 430) qui dirigea la bibliothèque de notre ville, de 1859 à 1869, et le chimiste Frédéric-Edouard Sacc qui termina sa carrière à Santiago de Chili (N^o 471). A ces noms, il est juste d'ajouter celui de Charles de Perrot (N^o 364); conseiller d'Etat, juge au Tribunal Souverain des Trois Etats, ce juriste distingué introduisait les stagiaires neuchâtelois dans les mystères de notre vieux droit coutumier.

Supprimée par le régime républicain, le 17 juin 1848, l'Académie de Neuchâtel renaquit de ses cendres en vertu d'une loi votée par le Grand Conseil, le 22 octobre 1866. Avant de devenir notre 10^e président, Alfred de Chambrier (N^o 484) en assumait par deux fois le rectorat, en 1879 et 1885. Ce fut donc lui qui eut la charge de répondre au conseiller d'Etat Robert Comtesse, chef du Département de l'instruction publique, le 26 mars 1886, lors de l'inauguration du bâtiment universitaire dû à la munificence de la Caisse d'épargne. Nous avons eu l'occasion de lire son discours, et le moins que nous puissions en écrire, c'est qu'il est tout empreint d'une rare élévation d'esprit. Professeur

de minéralogie, président, en 1899, de la Société suisse des sciences naturelles, Maurice de Tribolet (N^o 580) connut aussi les honneurs du rectorat en 1903. A la Faculté de droit se distinguèrent les professeurs et juges cantonaux Louis Michaud (N^o 535) et Georges Courvoisier (N^o 569). Enfin, en sciences, le géologue Léon DuPasquier (N^o 611) semblait annoncer une carrière de niveau européen quand la mort, en 1897, l'enleva à l'estime de ses pairs dans sa 34^e année.

Parallèlement, on se doit de rappeler le nom de Félix Bovet (N^o 495). Dans la cité, la bibliothèque qu'il dirigea entre 1848 et 1859 lui doit beaucoup, et davantage encore, l'Eglise neuchâteloise. Excellent hébraïsant, c'était aussi un théologien de grande classe, et ce qui ne gâte rien en l'occurrence, un fin lettré, tout pétri des humanités classiques et maître de sa langue.

De quelque côté qu'ils nous vinssent, les membres de notre Société, à l'époque dont nous traitons, se sont distingués, dans l'ensemble, par leur souci du bien public et par leur goût des choses de l'esprit. Aussi bien, peut-on écrire, sans tomber dans la flagornerie, que notre ville et notre canton leur doivent nombre d'utiles réalisations dans les domaines de l'économie, des sciences, des beaux-arts et de la santé. Il semblait, en effet, à ces hommes de l'ancien régime, que leur situation privilégiée leur faisait un devoir sacré de mettre une partie de leur activité et, en cas de besoin, de leur fortune, au service de la communauté. Et l'on constatera que l'avènement du nouveau régime ne les refroidit nullement dans leur zèle civique.

La fondation de la Caisse d'Épargne, le 24 octobre 1812, démontre ce que nous avançons. Sur les douze membres qui formèrent son premier conseil, dix figuraient à notre tableau, parmi lesquels son président, Henri-Alphonse de Sandoz-Rollin (N^o 199), conseiller d'Etat, que préoccupaient les questions d'économie et de statistique, et son directeur, Paul-Louis-Auguste Coulon (N^o 268) qui, jusqu'à son dernier jour survenu le 22 mars 1855, fut, avec un désintéressement absolu, l'âme et le bon génie de cette entreprise d'utilité publique.

Son père, prénommé Paul, était issu d'une famille calviniste de Cornus en Rouergue (aujourd'hui département de l'Aveyron); très jeune, il avait débarqué en 1745 à Neuchâtel dont il acquit la bourgeoisie en 1767. Il entra dans les affaires et devint bientôt le principal associé de son compatriote Jacques-Louis de Pourtalès (N^o 206) dont il épousa une cousine, M^{lle} Viala, elle-même d'origine française et réfugiée. C'est de cette union que naquit, le 28 février 1777, Paul-Louis Coulon qui fut reçu de la Chambre le 8 décembre 1797. Il voyagea pour le compte de l'opulent homme d'affaires, en

Allemagne, en Angleterre et en France, et se fit partout une réputation méritée d'habileté et d'intégrité.

Il eut le mérite de trouver une forme pratique à l'établissement que l'on se proposait de créer depuis quelque temps pour faire fructifier les économies des « domestiques, manouvriers et vigneron », comme il le disait dans un mémoire du 22 février 1812, de manière à les préserver de la cupidité des aigrefins, de leur inculquer le goût de l'épargne, de mettre à l'abri leurs vieux jours, en les retirant, s'il y avait lieu, de l'ivrognerie et de la débauche où, paraît-il, trop d'entre eux engloutissaient leurs salaires, faute de pouvoir les remployer utilement.

L'affaire prospéra sous sa direction et allait de toutes manières se rendre utile au pays. En 1847, elle avança les liquidités nécessaires à payer l'amende imposée par l'autorité fédérale au canton-principauté qui avait refusé de participer à la répression militaire du Sonderbund. Or il n'est pas douteux que Paul-Louis de Coulon, auquel le roi de Prusse venait de conférer la noblesse, a contribué de ses deniers à parfaire cette somme. Cette satisfaction ne l'empêcha pas d'endiguer avec autorité, compétence et bonhomie la panique qui s'était emparée des déposants au lendemain du 1^{er} mars 1848. Ce faisant, il consolidait la République, mais toute autre conduite eût compromis les intérêts supérieurs qu'il s'était engagé à sauvegarder. C'est ce dont il entretenait le gouvernement provisoire, le jour même de son installation au Château.

Dans cette politique inspirée par le plus haut patriotisme, Paul-Louis de Coulon trouva un digne successeur à la direction de la Caisse d'épargne quand, le 8 décembre 1849, Henri-Alphonse de Sandoz-Rollin lui abandonna la présidence, pour détendre encore les relations que l'entreprise devait nécessairement entretenir avec les autorités cantonales. Nous voulons dire François de Montmollin (N^o 394) qui, comme lui, était un ennemi de la politique du pire, et penchait pour une collaboration dans le cadre de la République, entre les anciens royalistes et les éléments modérés du nouveau régime.

Il n'entre pas dans notre propos de concurrencer en quelques lignes les 374 pages que Philippe Godet, avec beaucoup de talent, a consacrées à l'histoire de cette institution, durant le premier siècle de son existence. Nous voudrions marquer simplement qu'elle n'a jamais marchandé son appui financier à l'Etat et à nos communes du Haut et du Bas, et que de 1812 à 1912, six de nos membres, sans interruption, se sont succédé à la présidence de son comité, parmi lesquels nos 9^e et 10^e présidents, Alphonse de Sandoz et Alfred de Chambrier.

Dès sa jeunesse, Paul-Louis de Coulon s'était intéressé aux sciences de la nature; devenu homme, il leur avait consacré les loisirs que lui laissaient les affaires, et entretenait à ce sujet des relations suivies avec le grand botaniste genevois Pyrame de Candolle. On ne s'étonnera donc pas qu'il ait donné tout son appui à l'initiative des savants qui tendaient à coordonner et à promouvoir les études dans ce domaine, par la création d'une Société suisse des sciences naturelles. Celle-ci fondée, il en organisa aussitôt la section neuchâteloise dont il fut le premier président en 1832. Cinq ans plus tard, il ouvrait les galeries de notre Musée de zoologie.

Dans cette œuvre, il fut utilement secondé par son fils Louis (N° 407) et par Auguste de Montmollin, son beau-frère (N° 429), tous deux amis du grand géologue Louis Agassiz, ainsi que par le botaniste Charles-Henri Godet dont nous avons déjà parlé; un autre Coulon que l'on doit mentionner au même titre, c'est son neveu Paul-Alphonse (N° 443), membre fondateur et premier président de la Société d'histoire et d'archéologie qui s'organisa en notre ville, dans le courant de l'année 1864.

L'œuvre artistique du peintre Maximilien de Meuron qui fut reçu des nôtres en 1804, sous le numéro 302, ne saurait être méconnue, quelles que soient les tendances qui prévalent aujourd'hui dans un public plus ou moins éclairé. On rappellera également qu'en 1816, il organisait à Neuchâtel le Musée des beaux-arts, et qu'en 1842, dans le but de l'enrichir par des acquisitions judicieuses, il fonda la Société des amis des arts. Il légua enfin à la commune de sa ville natale les sommes qui ont permis la construction du musée actuel.

Un autre bienfaiteur du pays fut incontestablement Auguste de Meuron dit de Bahia (N° 437). Né en 1789, il avait acquis au Portugal, puis au Brésil, une très grosse fortune dans le négoce et dans les plantations. Retourné au pays, il résolut d'en consacrer une partie à avantager ses concitoyens. C'est ainsi qu'il fut rendu attentif au sort misérable dans lequel croupissaient les aliénés de notre pays, faute d'un établissement susceptible de leur fournir un asile et des soins. Conquis par l'idée de soulager ces malheureux, il fit construire et dota la Maison de santé de Préfargier qui ouvrit ses portes en 1849 et dont le premier médecin fut le Dr Louis Bovet (N° 451).

Au cours de ces cinquante dernières années, l'effectif de nos membres n'a, somme toute, pas sensiblement varié. Il était, en 1911, de 83 membres ordinaires et de 29 membres externes, auxquels on ajoutera 8 membres dispensés de payer la cotisation. Vingt ans plus tard, ces chiffres étaient, respectivement, de 80 et de 70. En 1958, si nous nous

reportons à l'Assemblée générale du 6 décembre, nous en dénombrons 153, dont 101 membres ordinaires, c'est-à-dire domiciliés à Neuchâtel ou dans le canton.

Ces chiffres peuvent être interprétés d'une autre façon. Le dernier membre inscrit à notre tableau pour l'année 1909, feu M. Hermann de Pury (1870-1934), est affecté du numéro 698. Cinquante ans plus tard exactement, nous arrivons au numéro 940 avec M. Alain Nicati. Nous avons donc recueilli 242 candidatures en un demi-siècle, ce qui nous donne une moyenne annuelle un peu inférieure à cinq. Or, fin 1809, on en était au N^o 326 avec Jean Petitpierre (1767-1823), fin 1859 au N^o 519 avec Jean Jéquier (1837-1911). Nous avons donc recruté à un rythme notablement plus lent qu'au XVIII^e siècle où la dite moyenne dépassait notablement six, mais encore un peu plus rapide qu'au cours de la période de 1809-1909, où elle avait peine à se maintenir au-dessus de trois.

En 1940, il n'y eut personne à s'annoncer à M. le Président pour la visite de candidature prescrite par la tradition. Assurément, les circonstances du service actif expliquent sans autre ce défaut d'inscription. Cette raison ne saurait être invoquée en présence de la répétition du même phénomène, en 1948, encore qu'il se fût présenté déjà cinq fois dans nos annales, à savoir en 1816, 1823, 1852, 1893 et 1898. Ces manques à gagner, si l'on veut bien nous passer cette expression commerciale, ont été, du reste, compensés par des admissions particulièrement nombreuses en 1927 (11), en 1945 (22) — ce qui est le record enregistré depuis la fondation —, et en 1946 (10), puis en 1961 (10) et en 1962 (11). Tel a été le résultat de judicieuses campagnes de recrutement qui ont constitué pour notre vénérable institution l'équivalent d'une véritable transfusion du sang.

Toujours est-il que l'auteur de cet historique n'a pas constaté sans surprise, grâce à la consciencieuse publication de M. Armand DuPasquier, qu'en 1959, avec un peu plus de 150 membres, nous en comptons une vingtaine de moins que, le 1^{er} janvier 1809, n'en dénombrait M. Samuel Jacobel, notre 2^e président. Or, dans la comparaison de ces chiffres, il y a lieu de tenir compte de deux facteurs. D'une part, la population neuchâteloise, à l'époque de S.A.S. le Prince Alexandre (Berthier), n'atteignait pas 50 000 habitants, dont moins d'un dixième résidait au chef-lieu; d'autre part, on mourait beaucoup plus jeune qu'aujourd'hui. D'où l'on est conduit à cette conclusion inéluctable que la Chambre exerce moins d'attrance sur nos contemporains qu'elle ne le faisait voici cent cinquante ans.

On éprouvera assurément quelque mélancolie en faisant cette constatation. Elle enregistre, toutefois, un état de fait qui résulte d'une profonde et irrésistible évolution, tant de la société que des circonstances. Chacun de nous, par exemple, reçoit à domicile

deux journaux ou même davantage; voici un siècle et demi, on se réunissait au Cercle pour prendre connaissance des gazettes, dont l'abonnement, fort onéreux à l'époque, constituait précisément le but principal. Les officiers retraités du service étranger, à 30 ou 40 ans, ont disparu de nos rangs. Nos loisirs sont beaucoup plus limités que ceux de nos ancêtres, et nous les consacrons à d'autres distractions que le jeu de boules ou « cornichon » qui, par les beaux soirs d'été, se disputait au Jardin.

Qu'on se représente notre cité de 1809, pimpante, certes, mais sans tournées théâtrales, sans cinéma, presque sans musique, malgré la construction de la salle des concerts (1760). Imaginons des existences dont la chasse formait le seul délassement sportif, et l'on comprendra aisément l'intérêt que la vie de cercle pouvait présenter dans la lutte que chacun mène contre l'ennui. N'oublions pas, au surplus, que nos grands fils et nos jeunes filles ont aujourd'hui d'autres occasions de se connaître et de s'apprécier, que les « Lundis » de la Chambre, institués dans le courant du XIX^e siècle, et sur lesquels nous aurons l'occasion de reparler au cours de notre dernier chapitre.

Rien, il est clair, n'aurait pu prévaloir contre cette évolution générale des mœurs. Aussi bien, doit-on une sensible reconnaissance à ceux de nos membres qui ont permis à notre Société de s'adapter aux circonstances du XX^e siècle que ne pouvaient prévoir ses fondateurs en 1759. A cet égard, l'année 1943 fut une année critique; à l'Assemblée générale de décembre, force fut bien de constater qu'à part une période de quilles aux environs de Noël, la fréquentation de notre Cercle se bornait à un petit nombre de bridgeurs, tendant à se raréfier par la simple application des lois naturelles. Or tout le monde ne se passionnant pas pour la dame de pique, le silence de nos salons, coupé seulement de quelques expressions techniques, n'était pas propre, on l'imagine, à provoquer de nombreuses candidatures.

La Société du Jardin allait-elle s'éteindre peu à peu comme, faute d'oxygène, le fait un lumignon? Ainsi qu'on l'a dit plus haut, une commission fut nommée, sous la présidence de M. Jacques Wavre, à l'effet de ranimer nos diverses activités. La plupart des suggestions qu'elle proposa dans son rapport, en date du 12 octobre 1944, furent retenues par le comité et eurent les résultats qu'on attendait d'elles, comme le prouvent les vigoureuses recrues des années 1945 et 1946. Depuis lors, sauf l'exception déjà signalée de 1946, on est en droit d'écrire que la moyenne des admissions s'est relevée jusqu'aux environs de six par an, ce que l'on peut tenir pour très satisfaisant. A condition de ne pas nous relâcher de notre effort, nous pouvons donc envisager l'avenir sans appréhension.

Mais encore, nous n'aurions vraisemblablement pas conjuré la crise avec une telle efficacité, si les femmes et les filles de nos membres n'avaient pas participé de la manière la plus gracieuse à la plupart des manifestations organisées en vue de cette nécessaire « réanimation » du Cercle, comme disent les procès-verbaux de ces années de marasme. Et ne voilà-t-il pas un nouvel et piquant contraste avec le passé que nous avons tenté d'évoquer ? Car, à l'époque de nos premiers présidents, les dames ne pénétraient pas dans nos salons et ne prenaient pas place aux tables de whist, du temps de M. Alphonse de Sandoz-Franel. Mais pour tout cela, gardons-nous bien d'accuser nos prédécesseurs de misogynie. En 1809, leurs femmes ne supportaient pas l'odeur de l'herbe à Nicot se consumant dans une pipe ; c'est pourquoi, par galanterie, ils ne fumaient guère au domicile conjugal, quitte à trouver dans un local du Cercle affecté à cet usage un asile discret pour savourer, entre hommes, les délices de la tabagie... Disons comme la servante de Molière : « On a changé tout cela. »

Pas plus que précédemment, notre Société, au cours de ce dernier stade de sa longue existence, n'a manqué, dans tous les domaines de l'activité humaine, de membres qui ont honoré la cité et qui ont été utiles au pays. Mais dans cette brève revue que nous entreprenons, le lecteur comprendra aisément les raisons pour lesquelles nous nous sommes borné aux seuls morts, sauf quelques rares exceptions. Disons simplement à l'adresse des vivants qu'ils n'ont pas dérogé à ces honorables traditions.

La carrière de certains de nos membres s'étant déroulée presque tout entière à l'étranger, il s'ensuit qu'avant l'heure de leur retraite, on ne les voyait dans nos salons que durant les périodes de vacances. Mais si la plupart d'entre nous les ont, de ce fait, assez peu connus, l'œuvre qu'ils ont accomplie hors de nos frontières mérite d'être rappelée en quelques mots.

Né en 1847, Charles Lardy, dont nous traiterons en premier lieu, se faisait recevoir de la Chambre en 1868 (N° 549) et entra dans la carrière diplomatique l'année suivante. En 1883, le Conseil fédéral l'accréditait auprès de la République française, en qualité de ministre plénipotentiaire, et il demeura dans ce poste jusqu'en 1917, soit durant trente-quatre ans.

Dans son journal des années 1904-1906, intitulé *Un grand tournant de la politique mondiale* (Paris, Librairie Plon, 1934, p. 87), l'ambassadeur Maurice Paléologue notait à son sujet, en date du 11 mai 1904 : « De tous les diplomates résidant à Paris, je tiens Lardy pour le plus sérieux, le plus intelligent et surtout le plus perspicace. On prétend qu'il n'aime pas la France : je n'en sais rien ; mais je serais assez étonné qu'il l'eût laissé

voir, car ses sympathies et ses antipathies n'interviennent jamais dans ses froids jugements. »

Le fait qu'il ait été appelé à présider l'Institut de droit international, comme aussi celui qu'il ait été désigné comme membre de la Cour d'arbitrage de La Haye, dès sa fondation en 1899, corrobore le jugement que portait sur lui le grand diplomate français. Mais, pour tout cela, Charles Lardy n'en était pas moins demeuré très attaché à son pays natal. A preuve les substantielles études historiques qu'il publia, sans signature, dans le *Musée neuchâtelois*; sous le titre général de « Promenades neuchâteloises », elles sont consacrées aux châteaux et seigneuries que nos princes des maisons de Hochberg et de Longueville ont jadis possédés en France. Cet homme remarquable à tous égards décéda en 1923.

Arthur de Pury (1876-1947, N° 648) fut lui aussi un diplomate de grande classe. De 1904 à 1914, la « carrière » le conduisit de Vienne à Berlin, puis à Washington, Tanger et Petersbourg. En 1917, le Département politique lui confia la direction des intérêts étrangers dont les Etats belligérants de la Première Guerre mondiale avaient demandé à la Suisse d'assurer la sauvegarde. La seconde le trouva à La Haye où il représentait notre pays, après avoir été ministre en Argentine.

Rappelé à Berne après l'invasion des Pays-Bas, il reprit au Département politique ses fonctions de 1917. Mais alors que vingt-cinq ans auparavant, une quinzaine de nations s'étaient opposées sur le champ de bataille, on en comptait maintenant 47 qui avaient confié à la Confédération la sauvegarde de leurs intérêts en pays ennemis. D'autre part, l'exacerbation idéologique du conflit avait pour ainsi dire annulé les principes les plus constants du droit international. On voit tout ce qu'il fallut d'autorité morale, mais aussi de souplesse intellectuelle à Arthur de Pury, pour diriger, au milieu de difficultés sans cesse renaissantes, cette organisation qui, en 1945, comptait un bon millier de fonctionnaires. Après la défaite de l'Allemagne, il reprit son poste à La Haye où l'atteignit la limite d'âge en 1946.

En 1915, le resserrement du blocus allié incita le Conseil fédéral à créer une Société suisse de surveillance (SSS), destinée à favoriser le ravitaillement du pays, en donnant aux Etats belligérants la garantie que nos importations en provenance d'un des camps ne seraient pas subrepticement réexpédiées dans l'autre. Le lieutenant-colonel James de Reynier (1870-1932, N° 644) fut nommé à la tête du siège parisien de cette entreprise officieuse. Vu les circonstances de la guerre, on peut dire qu'on lui confiait une position clé et qu'on le faisait à une époque où la France, l'Angleterre et l'Italie se posaient des

questions sur le sujet de notre neutralité. Le plein succès de sa mission témoigne du doigté dont il fit preuve à l'occasion de négociations difficiles, et de la confiance qu'il sut inspirer à des interlocuteurs qui ne l'étaient pas moins.

La carrière qu'il fournit plus tard au service de la Société des Nations nous apporte une preuve supplémentaire des hautes qualités intellectuelles et morales qui le caractérisaient, car ce ne furent pas d'aimables sinécures que lui confia l'organisation internationale. Premier président du Conseil du port de Dantzig, de 1920 à 1925, il se trouvait sous le feu croisé des plaintes de la ville libre, des revendications de la Pologne et de l'agitation revisionniste allemande. De même, à la tête de la Commission mixte d'émigration gréco-bulgare, il eut à affronter des problèmes épineux et des nationalismes exacerbés, et il y avait encore à tenir compte du fait qu'en prescrivant l'échange des populations, les négociateurs du Traité de Neuilly (1919) avaient perdu de vue le fait qu'elles n'étaient pas interchangeables, les Grecs s'adonnant au commerce et les Bulgares à l'agriculture.

Les succès qu'il remporta au cours de ces deux missions plutôt ingrates lui en valurent une troisième, à savoir la délimitation de la frontière syro-irakienne, que compliquait encore la présence éventuelle de gisements de pétrole dans la zone litigieuse. C'est dans l'accomplissement de cette mission de confiance que James de Reynier trouva la mort, l'avion qui le conduisait de Damas à Bagdad ayant été foudroyé.

Au même titre, on mentionnera le nom de Robert Courvoisier (1881-1952, N° 690) qui, de 1937 jusqu'à leur dissolution survenue en 1950, exerça les fonctions de juge auprès des Tribunaux mixtes d'Egypte. Fils de Georges Courvoisier (1850-1913, N° 569) auquel les études juridiques doivent beaucoup en terre neuchâteloise, il avait embrassé comme lui et avec la même distinction, la carrière de la magistrature. Elu au Tribunal cantonal, il y siégea jusqu'à son départ pour Le Caire.

Les activités d'un Max de Coulon (1854-1918, N° 584) et d'un Paul de Chambrier (1866-1937, N° 636) ressortissent certes au secteur privé. Elles n'en ont pas moins contribué à maintenir le prestige qui s'attache, en dehors de nos étroites limites cantonales et même fédérales, au bon renom du pays neuchâtelois.

Quel touriste de chez nous, franchissant aujourd'hui le canal de Corinthe, se souvient que Max de Coulon participa en 1887 et 1888 au creusement de cette impressionnante tranchée qui atteint une profondeur de 80 mètres au sommet de l'isthme ? Ayant conquis son diplôme d'ingénieur à l'Ecole polytechnique de Zurich, en 1877, il avait précédemment mis ses connaissances à disposition de diverses entreprises de génie civil au Portugal puis en Algérie.

De Corinthe, après une tournée de chantiers en Argentine et au Brésil, il s'établit pour quelques années en Turquie, où il collabora à l'établissement de la voie ferrée Smyrne-Haïdar Pacha ou Scutari. Mais encore, sous le régime administratif qui caractérisait la Turquie d'Abdul-Hamid, il fit montre non seulement des talents d'un polytechnicien de grande classe, mais encore des vertus d'un homme absolument intègre. Il revint au pays en 1898, et le Département fédéral des chemins de fer le nomma inspecteur général du Simplon dont l'achèvement se place en 1905.

« Grand ingénieur et homme de bien » : c'est ainsi qu'en six mots chargés de sens, Paul de Chambrier se trouve défini par M. Henri Weiss, directeur de l'Ecole nationale des pétroles et ancien doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Strasbourg. L'ouvrage de cet éminent savant dont nous extrayons cette citation, ayant paru en 1960 sous le titre *Le Pétrole* (Paris, Editions du Seuil, p. 50), une constatation s'impose : à savoir que vingt-trois ans après le décès du bénéficiaire de cette flatteuse appréciation, l'auteur a exprimé sa conviction profonde, sans s'abandonner à l'esprit de camaraderie.

Ingénieur chimiste diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale, il entra en 1892 au service de l'entreprise d'exploitation pétrolière de Pechelbronn (Bas-Rhin), alors sous régime allemand. Ses mérites d'organisateur et de savant s'imposèrent assez rapidement, puisqu'en 1906, il en fut, quoique étranger, nommé directeur-gérant et qu'en 1918, les autorités françaises, restaurées en Alsace, non seulement le confirmèrent dans cette haute situation, mais encore l'appelèrent à occuper une chaire de sa spécialité à la Faculté des sciences de l'Université de Strasbourg.

Selon M. Henri Weiss, Paul de Chambrier inventa des méthodes d'extraction permettant l'exploitation rationnelle et complète des nappes d'huile minérale. Ayant été nommé, sur ces entrefaites, ingénieur-conseil de la Société *Astra argentina*, il eut l'occasion de les appliquer en Amérique du Sud, aux gisements de Commodore et de Rivadavia. Ses travaux théoriques et pratiques lui valurent de flatteuses distinctions, dont la croix de la Légion d'honneur, la médaille d'or de l'*Institution of Petroleum technologist* auxquelles on nous permettra bien d'ajouter le doctorat honoris causa de l'Université de Neuchâtel. Retourné à Bevaix en 1927, ses concitoyens lui procurèrent un sensible plaisir en l'appelant à siéger au Conseil communal de son village natal. Les grandes affaires, en effet, n'avaient pas détaché cet homme de mérite de sa petite patrie.

Au cours de cette dernière période de son histoire, notre Cercle a fourni au pays un certain nombre de ses représentants au Parlement fédéral.

En 1912, les électeurs neuchâtelois envoyèrent pour la première fois Eugène

Bonhôte (1857-1924, N° 617) représenter notre canton au Conseil national, et jusqu'à son décès, lui renouvelèrent leur confiance avec des suffrages accrus. Cet homme, pourtant, n'avait rien du démagogue professionnel, ni du tribun de place publique, mais la sincérité de ses convictions politiques et la parfaite élégance morale et physique de son comportement lui valaient cette considération qui, dans l'abri discret de l'isoloir, l'emporte souvent chez nous sur la grosse popularité.

Effectivement, les débats parlementaires des années 1914-1918 l'avaient mis en vedette. Inscrit au groupe libéral de l'Assemblée, l'opposition qu'il fit aux « pleins pouvoirs » dont le Conseil fédéral d'alors usait avec plus ou moins de discernement, lui avait valu l'approbation de la quasi-totalité de l'opinion romande, d'autant plus qu'au cours de ces débats parfois passionnés, il ne se départissait jamais du ton de la bonne compagnie. Si l'on ajoute que, député au Grand Conseil de 1890 à 1919 et son président durant l'année parlementaire 1911-1912, Eugène Bonhôte fut encore l'auteur du Code de procédure civile en usage dans notre canton, on aura dressé le bilan d'une carrière sans bavure et toute dévouée aux intérêts du pays.

Au Conseil des Etats, Paul Robert, Pierre de Meuron et Marcel de Coulon représentèrent, comme on l'a dit déjà, le parti libéral neuchâtelois entre 1913 et 1945. Le premier (1863-1940, N° 618) appartenait de par sa naissance à l'industrie horlogère que son père (N° 560) exerçait à Fontainemelon, mais il ne ressortissait pas à ce que l'on appelait en France, à l'époque du Front populaire, le « patronat de droit divin ». La fondation d'Ebauches S. A. à laquelle il prit une part éminente et qui s'organisa en 1928, nous permet d'affirmer que ce remarquable homme d'affaires, non seulement voyait loin, mais encore le faisait dans l'intérêt de tous. Avec cela, ce Neuchâtelois de vieille roche, fin lettré, passionné bibliophile et grand amateur d'eaux-fortes, relevait d'un grain de causticité sans aigreur, une aménité jamais en défaut.

En 1916, il céda son siège à Pierre de Meuron dont nous reparlerons plus à loisir au titre du Conseil communal. En 1934, ce dernier prit sa retraite, et le Grand Conseil lui donna comme successeur Marcel de Coulon, avocat, député et rédacteur du quotidien du parti libéral. Né en 1882 et décédé en 1945, il figure à notre tableau sous le numéro 669. Pour l'avoir souvent rencontré, en tant que collaborateur de la *Suisse libérale*, nous pouvons le présenter au lecteur qui ne l'a pas connu, comme un homme cultivé, fort spirituel et, sous des dehors de nonchalance, doué d'un sens aigu des réalités économiques et politiques. A Berne, ses collègues alémaniques le tenaient en si haute estime qu'ils lui firent l'honneur, assez rare pour un Suisse romand, de l'appeler à la présidence

de la Commission financière du Conseil des Etats. Aussi bien, était-il dépourvu de tout pédantisme et aussi de tout préjugé.

En 1945, le parti libéral perdit le siège qu'il possédait au Conseil des Etats depuis une trentaine d'années. Il le recouvra en 1949 au profit de M. Sydney de Coulon (N° 710) qui, depuis quelques années déjà, le représentait au Conseil national. Au moment où nous écrivons ces lignes, c'est donc pour la troisième fois que notre Parlement cantonal vient de lui renouveler sa confiance à une majorité des plus flatteuses. Notre quatorzième président maintient ainsi, sous la coupole du Palais fédéral, les traditions politiques qu'ont successivement honorées son beau-père et son cousin, et les comptes rendus des débats de notre Chambre haute démontrent qu'il le fait au milieu de la sympathie générale.

Au cours de ce dernier demi-siècle, un certain nombre de nos membres ont siégé avec distinction dans les conseils de la cité, parmi lesquels Jean de Pury doit être cité en premier lieu.

Né en 1858, il couronna ses études de droit en soutenant sa thèse à l'Université de Leipzig. Rentré au pays, il entra à la Chambre en 1883 et figure à notre tableau sous le N° 608. En 1890, il fut porté au Conseil communal contre le candidat officiel du parti libéral, par le suffrage de certains de ses amis radicaux, et reçut la direction des finances, forêts et domaines qu'il conserva pendant vingt-sept ans à la satisfaction de tous. En 1917, en effet, le Conseil fédéral l'envoya à Paris, avec la mission de représenter les intérêts allemands en France : mission délicate, à la vérité, mais à laquelle le préparaient sa forte culture juridique, la parfaite intégrité de son caractère et l'urbanité raffinée de ses manières. Dans la hiérarchie militaire, il avait atteint le grade de colonel et fonctionna en dernier lieu comme chef d'Etat-Major de la 2^e Division.

Mais cette carrière ne se dépensa pas uniquement au profit de la chose publique. Jean de Pury cultivait la muse, et celle-ci ne lui fit pas grise mine, ainsi que l'attestent plusieurs plaquettes de vers élégamment rimés. C'était aussi un érudit de bon aloi. Nous lui devons effectivement la fondation, en 1887, des *Archives héraldiques suisses*, organe de la Société suisse d'héraldique qu'il présida de 1919 à 1925. Cet homme distingué à tous égards disparut le 22 mai 1929. Trois ans plus tard, le bon imprimeur James Guinchard publiait un charmant volume qui constitue en quelque sorte son testament d'historien ; modestement intitulé : *Petite flânerie héraldique dans les rues de Neuchâtel*, c'est une œuvre d'érudition généralement sûre et dont l'agrément du style rehausse encore la valeur.

Pierre de Meuron (1863-1952, N° 613), comme l'avait fait parallèlement Jean de

Pury, illustra les traditions de civisme qu'il avait trouvées dans son berceau. Docteur ès sciences naturelles, il fut élu au Conseil communal en 1903 et présida à nos destinées urbaines de 1913 à 1915. Au dicastère des Services industriels qui lui était échu en partage et dont il conserva la direction jusqu'en 1919, il se révéla comme un administrateur consciencieux, sagace et clairvoyant. Nous avons dit tout à l'heure qu'il succéda en 1916 à son ami Paul Robert au Conseil des Etats. Durant les dix-sept ans qu'il y siégea, il s'y fit une situation en vue, car si ses interventions à la tribune étaient plutôt rares, elles étaient toujours pertinentes et dépourvues d'emphase, ce qui le faisait bien voir de ses collègues alémaniques; toujours en garde vis-à-vis de la pétulance qu'ils nous attribuent, ils appréciaient les propos mesurés de ce gentilhomme qu'on ne prenait jamais sans vert.

Il succéda à Maurice Boy de la Tour comme conservateur du Musée des beaux-arts, et maintint cet établissement dans la ligne définie par son prédécesseur. Il présida avec la même distinction la Société des amis des arts. Comme on voit, sa formation scientifique n'avait pas le moins du monde atténué chez lui un goût très sûr qu'il tenait peut-être de sa mère, sœur elle-même du peintre Albert de Meuron (1823-1897, N° 486). Au même titre de l'esthétique, rappelons la très belle bibliothèque qu'il avait formée et enrichie d'éditions rares et luxueusement reliées. Son nom lui avait ouvert la Commission de la Maison de santé de Préfargier, mais il ne considéra jamais cette nomination statutaire comme un honneur ne comportant aucune obligation de sa part. Bien au contraire, jusqu'à son dernier jour, survenu le 6 juin 1952, il voua beaucoup de sollicitude à l'œuvre fondée plus d'un siècle auparavant par Auguste de Meuron-Bahia.

Max Reutter (1871-1949, N° 661) reprit en 1917 le siège que le départ de Jean de Pury pour Paris, laissait vide au Conseil communal, et géra durant vingt et un ans les finances de la ville. Si l'on songe qu'il eut à faire face aux conséquences locales de la dépression économique qui affecta si cruellement notre canton entre 1932 et 1937, on est en droit d'écrire que les mérites de cet homme doivent être rappelés à la mémoire du lecteur. En présence de recettes diminuées et de dépenses accrues du fait du chômage, il domina la situation avec une constance digne d'éloge, opposant un front serein à des difficultés sans cesse renouvelées et menaçant parfois de tourner au tragique. Quand en 1938, il abandonna ses fonctions à M. Gérard Bauer (N° 811), la crise était conjurée, sur le plan économique tout au moins. La tension diplomatique, en effet, puis cinq ans de service actif et de restrictions de tous genres durent poser à son successeur des questions à peine moins angoissantes.

On nous permettra de compléter ces lignes consacrées à notre édilité et à la place honorable qu'y tinrent un certain nombre de nos membres, en mentionnant encore le nom de M. Philippe Mayor. Reçu des nôtres en 1958 (N° 933), il quittait en 1960 la présidence du Tribunal N° 1, pour venir siéger à son tour au Conseil communal dont, en 1961, il assumait la présidence devenue annuelle.

L'activité militaire des membres de notre Société mérite enfin beaucoup mieux qu'une mention. Durant la seconde partie du XIX^e siècle, elle se tient, somme toute, dans des limites assez modestes puisque, selon notre compte, une vingtaine d'entre eux seulement s'élevèrent au-dessus du grade de capitaine; parmi ceux-ci, on se doit de rappeler le nom du colonel Louis de Perrot (1825-1909, N° 508), brillant instructeur d'artillerie, cavalier de grande classe et penseur militaire original.

Le régime de la neutralité armée, les réorganisations successives qu'a subies notre appareil défensif depuis 1874, les besoins accrus de l'instruction, les deux périodes de service actif 1914-1918 et 1939-1945 ont donné à nos institutions militaires une importance qu'elles n'avaient pas connue au début du siècle dernier. Songeons, en effet, que le règlement fédéral de 1817 bornait la contribution du canton-principauté à la défense commune, à deux bataillons d'infanterie, une compagnie de carabiniers et une batterie d'artillerie, encadrant moins de 3000 officiers, sous-officiers et soldats.

La participation des membres de notre Cercle à cet effort patriotique, si typique de ces cinquante dernières années, mérite d'être soulignée. Au sortir de la seconde Guerre mondiale, effectivement; on aurait pu rencontrer dans nos salons deux commandants de corps d'armée, un commandant de division, un commandant de brigade-frontière et un commandant d'arrondissement territorial, soit cinq officiers généraux, si l'on nous permet cet emprunt à la terminologie de l'armée française, ainsi qu'une nombreuse pléiade d'officiers supérieurs, comme membres de l'Etat-Major Général ou comme commandants de troupes.

Si nous devons nous interdire de présenter ici l'éloge des vivants, nous nous ferons à ce propos un devoir sacré de rappeler la haute mémoire du colonel divisionnaire Claude DuPasquier qui s'était inscrit à notre tableau en 1911, sous le numéro 703, et qu'une insidieuse maladie, contractée en service actif, enlevait en 1953 à l'affection des siens, ainsi qu'à la considération générale de ses concitoyens.

Nous l'avons connu, et comme collègue à l'Université et comme subordonné d'abord dans la troupe, puis à l'Etat-Major de la 2^e Division de 1941 à fin 1944. Dans ces conditions, c'est une expérience vécue que nous évoquons, en écrivant que l'acuité

de son intelligence, sa facilité de travail et l'étendue de ses connaissances intellectuelles et artistiques s'alliaient à une intégrité de caractère vraiment cristalline.

La crise de 1939 l'avait surpris en qualité de juge cantonal et de professeur à la Faculté de droit où son cours d'introduction aux sciences juridiques faisait sensation. Le 29 août de cette tragique année, au sortir de la séance de l'Assemblée fédérale qui venait de lui confier le commandement en chef de l'Armée, le général Guisan confiait au colonel DuPasquier le commandement de la Brigade-frontière 3. A son PC de Delémont, les désastreux événements de mai-juin 1940 lui permirent de faire la preuve de ses qualités de sang-froid et de jugement. Le 1^{er} janvier 1941, la promotion au 1^{er} Corps d'armée du colonel divisionnaire Borel (N^o 823) le fit appeler à la tête de la 2^e Division.

Dans l'exercice de ce commandement, le colonel divisionnaire DuPasquier fit faire de remarquables progrès à la grande unité dont l'avait pourvu la confiance du général Guisan. Instructeur de haute qualité, les exercices et manœuvres qu'il dirigeait personnellement étaient basés sur des suppositions originales, serrant d'aussi près que possible l'expérience mouvante de la guerre moderne et contraignant les cadres à un effort continu d'imagination, d'adaptation et de décision. Les critiques qu'il en présentait devant ses subordonnés s'inspiraient de la plus rigoureuse équité; sans ménagement devant la mollesse et l'inconsistance, il couvrait de son approbation tout acte d'initiative, quand bien même celui-ci n'aurait pas correspondu exactement à ses propres conceptions.

Son activité rayonna véritablement autour de ses quartiers successifs de Fribourg, de Zweisimmen et de Porrentruy. Combien de fois et tard dans la nuit, n'avons-nous pas vu briller la lampe de son bureau personnel, alors que la pointe de l'aube le retrouvait toujours amène, attentif et précis dans quelque PC haut perché de nos Préalpes ou de notre Jura. Né en 1886 au Havre, serait-il encore des nôtres s'il avait voué, dans ces circonstances astreignantes, plus d'attention à sa propre santé ? Qui pourrait le dire ? Mais à l'issue d'une existence où l'épreuve ne lui avait pas été épargnée, ces ménagements envers lui-même l'auraient laissé moins serein et moins stoïque en face de l'inéluçable. Ainsi nous a-t-il laissé un grand et pur exemple qui nous éclaire encore.

JOURNAUX ET DIVERTISSEMENTS

Selon l'article premier de notre Règlement, la « Société du Jardin est un Cercle dont le but est de donner à ses membres tous les agréments que comporte une institution de ce genre ». Au risque de nous faire taxer d'irrévérence vis-à-vis de ce document aussi vénérable que fondamental, force nous est bien de faire remarquer que cette définition tourne autour d'elle-même et qu'en définitive, elle ne définit rien du tout.

Quoi qu'il en soit, peut-être faut-il avancer que le premier et principal « agrément » que recherchèrent les fondateurs de notre Société fut celui de lire les gazettes et de le pouvoir faire en dehors des lieux publics et en société choisie par le système toujours en vigueur de la cooptation.

Cette affirmation aura toutes chances de paraître étrange à notre lecteur. Vivant en 1961, il sait, en effet, que le journal est chose essentiellement populaire. Tirant à plusieurs dizaines, voire à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires, c'est un fait que le plus clair de ses ressources lui est assuré par les revenus d'une publicité toujours plus abondante. Aussi bien, le prix que débourse aujourd'hui son lecteur pour s'en procurer l'abonnement joue-t-il un rôle relativement secondaire dans l'établissement de son budget.

Il n'en allait pas de même en 1759 et cet état de choses s'est perpétué sans beaucoup de changement, durant trois quarts de siècle. Le papier fabriqué à partir de chiffons était cher; les frais de tirage se répartissaient entre un petit nombre d'abonnés; la publicité était rare et émanait souvent de particuliers peu fortunés, comme de domestiques offrant leurs services; les taxes postales, enfin, étaient infiniment plus onéreuses que celles de nos PTT. Tant et si bien que sous le règne débonnaire de nos premiers présidents, le journal peut-il être considéré comme un objet de luxe.

Un seul exemple nous suffira pour démontrer que nous n'avançons aucun paradoxe. En 1836, le célèbre *Journal des Débats* tirait à moins de 10 000 exemplaires et son abonnement annuel se payait 80 francs, c'est-à-dire quatre louis, soit encore, valeur intrinsèque, quelque 150 francs de notre monnaie dévaluée en 1936. Or, en France, à la même époque, un juge, frais émoulu du concours de la magistrature, entrait dans la carrière à

100 francs par mois. Visitant le Midi en 1838, Stendhal déjeunait ordinairement à 2 fr. 50 vin compris, ce qui nous donne l'équivalence de 32 repas pris au restaurant pour un seul abonnement, alors qu'on en obtiendrait tout au plus quatre, en faisant le sacrifice de son *Journal de Genève*, dont le prix est aujourd'hui fixé à 48 francs, soit aux environs de 30 francs de nos ancêtres.

Dans ces conditions, il était naturel qu'on s'associât pour s'abonner aux « papiers publics », comme on disait à l'époque. D'autant plus que les industriels négociants de la fin du XVIII^e siècle sentaient le profit qu'il y aurait à être renseigné en temps utile sur la tendance économique. Quant aux officiers retraités du service étranger, les gazettes leur permettaient de suivre les campagnes de leur ancien régiment et la carrière des camarades qu'ils y avaient laissés. Enfin, dans les classes éclairées de la population, soumises à l'influence des idées nouvelles, on commençait à éprouver le besoin de commenter les actes du gouvernement et, au besoin, de les critiquer.

D'où la fondation dans toute l'Europe de « cabinets de lecture » où, pour une somme relativement minime, on était autorisé à consulter les journaux. Ouverts à quiconque, on s'y coudoyait quelque peu. Et l'on en vint ainsi à l'idée de former des associations à cette intention. C'est ainsi qu'au cours du XVIII^e siècle se créèrent en Suisse toute une série de cercles que l'on appelait aussi « chambres de lecture », d'où, selon toute vraisemblance, le nom qui, depuis longtemps, s'est attaché à notre Société.

Pour justifier cette interprétation, nous nous appuyons sur un passage du journal tenu en 1788 par le général sud-américain Miranda lors de son voyage en Suisse. Descendant du Château où l'avait introduit Pierre-Alexandre DuPeyrou, le futur compagnon du « Libertador » Bolivar pénétra dans le salon du *Club-Sociedad del Jardin* où, note-t-il en propres termes, « les gens bien de cette cité se réunissent par souscription pour lire les papiers publics ».

En fait, si nous nous reportons à la notice historique qui figure en tête de l'ouvrage commémoratif de 1909 et que nous devons à l'érudition de James de Dardel, nous constatons qu'en 1779, notre Cercle recevait 9 journaux et revues. Dans l'énumération qui nous en est donnée par l'auteur, relevons l'officieuse *Gazette de France*, fondée en 1631 par Théophraste Renaudot, le non moins célèbre périodique néerlandais de langue française, qui s'intitulait la *Gazette de Leyde*, la *Gazette de Berne*, l'édition française de la *Gazette de Schaffhouse* qui s'imprimait à Genève, le *Courrier de l'Europe*, le *Journal politique et militaire*, etc. De toutes ces publications, seul le *Mercure de France* a survécu aux vicissitudes de la mode, du goût et de la politique.

M. le Président s'était vu reconnaître le privilège de faire chercher les journaux à la poste, sise à cette époque dans le bâtiment qu'occupe aujourd'hui la Banque hypothécaire, mais il devait les avoir fait rapporter dans nos locaux le lendemain matin avant huit heures. A cette exception près, leur consultation se faisait sur place. Reste, toutefois, qu'en présence de nombreuses plaintes qui figurent dans nos procès-verbaux concernant la disparition des gazettes, il faut croire que cette sage disposition ne fut pas appliquée avec toute la rigueur nécessaire.

Tel était l'état ancien. En ce qui concerne le dernier demi-siècle de notre Société, il y a lieu de remarquer que les réabonnements aux journaux forment un objet particulier de notre ordre du jour, à l'occasion de nos assemblées générales annuelles. Les opinions émises à ce sujet et les décisions prises étant relevées minutieusement par le secrétaire dans son procès-verbal, il nous est de ce fait loisible de procéder à quelques sondages et d'avoir plus de lumières sur la curiosité intellectuelle, la position idéologique et les opinions politiques de nos membres entre 1909 et, si l'on ose dire, la deuxième après-guerre.

En 1909, nos journaux se répartissaient comme suit :

Neuchâtelois : tous les journaux politiques paraissant dans le canton ;

Suisses : *Journal de Genève, Gazette de Lausanne, Neue Zürcher Zeitung, Bulletin sténographique des Chambres fédérales* ;

Etranger : *Le Matin, Le Figaro, Le Journal des Débats, Le Temps* ;

Illustrés : *L'Illustration, Leipziger Illustrierte Zeitung, Illustrated London News, Patrie suisse* ;

Humoristiques : *L'Assiette au Beurre, Fliegende Blätter, Simplicissimus, Le Papillon, Le Gugus*.

Ajoutons à cette assez longue liste, la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, la *Feuille officielle*, la *Feuille fédérale*, ainsi que des abonnements de soutien aux *Feuilles d'hygiène* et au *Rameau de Sapin*, et nous serons en mesure de conclure que le menu intellectuel proposé par le comité à nos membres était aussi divers que copieux, car il s'y ajoutait encore un certain nombre de pièces de résistance, à savoir la *Semaine littéraire*, la *Bibliothèque universelle*, publiées l'une à Genève et l'autre à Lausanne, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue bleue*, la *Nature*, la *Vie au grand air* et la *Revue financière*.

Le lecteur n'aura pas été sans remarquer qu'aucun quotidien allemand ne figure dans notre liste. En fait, des années durant, notre Cercle était demeuré abonné à la *Neue Preussische Zeitung*, journal berlinois de tendance conservatrice. Toujours est-il

qu'en 1907, le comité enregistrait le décès de son dernier lecteur, et que l'Assemblée générale décidait de le remplacer par la *Frankfurter Zeitung*. Cet essai ne paraît pas avoir été concluant, puisque l'abonnement de 1908 ne fut pas renouvelé. Si l'on songe que trois ans plus tard, pareille infortune advint à la *Neue Zürcher Zeitung*, on admettra que la langue de Goethe et la typographie gothique avaient quelque chose de rébarbatif pour nos membres.

Vint la Première Guerre mondiale. La violation de la neutralité belge ayant inspiré au *Simplicissimus* des caricatures qui insultaient la malheureuse et innocente petite nation, et l'attaquaient dans son honneur de la manière la plus outrageante, le cas de la célèbre publication satirique allemande fut évoqué au comité du 7 décembre 1914. A une voix de majorité, il y fut décidé qu'on proposerait son maintien à l'Assemblée générale, mais celle-ci, à une forte majorité, prononça sa condamnation sans appel ni sursis. Par la même occasion, on abandonna le *Matin* au profit de l'*Echo de Paris*, ce qui nous semble démontrer que les membres de notre Société suivaient avec sympathie les ardentes campagnes patriotiques que conduisait Maurice Barrès dans le second de ces deux journaux.

L'Assemblée générale de 1916 décida d'abonner le Cercle au périodique satirique *L'Arbalète* qui venait de se fonder en Suisse romande pour protester contre l'attitude de « neutralité morale » que le Conseil fédéral cherchait à faire prévaloir dans l'opinion, avec l'aide de la censure. Au sortir de la trop fameuse « affaire des Colonels » qui avait fait apparaître certains actes de complaisance en faveur des puissances centrales, ce geste nous semble hautement significatif. Les sympathies de nos membres, dans leur très grande majorité, allaient à la cause de la France et de l'Entente.

En 1921, la question de la fusion des Eglises se posa pour la première fois dans notre canton depuis 1873 et suscita dans notre presse un dialogue dépourvu de toute aménité. Il faut croire que la paix de nos salons en fut affectée, puisque à l'Assemblée générale du 16 décembre de cette année, l'un des assistants proposa la suppression de tous les journaux : « De cette façon, assurait-il, seraient radicalement écartées toutes les causes d'irritation que peuvent produire la vue ou la lecture de tel ou tel imprimé. »

Une solution aussi radicale n'était pas dans nos traditions, c'est pourquoi elle fut repoussée à une grande majorité. Tout au contraire, il a toujours paru à notre comité que les abonnements auxquels nous souscrivions ne préjugeaient pas des opinions religieuses, philosophiques, sociales ou politiques de notre Société et de ses membres.

Tel point de vue libéral nous semble la sagesse même, car, à tout prendre, il y a plus d'inconvénients que de profit à ignorer la tendance adverse, si choquante qu'elle puisse nous sembler au premier abord.

Ceci dit, si nous établissons la liste des publications que nous recevons aujourd'hui, pour la comparer à celle de 1909, que de disparitions ne devons-nous pas enregistrer durant ce tragique demi-siècle ?

La *Bibliothèque universelle* puis la *Semaine littéraire* dont la publication honorait les intellectuels du Pays romand, se sont éteintes successivement, et toutes les tentatives qu'on a faites jusqu'à ce jour pour les remplacer, si sympathiques que fussent certaines d'entre elles, ont été autant d'échecs et, parfois, de coûteux échecs.

La *Revue bleue*, si nos souvenirs sont exacts, n'a pas survécu longtemps à la Première Guerre mondiale, et la seconde, suivie de la Libération, nous a encore privés du *Temps*, du *Journal des Débats*, de l'*Echo de Paris* et de l'*Illustration*. Somme toute, au moment où nous écrivons ces lignes, seuls demeurent fidèles au poste, au fond de leur casier, le *Figaro*, le *Journal de Genève*, la *Gazette de Lausanne*, la *Voix ouvrière*, la *Sentinelle* et la *Suisse libérale* devenue hebdomadaire, aux côtés desquels la *Neue Zürcher Zeitung* a fait depuis peu une brillante réapparition ; cependant que *Réforme* représente chaque semaine parmi nous la pensée calviniste française, la *Vie parisienne* nous apporte un écho passablement plus frivole des bords de la Seine... Enfin le *Sunday Times* et le *Geographical Magazine* nous ouvrent sur le monde anglo-saxon des horizons qui manquaient à nos prédécesseurs.

Ressuscitée de ses cendres, la vieille et chère *Revue des Deux Mondes* nous est revenue. Elle s'accompagne des belles publications illustrées françaises *Réalité* et *Connaissance des Arts*. Enfin, le magazine non conformiste auquel M. Jean Galtier-Boissière a donné le titre évocateur de *Crapouillot* nous offre, tous les mois, l'occasion renouvelée de nous divertir et parfois même de nous instruire.

A l'intérêt de ces abonnements directs, s'ajoute celui d'un portefeuille de journaux circulants. De 1912 à 1959, nous reçûmes celui de la maison Richard, puis, après la disparition de celle-ci, nous succédâmes à M. Edmond de Reynier, au portefeuille judicieusement composé de la « Société de lectures françaises ». Comme on voit, dans des circonstances qui se prêtent beaucoup moins à la lecture que ne le firent les siècles précédents qui ne connaissaient ni la radio, ni les actualités cinématographiques, ni la télévision, notre Société, dans toute la mesure du possible, s'est maintenue dans la ligne tracée par ses fondateurs.

Le jeu — il faut l'écrire — a été, de la fin du xvii^e siècle jusqu'à la Révolution française et même au-delà, un véritable fléau affectant, dans son ensemble, la société élégante de l'Europe. Au témoignage de Saint-Simon, le somptueux palais du Roi-Soleil ressemblait à un tripot et, ajoutons-le, à un tripot assez mal surveillé, car les tricheurs y étaient plus nombreux que, de nos jours, à Monte-Carlo, Deauville ou Evian. Au siècle suivant, on a cité le jeu d'enfer auquel se livrait l'étourdie Marie-Antoinette. Il eût donc été miraculeux que notre Cercle échappât à la contagion, et il le fit d'autant moins que, comme nous l'avons vu, les officiers retraités du service étranger y étaient des plus nombreux.

A l'origine, les jeux de hasard étaient interdits dans nos salons, et Frédéric Perreux, notre premier président, lors de l'Assemblée du 25 mars 1775, voyait même dans leur exclusion « l'une des plus belles parties de l'institution de cette Société ». La réalité, toutefois, était moins édifiante, car l'« engagement tacite » pris à ce sujet subissait de scandaleuses entorses. Le « quinque » ou « quinze » dont nous ignorons les règles, faisait, assurait-il, du ravage parmi nos membres; aussi bien, proposait-il de faire un règlement qui l'interdît expressément. La Société ne le suivit pas : ses membres renouvelant « très volontairement » leur résolution de ne tolérer aucun jeu de hasard dans les salles du Cercle, elle se persuada que « les personnes qui ont les entrées de la Société se conformeraient à un exemple aussi louable ». Lors de leur visite à M. le Président, les candidats seraient simplement informés par celui-ci de cette « sage résolution ».

Rien n'y fit, puisque cette question revient à l'ordre du jour de l'Assemblée du 19 octobre; mais encore ce jour-là, on entreprit, comme on le fait souvent, de régler ce qu'on ne pouvait pas prohiber. Il s'agissait en l'espèce de fixer un plafond aux enjeux du « quinque ». Par ailleurs, le concierge ou « servant » du Cercle, Samuel Soultzner, reçut l'ordre du comité de ne tolérer après souper ni billard ni jeu de cartes, et de signaler au président les contrevenants éventuels.

Ces palliatifs demeurèrent inefficaces. Lors de l'Assemblée de 1791 qui repourvut à la présidence en élisant Samuel Jacobel, Abel-Charles de Bosset (N^o 5) ouvrit la séance par un véritable réquisitoire contre les jeux de hasard : « Le comité, déclara-t-il, a vu avec la plus grande peine le jeu effrayant qui se fait journellement à la Chambre, et qui devient de jour en jour d'un exemple plus contagieux... Il prie Messieurs les membres de la Société de vouloir bien s'en occuper et d'y réfléchir pour la première assemblée générale, jour auquel cet article sera remis à délibération. »

Selon la notice de James de Dardel auquel nous empruntons ces textes qui se

passent de tout commentaire, les assemblées se succédèrent sans découvrir aucun remède efficace, tant est puissante l'emprise de la mode sur les individus. Mais elle emporte aussi et sans plus de raison, ce qu'elle vient d'apporter, de sorte qu'aujourd'hui, M. le Président n'a plus lieu de s'épouvanter des ravages exercés dans notre Société par le « quinze » ou par tel jeu de hasard plus moderne. Il est vrai que le procès-verbal qui relate les réjouissances de notre 150^e anniversaire atteste que, sitôt le dernier discours applaudi, certains de nos membres entamèrent un petit baccara, mais, nous étant renseigné à ce sujet auprès d'un des rares survivants de l'époque, nous sommes en droit d'affirmer que le taux de la partie demeurait dans les limites du raisonnable.

Comme on voit, sur ce chapitre nous sommes plus raisonnables que ne l'étaient nos prédécesseurs de la fin du XVIII^e siècle. Mais ne nous hâtons pas d'en tirer vanité, car c'est peut-être le seul qui nous avantage sur eux.

Le trictrac, que l'on jouait avec des dés et des dames sur un tableau divisé en deux compartiments, ne présentait pas les mêmes inconvénients. Il était donc admis dans nos salons, à cette réserve près que le bruit des jetons qui servaient à la marque, ne devait pas troubler la lecture des journaux; celle-ci se faisant souvent à haute voix, les amateurs de ce jeu recevaient défense de s'y adonner durant cet exercice en quelque sorte rituel.

Le whist a dû faire son apparition chez nous dès la fin du XVIII^e siècle. Il se jouait à 52 cartes avec un mort et l'obligation de suivre la couleur, à peine de renonce. C'était le compte des levées obtenues à partir de la septième qui déterminait le parti vainqueur de la manche, puis du robre. On peut ainsi le considérer comme l'ancêtre de notre bridge, mais à la différence de celui-ci, l'atout était désigné par la dernière carte de la donne, de sorte qu'il n'y avait ni enchères ni sans-atout. Dans ces conditions, les joueurs n'avaient sur la distribution point d'autres renseignements que ceux fournis par le mort et par leurs propres cartes. D'où de savantes et délicates combinaisons d'attaques et de réponses qui s'échangeaient dans un silence quasi religieux.

Le bridge succéda au whist aux environs du changement de siècle, et c'est un fait qu'on pratiquait ce jeu dans nos salons en 1909. Le dernier enchérisseur y faisait l'atout, comme il le fait aujourd'hui, mais il nous semble avoir lu quelque part qu'à l'origine, les couleurs, de l'inférieure à la supérieure, se succédaient dans l'ordre : pique, trèfle, carreau, cœur. Différence plus importante encore : on inscrivait au score toutes les levées obtenues, ce qui permettait, sur une annonce de deux carreaux, d'obtenir la manche moyennant cinq levées, et avec six, de marquer les honneurs du petit chelem. De ce fait, les parties se succédaient plus rapidement autour du tapis vert, mais elles étaient

assurément moins disputées et, partant, moins intéressantes; enfin les occasions de contrer s'y présentaient plus rarement.

C'est vers 1930 qu'après quelques discussions, notre Cercle finit par se rallier aux nouvelles règles du « bridge-contrat » qui sont encore en vigueur dans nos salons. Depuis lors, nos joueurs les plus passionnés se sont assimilés les savantes tactiques préconisées successivement par l'Américain Culbertson et le Français Albarran. L'aimable délassément de nos parents et grands-parents est devenu de la sorte un exercice raffiné, comportant, avec ses « deux trèfles » et ses « deux carreaux », des conventions d'annonces basées sur des statistiques mathématiques et réclamant des joueurs un effort intellectuel vraiment soutenu. Il exclut du tapis vert non seulement les étourdis et les fantaisistes, mais encore ceux qui n'y chercheraient qu'un passe-temps.

Pour en finir avec ce chapitre, rappelons à nos lecteurs qu'en vertu d'une décision du 18 octobre 1952, notre Société a adhéré à la Fédération suisse de bridge. Ils sont de la sorte autorisés à participer aux tournois interclubs que cette association organise annuellement, et nous ne doutons pas qu'un certain nombre d'entre eux n'y sachent représenter brillamment nos couleurs.

Le billard était au siècle dernier un rival redoutable du whist, du trictrac et du piquet; aussi bien, en possédions-nous deux : un grand, à poches, dans la grande salle, réunissait les amateurs de « poules » et un petit, dans la pièce attenante au salon de lecture, qui servait au carambolage. Les procès-verbaux du comité nous apprennent qu'en 1910, l'usure du premier était telle qu'on fut contraint de le remplacer, en déboursant la forte somme de 1550 francs. Dix ans plus tard, le second fut l'objet de travaux de restauration, le drap se trouvant dans un état déplorable et les bandes ne rendant plus, ce qui démontre sans contredit qu'il devait être fort achalandé, particulièrement les dimanches et pendant la période des fêtes de fin d'année, comme l'est le quillier de nos jours.

Avec la génération suivante, les amateurs de ce jeu d'adresse se rarifièrent progressivement, car c'est un fait que l'auteur de ces lignes, admis au Cercle en 1927 (N° 778), ni la plupart de ses contemporains n'ont jamais été initiés à l'art de faire caramboler sa bille d'ivoire de la blanche sur la rouge. Cet abandon progressif explique que le comité du 30 novembre 1932 ait décidé d'installer un plateau de ping-pong sur le petit billard dont, toutefois, on remplaça encore une fois le drap en 1947. Quant au grand billard, acquis en 1910, l'Assemblée générale de 1937 discuta, sans conclure, de sa suppression. Comme il ne réunissait plus personne autour de ses bandes, il semble qu'il n'ait pas survécu à la Seconde Guerre mondiale.



LES BRIDGEURS

Huile de Louis de Meuron

En 1759, on jouait au « cornichon », sorte de boule ou de pétanque, dans le jardin loué au capitaine Thellung. Aujourd'hui, durant l'hiver, les plus adroits d'entre nos membres se mesurent aux quilles dans le sous-sol de notre maison du faubourg, et terminent leur saison d'entraînement par un joyeux dîner qui réunit jusqu'à une trentaine de convives.

Installé en 1881, le local de notre Cercle affecté à cet exercice, avait au bout de soixante-six ans subi les injures du temps. C'est ce que constatait notre comité dans sa séance du 15 mars 1947. Il fut donc procédé sans délai aux réparations nécessitées par des infiltrations d'eau. A cet effet, on décida que notre trésorier ferait l'avance de la dépense devisée à 4000 francs, mais que cette somme serait remboursée à la Société par le versement du produit d'une cagnotte, et par le prélèvement d'un certain pourcentage sur les gains des joueurs. Rendue permanente, cette redevance permet depuis lors l'entretien convenable du quillier et le remplacement en temps utile des boules et des quilles.

La première mention d'un bal de la Chambre remonte à 1764. C'est ce que nous trouvons dans la notice historique due à James de Dardel. Cette année-là, en effet, il fut résolu, aux termes du procès-verbal, « que lorsque vingt-cinq membres de la Société demanderoient la Sale pour y danser, elle devra être accordée, mais pas plus de trois fois par année », étant encore bien entendu qu'en stricte application du règlement, « il n'entreroit dans la Sale que des membres de la Société et des Etrangers ».

Cette entrée ainsi conférée à des étrangers n'a rien qui doive nous surprendre. Nombreux, à cette époque, étaient les riches touristes français, anglais, voire américains comme Miranda, qui parcouraient notre pays pour se recueillir au berceau de la Liberté et pour admirer les paysages de la *Nouvelle Héloïse*. Or, ce tour de Suisse comportait généralement un séjour dans notre ville, au cours duquel ils rendaient visite à Pierre-Alexandre DuPeyrou, pape, mécène et amphitryon de l'Europe philosophique, et il arrivait souvent à ce dernier de leur faire les honneurs de ce cercle dont il était membre fondateur.

On dérogea, le 10 décembre 1779, aux principes posés en 1764. Ce jour-là, notre Société donna une grande réception en l'honneur du lieutenant-général de Béville qui inaugurerait ses nouvelles fonctions de gouverneur de la Principauté. Or, à l'occasion du bal qui marqua cette festivité, chaque membre du Cercle avait été autorisé à s'y faire accompagner d'autant de dames qu'il voudrait. On posait, toutefois, ces réserves que

M. le Président viserait la liste de chacun et qu'aucune de nos gracieuses invitées ne serait âgée de moins de treize ans. Il faut admettre que certains de nos prédécesseurs usèrent de cette permission avec peu de discernement, car il s'ensuivit une telle pénurie de danseurs que force fut bien d'en recruter hors des rangs de la Société. Le comité, chargé de battre le rappel pour s'assurer cet indispensable renfort, devait cependant se montrer prudent dans son choix et l'élire « dans la bonne Société de cette Ville... »

Ces festivités qui, la veille, s'étaient marquées par un dîner offert en nos salons au nouveau gouverneur, n'avaient pas laissé de porter atteinte à l'équilibre financier du Cercle. C'est ce qui apparut lors de l'établissement des comptes de ces mémorables journées; aussi, l'Assemblée générale du 26 décembre 1780 décida-t-elle qu'« à l'avenir on ne donnera plus dans les fêtes publiques des Bals aux frais de la caisse de la Société ». Et l'on doit constater, avec James de Dardel, que cet article ne revient plus de longtemps dans les procès-verbaux de nos comités. Cette décision n'abrogeait nullement celle de 1764, qui autorisait les membres du Cercle à organiser des bals par souscription. Si donc pendant trois quarts de siècle, la jeunesse ne dansa plus dans nos salons, c'est que nul ne demanda d'autorisation à cet effet. Et peut-être, faut-il chercher une explication à cette abstention, dans le retour au rigorisme qui caractérisa cette période de notre histoire neuchâteloise, en réaction non seulement politique et philosophique, mais encore morale et religieuse sur l'époque précédente.

Effectivement, il faut attendre le début de l'année 1851 pour trouver mention d'une démarche faite dans ce sens par « quelques jeunes Messieurs » de notre Société, auprès de M. le Président qui, depuis 1846, était Frédéric-Armand de Perregaux. A leur demande d'organiser un bal à leurs frais, dans les locaux de la place des Halles, le comité répondit en déclinant sa compétence au profit de l'Assemblée générale. Parmi les objections qui motivaient cette décision équivalant à un refus, mentionnons celle qui a trait aux « désagréments que dans les circonstances actuelles la Société pourrait s'attirer » du fait de cette manifestation. Qu'est-ce à dire ? Selon nous, le comité de notre Cercle semble avoir redouté qu'à trois ans de la Révolution du 1^{er} mars 1848, un « bal de la noblesse », comme nous l'avons entendu dire au temps de notre jeunesse, pût être considéré comme une provocation réactionnaire par les radicaux maîtres du pouvoir et maîtres de la rue. Telle était à l'époque l'âpreté de la lutte.

Quoi qu'il en soit de cet accueil plutôt réfrigérant, les « jeunes Messieurs », ainsi que les dénomme le procès-verbal du 1^{er} février 1851, revinrent à la charge en 1854 et le firent avec plus de succès, de sorte que le 13 février 1855, nos salons s'ouvraient à

8 heures du soir pour un nouveau bal par souscription. La tradition de ces mondanités se poursuit durant une trentaine d'années. On a conservé la mention de quelques bals costumés; parfois, ils étaient précédés de la représentation d'une saynète, d'une charade ou d'une comédie d'amateurs.

Organisés à la même époque, les « lundis » du Cercle furent tout d'abord une manière d'ouvroir ou de « couture » à but charitable. Puis ils réunirent dans nos locaux et dans l'intention qu'on devine, jeunes gens et jeunes filles d'âge assorti. On en organisait deux ou trois par hiver et, bien entendu, ces petites sauteries sans prétention se déroulaient sous l'œil vigilant ou devant le face-à-main inquisiteur des mères et futures belles-mères. L'institution de ces « lundis » dansants, après quelques années du plus vif engouement, se mit à péricliter et finit par disparaître un peu après 1890. Dans son introduction historique qui sortit de presse en 1912, James de Dardel qui, vraisemblablement, les avait fréquentées avec assiduité, ne laisse pas d'adresser « un souvenir ému à la disparition de ces réunions ».

De cette évocation mélancolique, il est loisible de conclure qu'au moment où il écrivait ces lignes, rien encore n'était venu remplacer ces assemblées mondaines. Des difficultés concernant les admissions en avaient entraîné la disparition. Mais, d'autre part, on doit admettre, selon toute vraisemblance, que les joueurs de whist et de bridge n'en encourageaient guère la reprise, en raison des dérangements qu'elles imposaient à leurs tapis verts. Dans tous les cas, le beau sexe se trouvait de nouveau banni de nos salons, et il fallut attendre l'espace d'une nouvelle génération pour l'y voir faire une rentrée triomphale et que nous osons espérer définitive.

Nous avons déjà rappelé la soirée qui marqua le lundi de Pâques 1921. Elle s'ouvrit par une spirituelle saynète en vers intitulée *Une vague de fond*; due, pour l'essentiel, à la verve de Claude DuPasquier, elle était distribuée ainsi qu'il suit :

La Tradition: M^{lle} Elisabeth DuPasquier, depuis, M^{me} André de Coulon.

L'Esprit nouveau: M^{me} Gustave DuPasquier.

Quatre bridgeurs: MM. Henry Bovet, Henry de Bosset,
Gustave DuPasquier, Alain de Reynier.

Le trictrac: Edmond DuPasquier.

Le whist: Claude DuPasquier.

Le professeur de tango: Jacques de Pourtalès.

Ses couplets, lestement accompagnés au piano par M^{me} Claude DuPasquier, furent vivement applaudis, et c'était justice selon nous qui les relisions tout à l'heure.

Suivit le bal dont, à plus de quarante ans de distance, nous conservons un souvenir encore émerveillé. Son plein succès contribua d'autant plus à ressusciter la tradition de ce divertissement, que la jeunesse d'alors était férue des nouvelles formes de danse qui, venant des deux Amériques, s'implantaient de plus en plus dans notre vieille Europe. Au cours de la soirée que nous évoquons, des couples de la génération de nos parents exécutèrent, il est vrai, les diverses figures — galop compris — d'un quadrille des lanciers, mais nous devons à la vérité d'écrire que pour des jeunes gens de notre âge, cet exercice obtint surtout un succès de curiosité... Toujours est-il que les danses modernes et principalement le tango ne recueillaient pas l'approbation unanime dans la génération précédente. De même qu'à la valse, en 1830, on leur reprochait d'induire les danseurs en tentation.

Dès lors, notre Cercle a donné chaque année un bal par souscription, et n'a manqué à cet usage qu'en 1940, la mobilisation générale empêchant la plupart de nos membres de troquer leur gris-vert contre l'habit noir. A l'origine, c'était ordinairement le dernier vendredi de décembre que les portes de nos locaux s'ouvraient à cette cérémonie. Puis, malgré une certaine opposition, on transporta sa date au samedi; certains, en effet, trouvaient à ce jour quelque chose d'un peu commun. Enfin, conséquence de la faveur que rencontrent les sports d'hiver, on la remit à la dernière semaine de janvier, de manière à permettre à chacun de gagner sans regret l'altitude des monte-pente, dès le lendemain de Noël.

Nos bals se sont agrémentés parfois de manifestations artistiques. De ce point de vue, celui du 29 décembre 1927 fut particulièrement brillant. En cette occasion, M^{lle} Jacqueline Bauer, aujourd'hui M^{me} Marcel Etienne (N^o 838), chanta la malicieuse pastorale du XVIII^e siècle : *Phyllis plus avare que tendre...*, et le fit avec un succès que mentionne galamment le procès-verbal du comité, en date du 23 février suivant. Puis M^{lle} Jacqueline de Montmollin, devenue peu de temps plus tard M^{me} Roland de Pury (N^o 795), son frère, M. Eric de Montmollin (N^o 809) et MM. Gustave et Léo DuPasquier (N^o 671 et 872) interprétèrent avec beaucoup de verve, la *Pie borgne*, amusante comédie en un acte du spirituel écrivain français René Benjamin. Enfin, l'assistance applaudit aux charmants duos de M. et M^{me} Gustave DuPasquier. Ce programme alléchant avait attiré une foule inusitée dans nos salons, à telles enseignes que, ce soir-là, on enregistra 142 entrées.

Nous conservons le même excellent souvenir du menuet qui précéda le bal de 1934. Exécuté par quelques-uns des meilleurs danseurs et danseuses de notre Cercle, son

initiative revient à M. le Président. Avec le sens de l'opportunité qui le caractérisait si heureusement, il avait voulu que ces gracieuses évolutions en habits Louis xv et en robes à paniers rappelaient à chacun des participants, un important anniversaire. Vingt jours, en effet, avant ce 29 décembre, la Société du Jardin avait accompli allégrement sa 175^e année.

La question de l'admission au bal et autres festivités de notre Cercle a été portée un certain nombre de fois à l'ordre du jour de l'assemblée et a fait l'objet de plusieurs règlements successifs, durant ce dernier demi-siècle. Dans l'intérêt de la pratique, nous nous bornerons à résumer les dispositions prises à cet effet, dans la mesure où elles sont encore en vigueur aujourd'hui ; leur bénéfice s'étend :

- 1^o aux membres de la Société et à leurs femmes,
 - 2^o aux personnes qui ont obtenu leurs entrées au Cercle,
 - 3^o aux veuves des membres,
 - 4^o aux filles non mariées des membres,
 - 5^o aux petites-filles des membres, sans distinction d'ascendance paternelle ou maternelle,
 - 6^o aux jeunes filles suisses ou étrangères, en séjour chez nous,
 - 7^o aux Suisses d'autres cantons et aux étrangers de passage à Neuchâtel,
- étant bien entendu que les personnes mentionnées sous ces deux derniers chiffres doivent être proposées en temps utile à l'approbation de M. le Président, par les sociétaires qui les invitent, et que ce dernier tranche en dernier ressort.

A ces manifestations traditionnelles, on ajoutera les bridges mixtes institués en 1932 ; ils connurent un tel succès qu'en 1938, on décida de les organiser tous les mercredis. Le service actif 1939-1945 dispersa les joueurs du sexe fort aux quatre coins de la Suisse, mais la paix revenue, on décida de créer dans le même cadre un tournoi de bridge qui se dispute durant la saison d'hiver. Cette compétition, devenue annuelle après un certain flottement, trouve sa conclusion ordinaire dans un souper dansant, au cours duquel on procède à la lecture du palmarès et — ce qui est moins fastidieux — à la distribution des prix.

La motorisation étant l'un des signes de notre époque, notre Société organise depuis quelque dix ans des rallyes-autos auxquels participent non seulement les femmes de nos membres, mais encore leurs enfants. C'est l'occasion, pour petits et grands, de déployer, par un bel après-midi d'été, leur connaissance de la carte et de l'histoire suisse et neuchâteloise, et qui plus est, de démontrer leur aptitude à déchiffrer dans un

temps record les charades, énigmes et autres mots croisés qui sont proposés à leur perspicacité par les organisateurs de l'exercice.

Le plus souvent, ces rallyes se sont terminés dans la propriété de campagne de tel ou tel de nos membres. C'est ainsi qu'en 1952, M. et M^{me} Eugène de Coulon voulurent bien accueillir les compétiteurs sous les beaux ombrages de Treytel; puis, l'année suivante, ce furent M^{me} Henri de Bosset et ses fils Jean-Pierre et Renaud qui les reçurent à Môtiers, dans la belle demeure seigneuriale à laquelle demeure attaché le nom des Boy de la Tour. De même en 1955, les prix de cette épreuve de vitesse et d'esprit se distribuèrent chez M. et M^{me} Paul Dinichert (N^o 890) à Montilier, près de Morat. L'année suivante, M. et M^{me} Robert Chatelanat (N^o 786) nous recevaient dans le cadre élégant de la Mairesse, et certes, en quittant notre hôte de cette soirée, nous ne soupçonnions pas qu'à quelques mois de là, c'en serait fait de cet homme distingué, loyal et bien-faisant... Souaillon, c'est-à-dire la maison bien connue de M. Max de Coulon (N^o 816) constitua le terminus du rallye-auto de l'année 1958.

Durant le premier demi-siècle de son existence, notre Société, se conformant à une très ancienne coutume française, célébrait le jour des Rois par un joyeux banquet. Nous ignorons si l'on y tirait la fève, comme on continue de le faire à Paris, mais nous constatons que cet usage était encore suivi en 1868. A l'occasion de l'inauguration de nos nouveaux locaux du faubourg de l'Hôpital, on choisit, en effet, ce jour de l'année pour convoquer nos prédécesseurs à un grand dîner dont le premier plat fut servi à 3 heures de l'après-midi. Nous ignorons de quoi se composa son menu, mais l'on doit admettre qu'il fut somptueux, puisque, vins non compris, chaque convive fut taxé à 8 francs. Puis cette tradition gastronomique se perdit peu à peu.

Quelques années avant 1930, il fut décidé que l'Assemblée générale ordinaire se conclurait par un dîner. On se réunit tantôt à l'Hôtel DuPeyrou, tantôt au restaurant Beau-Rivage. Mais l'expérience finit par révéler que cette pratique ne laissait pas de comporter certains inconvénients. En 1938, un procès-verbal du comité révèle mélancoliquement que sur 29 convives présents à Beau-Rivage, 8 seulement se retrouvèrent au Cercle autour de deux tables de bridge. Quant aux autres, c'est-à-dire aux jeunes, la dernière gorgée de café avalée, ils avaient subrepticement gagné le bar, voire le dancing de l'établissement.

C'est pourquoi l'on résolut de faire servir dans nos locaux ce dîner annuel qui, désormais, comprend invariablement une chicorée à la neuchâteloise suivie d'un plat de résistance (dinde ou chevreuil). Saisissons cette occasion pour rappeler les charmants

toasts, le plus souvent en vers, que M. le Dr Edmond de Reynier ne manquait jamais de porter, dans le recueillement général des convives, à l'avenir et à la prospérité de notre vénérable institution.

Il ressort, de ce que nous venons d'écrire, que notre activité, naguère plutôt languissante et bornée à nos quotidiennes parties de bridge, s'est considérablement développée au cours de ces trente dernières années. De ce fait, serait résulté un surcroît de travail et de préoccupations, peut-être insurmontables pour M. l'administrateur, si l'Assemblée ne lui avait pas donné un coadjuteur auquel incombent l'organisation et la direction de toutes ces festivités. Comme il est naturel, ce « maître des réjouissances », qu'on appelait intendant des menus plaisirs à la cour du Roi-Soleil, se choisit parmi les membres les plus dynamiques de notre Société, et l'expérience a démontré que l'assemblée ne s'était guère laissé leurrer dans ses désignations.

Quant aux relations extérieures qu'entretient notre Cercle, celles qui nous unissent avec la Grande Société de Berne remontent au passé le plus lointain de ces deux institutions qui — le lecteur s'en souvient — furent fondées à quelques jours de distance, en novembre et décembre 1759. L'établissement de ces relations s'explique aisément. Depuis la conclusion de la combourgeoisie de 1406, les liens noués de la sorte entre notre ville et la cité des bords de l'Aar n'ont fait, avec l'aide du temps, que se resserrer et se multiplier. Evoquons aussi à ce propos les nombreuses alliances matrimoniales qui se nouèrent, aux XVIII^e et XIX^e siècles, entre les familles aristocratiques de Neuchâtel et le patriciat de Berne, et notons, au surplus, qu'avant la Révolution, ce dernier avait pour ainsi dire adopté le français comme langue d'expression mondaine.

Les autres datent de la période que nous avons entrepris de résumer. C'est le 22 janvier 1926 que le comité s'avisait de l'intérêt qu'il y aurait à entreprendre des démarches auprès du Cercle de la Terrasse de Genève, et à établir avec lui les modalités d'un cartel d'échange, dont tireraient agrément et profit les membres de nos deux sociétés. M. Alain de Reynier (N^o 726), qui avait été chargé de cette négociation, rencontra sur les bords du Rhône l'accueil le plus sympathique, puisque, en date du 22 février 1927, une lettre du président de la Terrasse nous faisait connaître son accord. Sur la proposition de M. Jacques Clerc (N^o 760), une correspondance engagée sur le même sujet avec l'« Union Club » de Bâle aboutissait, le 28 avril de la même année, à la conclusion d'un arrangement de même nature ; depuis la guerre ces relations ne se sont

pas maintenues. En revanche, depuis 1940, nous entretenons des relations identiques avec la Grande Société de Fribourg.

Les sociétés que nous venons de mentionner échangent chaque année la liste de leurs membres avec la nôtre. Il en résulte que les membres de la Chambre, de passage ou en séjour à Berne, Fribourg et Genève, sont admis à participer aux manifestations de ces cercles, moyennant, bien entendu, qu'ils se soient annoncés à leurs comités. S'ils devaient s'y fixer à titre définitif, pareille fréquentation, à l'issue d'un délai raisonnable, serait naturellement subordonnée à un acte de candidature.

Puisque nous sommes sur ce sujet, nous n'aurons garde d'omettre la part prise par nos sociétés sœurs à la célébration de notre 200^e anniversaire, le 21 novembre 1959, ni les présents commémoratifs que nous tenons de leur générosité vraiment confraternelle.

AU SEUIL DU TROISIÈME SIÈCLE

Nous voici parvenu au terme de cet exposé forcément quelque peu succinct, mais que le lecteur, peut-être, aura déjà trouvé trop long. Toutefois, avant de poser la plume, et selon le désir de la commission de lecture instituée en vue de la présente publication, il nous appartient encore de relater en quelques lignes le dîner et la soirée qui, le 21 novembre 1959, commémorèrent le deuxième centenaire de notre vieux « Jardin ».

Le 6 janvier 1910, jour des Rois, le dîner commémoratif du cent-cinquantième anniversaire avait été servi dans les salons du Cercle, et n'avait réuni que des hommes. A cette époque déjà lointaine, on pouvait encore se répéter avec l'Arnolphe de l'*Ecole des femmes* : « du côté de la barbe est la toute puissance ». En 1959, il eût été tout sim-

plement ridicule de songer à exclure les dames de la manifestation destinée à inaugurer l'entrée de notre Société dans le troisième siècle de son existence; ridicule, venons-nous d'écrire, mais aussi ingrat, car c'eût été compter pour rien le dévouement que, dans des circonstances parfois difficiles, nombre d'entre elles avaient déployé en faveur de notre Société.

Leur participation à cette cérémonie ne pouvait soulever aucune opposition et, de fait, n'en souleva aucune. Cette innovation par rapport à 1910 nous contraignit, vu l'affluence escomptée, à quitter nos locaux. Mais dans les salons lambrissés et dorés de l'Hôtel DuPeyrou, nous nous trouvions dans un décor familier et, en quelque sorte, un peu chez nous. L'ordonnateur de cet admirable ensemble architectural où l'opulence du XVIII^e siècle se marie au bon goût, ne figure-t-il pas, en effet, parmi nos vingt membres fondateurs qui, le 9 décembre 1759, s'étaient donné un premier président en la personne de M. Frédéric F. Perregaux, officier retraité du Service de France et lieutenant-colonel du Vignoble.

A l'intention de cette commémoration, M. le Président contacta, si l'on nous passe cette expression, un certain nombre de nos sociétaires; il rencontra de la sorte trente et un mécènes qui mirent à sa disposition la belle somme de 3000 francs, ce qui, compte tenu des entrées perçues (3430 fr.), allait réduire à la modique somme de 613 fr. 95 la participation de notre trésorerie aux frais de la soirée. Cet heureux résultat fut communiqué au comité, au cours de sa séance du 16 novembre 1959 qui arrêta les derniers détails de la cérémonie fixée au samedi 21.

Au jour dit, parmi les 187 personnes qui, aux environs de sept heures du soir, franchirent le seuil de l'Hôtel DuPeyrou, on pouvait reconnaître les délégués du Cercle de la Terrasse de Genève, de la Grande Société de Fribourg et de la Grande Société de Berne qui avaient aimablement accepté de se faire représenter parmi nous. En ce qui concerne la dernière de nos trois sociétés sœurs, notons qu'elle allait parallèlement doubler le cap de son deuxième centenaire, et que MM. Raoul de Perrot (N^o 822), administrateur et Jean-Pierre de Bosset (N^o 784) avaient été délégués par notre comité pour lui apporter nos vœux de prospérité et nos cordiales congratulations.

L'apéritif fut servi sous forme de vin blanc mousseux, dans le grand hall de l'hôtel; puis l'on se répartit dans les salons où le dîner fut servi par petites tables, selon un plan qui respectait de manière fort heureuse, nous a-t-il semblé, tant les exigences du protocole que les affinités électives de chacun. D'où l'excellente ambiance qui ne cessa de dominer ce repas solennel.

Chaque convive trouva à sa place un menu, dû au burin spirituel, comme à son ordinaire, de M. Ernest Röthlisberger (N^o 708), et qui lui promettait :

Le jambon cru, à la viande séchée des Grisons, garnis

Le consommé fine champagne

Le homard Thermidor

Le sorbet « Trou de Bourgogne »

Les médaillons de chevreuil à la crème

Les pommes croquettes

Les salades panachées

Les fromages assortis

La mandarine givrée.

Si nous comparons l'ordonnance de ce dîner avec le menu du repas qui, le 6 janvier 1910, marqua le 150^e anniversaire de la fondation de notre Société, force est bien de constater que les hommes de notre génération sont moins intrépides mangeurs que ceux de la précédente. D'autant plus qu'à raison de deux plats de marée, d'une selle de pré-salé garnie et d'une dinde truffée, il s'en trouva, selon un procès-verbal de l'époque, qui s'estimèrent « insuffisamment » traités. En nous référant à nos propres souvenirs, nous croyons pouvoir affirmer qu'aucune plainte de ce genre ne fut émise par aucun des convives du 21 novembre 1959.

Quant aux vins qui furent versés pour arroser les mets énumérés ci-dessus, ils consistaient en un délectable blanc d'Auvernier de l'année précédente, ainsi qu'en un rouge de Bourgogne 1952 (Côtes de Beaune-Villages) qui, de l'avis des connaisseurs, ne l'était pas moins. Des comptes que nous avons présentement sous les yeux, il appert qu'il fut débouché un total de 155 bouteilles de ces deux crus, ce qui, toutes proportions gardées, nous laisse encore loin des 134 flacons que se partagèrent les quelque 80 dîneurs de 1910.

Il appartenait naturellement à M. le Président d'ouvrir la série des discours, en présentant le bilan de notre vénérable Société, et en faisant le point de sa situation au bout de deux cents ans d'existence. Si le souci du bon usage nous interdit d'émettre aucune appréciation même flatteuse sur cette allocution présidentielle, le témoin auriculaire que nous sommes, se sent tout de même autorisé à écrire qu'elle recueillit l'approbation la plus générale, et que sa péroraison suscita dans l'assemblée des applaudisse-

ments aussi unanimes que prolongés. A l'intention de ceux de nos membres qui ne participèrent pas à cette soirée mémorable, qu'il nous soit permis d'en détacher le passage suivant :

« La Chambre, concluait notre 14^e président, commence son troisième siècle d'existence avec l'idée de maintenir ses traditions, tout en renouvelant ses distractions, ses lectures et le sujet de ses entretiens; même un film à l'occasion, ou une conférence ne seraient pas pour nous déplaire.

» Xavier de Maistre a écrit un livre charmant intitulé *Voyage autour de ma chambre*, réflexions et dissertations sur des tableaux, des bibelots, des reliques et d'heureux souvenirs. Si vous entrez à la Chambre, vous y verrez des portraits de vénérables présidents, mais peu de choses qui excitent l'imagination ou provoquent d'aimables rêveries.

» Après deux cents ans d'existence, sans prendre le goût révolutionnaire, rajeunissons les principes, les coutumes et même le Règlement... à ce moment-là, le voyage à la Chambre aura un attrait tout neuf. »

Quelques instants plus tard, l'auteur de ces lignes fut appelé à présenter à l'assistance l'état de notre Société un demi-siècle auparavant, et d'évoquer la cérémonie du 150^e anniversaire de sa fondation. Comme il a développé dans l'introduction au présent volume, les éléments de son exposé, il lui sera loisible, sans doute, de n'y pas revenir sous cette dernière rubrique.

La parole échet enfin à M. Raoul Boissier qui s'exprima non seulement en sa qualité de président du Cercle de la Terrasse, mais encore au nom de la Grande Société de Berne et de la Grande Société de Fribourg. Il le fit en termes excellents, châtiés, élevés et chaleureux tout à la fois, incarnant, ainsi qu'on l'attendait de lui, le meilleur de l'esprit genevois. Mieux encore, joignant le geste à la parole, il remit à M. le Président un magnifique plat d'argent, offert au Cercle du Jardin pour commémorer fastueusement son jubilé, par ses trois sociétés sœurs. On ne s'étonnera donc point des applaudissements qui saluèrent l'orateur à l'issue de son discours.

Vers dix heures et demie du soir, cependant, les premiers accords de l'orchestre donnèrent le signal aux danseurs, et jusqu'au petit matin, on put voir s'entrelacer les habits noirs et les plastrons blancs de nos sociétaires, et les charmantes et chatoyantes toilettes de bal des dames et des jeunes filles invitées. On nous permettra bien de ne pas les accompagner plus longuement dans leurs évolutions sur le superbe parquet de marqueterie Louis xv dont s'enrichit, depuis 1771, le grand salon de l'Hôtel DuPeyrou,

ni d'évoquer l'évolution qui, dans ces mêmes lieux, nous a conduits du menuet aux formes modernes de la danse...

Mais puisque nous voici au bout de cette relation qui englobe une partie de la vie de la cité durant deux siècles — et, comme on a vu, une partie souvent notable et parfaitement honorable — nous osons enfin former le souhait que le lecteur bénévole trouve à la parcourir, un plaisir identique à celui que nous avons ressenti à l'écrire.

31 décembre 1962.

Eddy Bauer.

LISTE DES MEMBRES

MEMBRES DU BUREAU DE 1909 à 1959

Présidents

- 1909-1925 M. Edouard de MEURON (525), 11^e président
1925-1930 M. Maurice BOY de la TOUR (599), 12^e président
1930-1958 M. le D^r Edmond de REYNIER (620), 13^e président
dès 1959 M. Sydney de COULON (717), 14^e président

Secrétaires

- 1893-1916 M. Georges de COULON (567)
1916-1925 M. Maurice BOY de la TOUR (599)
1925-1930 M. le D^r Edmond de REYNIER (620)
1930-1940 M. Paul ROBERT (618)
1940-1945 M. Eugène de COULON (706)
1945-1956 M. le D^r Charles de MEURON (656)
dès 1956 M. Frédéric WAVRE (767)

Trésoriers

- 1898-1924 M. James de DARDEL (591)
1924-1936 M. Samuel de PERREGAUX (621)
1936-1945 M. Marcel de COULON (669)
1945-1958 M. Eugène de COULON (706)
dès 1958 M. Gilles CORNAZ (735)

Administrateurs

- 1909-1912 M. Maurice BOY de la TOUR (599)
1912-1915 M. Gaston du BOIS de DUNILAC (606)
1915-1918 M. le D^r Edmond de REYNIER (620)
1918-1921 M. le D^r Carle de MARVAL (643)
1921-1924 M. Gustave de COULON (666)
1924-1927 M. Marcel de MONTMOLLIN (723)
1927-1930 M. Eugène de COULON (706)
1930-1933 M. Marcel de COULON (669)
1933-1936 M. Louis CARBONNIER (689)
1936-1939 M. le D^r Gilbert DUPASQUIER (739)
1939-1942 M. Henri de BOSSET (651)
1942-1945 M. Jacques-H. CLERC (760)
1945-1946 M. Max de COULON (584)
1946-1949 M. Paulo RÖTHLISBERGER (728)
1949-1951 M. Robert CHATELANAT (786)
1951-1954 M. Albert DUPASQUIER (864)
1954-1957 M. Marcel COURVOISIER (821)
dès 1957 M. Raoul de PERROT (822).

MEMBRES ENTRÉS AVANT 1913

1902

666. DE COULON, GUSTAVE.

Né en 1882. Ingénieur de l'EPF à Zurich. Ingénieur à la Compagnie du Sud de l'Espagne, puis du Nord de l'Espagne. Propriétaire foncier dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel.
Fils de 567; frère de 677; 699; beau-frère de 686, 695.

667. DE MEURON, ROBERT.

Né en 1854. Banquier; associé de la maison Périer & C^{ie}, à Paris, puis de la maison Sandoz-Meuron & C^{ie}, à Lausanne. Allié : Marcel. Mort en 1935.
Fils de 396; frère de 489, 525.

668. COURVOISIER, André.

Né en 1878. Banquier; chef de la maison Ed. Berthoud & C^{ie}, à Paris. Démissionnaire en 1931.
Fils de 538; frère de 640, 652, 682, 691; beau-frère de 644.

669. DE COULON, MARCEL.

Né en 1882. Licencié en droit. Avocat à La Chaux-de-Fonds, puis à Neuchâtel. Administrateur de sociétés. Rédacteur à la *Suisse libérale*. Député au Grand Conseil et au Conseil des Etats. Mort en 1945.
Fils de 574; beau-frère de 860.

1903

670. BOVET, HENRY.

Né en 1880. Ingénieur mécanicien. Constructeur d'automobiles. Propriétaire viticulteur à Areuse. Colonel d'artillerie. Allié : Morin. Démissionnaire en 1949.
Fils de 520; frère de 654, 679; beau-frère de 680.

671. DUPASQUIER, GUSTAVE.

Né en 1876. Artiste peintre. Paysagiste et portraitiste. Allié : de Coulon. Mort en 1954.
Fils de 529; gendre de 586; père de 872.

672. DE MERVEILLEUX, GUILLAUME.

Né en 1879. Agronome à Malvilliers (Val-de-Ruz). Allié : Berthoud. Mort en 1956.
Fils de 546; frère de 653, 697; gendre de 557; beau-frère de 716.

1904

673. DE PURY, PAUL.
Né en 1874. Banquier; associé de la maison Pury & C^{ie}, à Neuchâtel. Conservateur du Musée historique. Vice-consul de Grande-Bretagne. Allié : de Muralt.
Fils de 559.
674. DE CHAMBRIER, BERNARD.
Né en 1880. Agronome viticulteur; régisseur de domaines. Allié : de Bonstetten.
Fils de 510; beau-frère de 617, 663, 902; père de 871, 882.
675. DE DARDEL, ALEXANDRE.
Né en 1885. Banquier; associé de la maison Berthoud & C^{ie}. Allié : Hageborg. Mort en 1935.
Fils de 591; frère de 702; beau-frère de 694, 742.
676. BERTHOUD, FRÉDÉRIC.
Né en 1880. Banquier; associé de la maison Berthoud & C^{ie}. Mort en 1956.
Fils de 583; frère de 693; beau-frère de 647, 652.
677. DE COULON, ALPHONSE.
Né en 1884. Agronome viticulteur en Algérie. Mort en 1947.
Fils de 567; frère de 666, 699; beau-frère de 686, 695.
678. DE TRIBOLET-HARDY, ALBERT.
Né en 1882. Inspecteur forestier à Sarnen, puis à Colombier et au Sorgereux s/Valangin. Allié : 1^o de Coulon, 2^o de Rahm. Démissionnaire en 1940.
Fils de 580; frère de 709; gendre de 568; beau-frère de 651, 665, 727; père de 802, 919.
679. BOVET, EDMOND.
Né en 1874. Architecte diplômé de l'École des beaux-arts de Paris. Constructeur de ponts en Alsace. Peintre aquarelliste. Capitaine d'infanterie. Allié : de Chambrier. Mort en 1949.
Fils de 520; frère de 654, 670; gendre de 572; beau-frère de 712, 734; beau-père de 810, 811.

1905

680. MORIN, ALFRED.
Né en 1884. Propriétaire rentier à Colombier. Allié : de Pury. Démissionnaire en 1935.
Gendre de 564; beau-frère de 602, 605, 645, 648, 658, 670; beau-père de 826.
681. DE REYNIER, LÉOPOLD.
Né en 1876. Docteur en médecine. Médecin à Davos, puis à Leysin. Spécialiste des maladies pulmonaires et laryngologiste. Président de la Société suisse d'oto-rhino-laryngologie. Membre correspondant de sociétés médicales françaises. Délégué de la Croix-Rouge internationale pour l'aide aux prisonniers de guerre. Membre du Conseil exécutif de Leysin. Major du Service de santé. Allié : Suchard. Mort en 1933.
Fils de 512; frère de 620, 644; beau-frère de 625, 632, 634, 635; père de 790, 844, 845.

1906

682. COURVOISIER, MAXIME.

Né en 1883. Homme de lettres à Paris. Allié : Leuba. Démissionnaire en 1931.

Fils de 538; frère de 640, 652, 668, 691; beau-frère de 644; père de 956.

683. DE MARVAL, LOUIS.

X. Né en 1879. Docteur ès sciences. Chimiste. Allié : Ducommun. Mort en 1928.

Fils de 551; beau-frère de 874.

684. DUPASQUIER, JAMES.

Né en 1857. Ingénieur. Directeur de la Société des Usines de Grandchamp et de Roche. Conseiller général à Neuchâtel. Allié : Schweissgut. Mort en 1928.

Fils de 527; père de 789, 803; beau-père de 692.

685. CHATENAY, PIERRE.

Né en 1885. Licencié en droit, avocat. Premier-lieutenant d'artillerie de forteresse. Allié : Prince. Mort en 1921.

Fils de 615; frère de 710.

686. DE MONTMOLLIN, ERNEST.

Né en 1881. Agronome. Propriétaire viticulteur à Auvonnier. Conseiller général; président du Conseil général. Allié : de Coulon.

Fils de 522; frère de 626, 860; gendre de 567; beau-frère de 666, 677, 695, 699; père de 805, 847; beau-père de 787.

687. DE COULON, LOUIS.

Né en 1875. Horticulteur paysagiste. Allié : Leidecker. Mort en 1931.

Fils de 543; frère de 662, 706, 717; beau-frère de 611, 639, 715, 755.

1907

688. BERTHOUD, JEAN-LOUIS.

Né en 1883. Banquier à Paris. Propriétaire viticulteur à Colombier. Capitaine de cavalerie. Allié : de Pury. Mort en 1951.

Fils de 566; frère de 727; gendre de 608; beau-frère de 735, 758; père de 834, 880, 910.

689. CARBONNIER, LOUIS.

Né en 1886. Architecte de l'École des beaux-arts de Paris. Colonel d'infanterie, commandant de brigade frontière. Allié : DuPasquier.

Fils de 579; gendre de 629; beau-frère de 762, 803, 804, 905; père de 850; beau-père de 805, 910.

690. COURVOISIER, ROBERT.

Né en 1881. Docteur en droit, avocat. Privat-docent à l'Université de Neuchâtel. Professeur de droit à l'École de commerce. Juge au Tribunal cantonal. Juge aux Tribunaux mixtes d'Égypte. Capitaine de la Justice militaire. Allié : Bovet. Mort en 1952.
Fils de 569; beau-frère de 638, 724.

691. COURVOISIER, OCTAVE.

Né en 1887. Etudiant en médecine. Mort en 1909.
Fils de 538; frère de 640, 652, 668, 682; beau-frère de 644.

692. DU PASQUIER, RENÉ.

Né en 1883. Agronome. Propriétaire à Corcelles/Concise. Député au Grand Conseil vaudois. Allié : DuPasquier. Mort en 1945.
Fils de 732; frère de 703; gendre de 684; beau-frère de 789, 803.

1908

693. BERTHOUD, JAQUES.

Né en 1883. Banquier; associé de la maison Berthoud & C^{ie}. Allié : Röthlisberger. Mort en 1916.
Fils de 583; frère de 676; gendre de 612; beau-frère de 647, 652; père de 865.

694. CARBONNIER, PAUL.

Né en 1885. Propriétaire agronome à Wavre/Cornaux. Premier-lieutenant d'artillerie. Allié : de Dardel. Démissionnaire en 1944.
Fils de 577; gendre de 591; beau-frère de 653, 656, 675, 702, 716, 742; père de 851.

1909

695. DE MEURON, GEORGES.

Né en 1882. Propriétaire viticulteur en Algérie, puis à Corcelles-Cormondrèche. Conseiller communal. Député au Grand Conseil. Allié : de Coulon.
Petit-fils de 521; gendre de 567; beau-frère de 666, 677, 686, 699.

696. DE MEURON, ALFRED.

Né en 1872. Capitaine de corvette dans la marine impériale allemande. Démissionnaire en 1912.
Fils de 525; frère de 641, 656.

697. DE MERVEILLEUX, JAQUES.

Né en 1883. Forestier; agronome. Démissionnaire en 1920.
Fils de 546; frère de 653, 672.

698. DE PURY, HERMANN.

Né en 1870. Chimiste. Directeur de la Société Zyma S. A. à Montreux. Président de l'Automobile-Club, section Vaud-Valais. Membre fondateur du Club suisse d'aviation. Propriétaire du Château d'Hauterive. Allié : 1^o de Watteville, 2^o Pierson. Mort en 1934.
Fils de 553; père de 759, 888.

1910

699. DE COULON, ANDRÉ.

Né en 1890. Docteur ès sciences. Bactériologue à l'Institut Pasteur à Paris. Collaborateur du Centre anticancéreux romand. Auteur de travaux sur la biologie et la pathologie générale. Allié : DuPasquier. Mort en 1935.
Fils de 567; frère de 666, 677; gendre de 628; beau-frère de 686, 695; père de 939.

700. SCHOENE, HENRY.

X Né au Japon en 1887, d'une famille originaire de la Prusse. Officier instructeur. Lieutenant-colonel d'infanterie. Allié : Molinari. Mort en 1949.

1911

701. COURVOISIER, EDOUARD.

X Né en 1860. Officier de carrière. Colonel fédéral d'artillerie. Allié : 1^o Wood Hill, 2^o Trott. Mort en 1949.
Fils de 600.

702. DE DARDEL, PIERRE.

Né en 1891. Banquier, homme d'affaires et éditeur. Premier-lieutenant d'infanterie. Officier du Nicham Iftikar. Allié : Prince.
Fils de 591; frère de 675; beau-frère de 694, 742, 753; père de 855.

703. DUPASQUIER, CLAUDE.

Né en 1886. Docteur en droit, avocat. Président du Tribunal de Boudry. Juge au Tribunal cantonal. Juge suppléant au Tribunal fédéral. Professeur de droit à l'Université de Neuchâtel; recteur de 1929 à 1931. Docteur h. c. de l'Université de Montpellier. Député au Grand Conseil. Président de la Société de musique et de l'Institut neuchâtelois. Membre du Comité international de la Croix-Rouge et du Conseil national de la recherche scientifique. Auteur de *Introduction à la théorie générale et à la philosophie du droit* et de nombreux articles juridiques. Officier d'infanterie et d'EMG. Colonel divisionnaire, commandant de la 2^o Division. Allié : de Reynier. Mort en 1953.
Fils de 732; frère de 692; gendre de 620; beau-frère de 707, 726; père de 870; beau-père de 921.

704. SJÖSTEDT, PHILIPPE.

Né en 1884. Docteur en chimie. Fondé de pouvoirs de la maison Chocolat Suchard S. A. à Serrières. Allié : Bouvier. Démissionnaire en 1939.
Fils de 632; frère de 705.

705. SJÖSTEDT, ERIC.

Né en 1886. Administrateur de la maison Chocolat Suchard S. A. Mort en 1959.

Fils de 632; frère de 704.

1912

706. DE COULON, EUGÈNE.

Né en 1874. Licencié en théologie. Négociant à San Francisco. Industriel. Président du Conseil d'administration de la Fabrique de câbles électriques S. A. de Cortaillod, des Câbleries et Tréfileries S. A. de Cossonay et de nombreuses autres entreprises industrielles. Bourgeois d'honneur de Bevaix. Allié : Robert. Mort en 1958.

Fils de 543; frère de 662, 687, 717; gendre de 593; beau-frère de 611, 639, 715, 740, 755; père de 807; beau-père de 822.

707. DE REYNIER, YVES.

Né en 1890. Docteur en médecine à Boudry. Membre d'honneur de la Croix-Rouge suisse. Colonel du Service de santé; médecin de la Place d'armes de Colombier de 1925 à 1959. Allié : de Coulon.

Fils de 620; frère de 726; gendre de 605; beau-frère de 703; père de 894; beau-père de 923.

708. RÖTHLISBERGER, ERNEST.

Né en 1888. Artiste bijoutier orfèvre. Président de la commune de Thielle-Wavre depuis 1936. Président de la Société des Amis des Arts. Président central de la Diana suisse. Major d'artillerie. Allié : Robert.

Fils de 625; frère de 716, 728, 754; gendre de 618; beau-frère de 717, 723; père de 895.

709. DE TRIBOLET-HARDY, GODEFROY.

Né en 1886. Agronome viticulteur en Algérie et en France. Démissionnaire en 1919.

Fils de 580; frère de 678; beau-frère de 727.

710. CHATENAY, ANDRÉ.

Né en 1891. Expert en arts anciens à Auvernier. Allié : de Watteville.

Fils de 615; frère de 685; père de 852.

711. DU BOIS-DE DUNILAC, ROGER.

Né en 1891. Fähnrich au régiment des dragons de la Garde du Grand-Duc de Bade, à Carlsruhe. Mort en 1923.

Fils de 616; frère de 733, 737.

712. DE MONTMOLLIN, GUILLAUME.

Né en 1884. Ingénieur chimiste diplômé de l'EPF. Docteur en chimie. Privat-docent à l'Université de Neuchâtel. Chimiste à Vormals Bayer & C^{ie} à Leverkusen, près de Cologne, puis dans la maison Ciba S. A. à Bâle. Propriétaire du Château de la Borcarderie. Allié : de Chambrier.

Fils de 555; gendre de 572; beau-frère de 679, 734.

713. JEQUIER, HUGUES.

X Né en 1888. Diplômé de l'Ecole des sciences sociales et politiques de Paris. Administrateur du Crédit commercial de France à Paris et de plusieurs sociétés industrielles et commerciales. Président de la Chambre de commerce suisse en France de 1949 à 1952. Auteur de *Le Val-de-Travers, des origines au XIV^e siècle* et de nombreux articles historiques et généalogiques parus dans le *Musée neuchâtelois*. Officier de la Légion d'honneur. Propriétaire du Château de la Lance, près de Concise. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : van Berchem.

Fils de 519; frère de 655; père de 848; beau-père de 819.

MEMBRES ENTRÉS DEPUIS 1913

1913

714. DE CHAMBRIER, JACQUES.

Né en 1892. Juriste, administrateur de sociétés en Argentine. Délégué du Comité international de la Croix-Rouge. Collaborateur de diverses revues argentines. Premier-lieutenant d'artillerie. Allié : Renard.

Fils de 623; frère de 780, 819; beau-frère de 809.

715. WAVRE, ANDRÉ.

Né en 1874. Docteur en droit, avocat et notaire. Président de la Fédération des notaires suisses. Lieutenant-colonel d'artillerie. Allié : de Coulon. Mort en 1941.

Petit-fils de 422; gendre de 543; beau-frère de 611, 639, 662, 687, 706, 717, 755; père de 781, 810.

716. RÖTHLISBERGER, GUSTAVE.

Né en 1886. Architecte diplômé DPLGF. Capitaine d'artillerie. Allié : Carbonnier.

Fils de 625; frère de 708, 728, 754; gendre de 577; beau-frère de 656, 672, 694; père de 825, 898.

717. DE COULON, SYDNEY.

Né en 1889. Industriel. Directeur général d'Ebauches S. A. Député au Grand Conseil. Conseiller national. Conseiller aux Etats. Membre du Conseil de la Banque nationale. Docteur h. c. de l'Université de Neuchâtel. Capitaine d'artillerie de forteresse. Allié : Robert. *Quatorzième président de la Société du Jardin, dès 1959.*

Fils de 543; frère de 662, 687, 706; gendre de 618; beau-frère de 611, 639, 708, 715, 723, 755; père de 827, 836, 843, 854.

718. DE PERREGAUX, CHARLES.

Né en 1891. Ingénieur diplômé EPUL. Lieutenant d'infanterie. Mort en 1918.

Fils de 621; frère de 719, 751, 752, 814.

1914

719. DE PERREGAUX, PAUL.

Né en 1892. Licencié ès sciences commerciales. Docteur en droit. Industriel à Paris. Président de la Chambre de commerce suisse en France. Colonel d'EMG. Allié : de Brochowska. Mort en 1949.
Fils de 621; frère de 718, 751, 752, 814.

720. DE POURTALÈS, ERIC.

Né en 1891. Commerçant. Allié : 1^o Giron, 2^o de la Nézière. Démissionnaire en 1959.
Fils de 531; frère de 649, 650; beau-frère de 623, 748.

1915

721. DE SANDOL-ROY, JEAN.

Né en 1892. Propriétaire rentier. Allié : de Mollins.
Fils de 524; frère de 664.

722. DE MONTMOLLIN, ANDRÉ.

Né en 1871. Ingénieur électricien. Ingénieur en chef de la Ville de Lausanne. Allié : Monvert. Mort en 1932.
Petit-fils de 429.

723. DE MONTMOLLIN, MARCEL.

Né en 1887. Docteur en chimie. Professeur au Gymnase et à l'Université de Neuchâtel. Colonel d'artillerie et d'EMG. Allié : Robert. Mort en 1940.
Fils de 637; frère de 775; gendre de 618; beau-frère de 708, 717; beau-père de 837, 866.

724. BOVET, ANDRÉ.

Né en 1890. Archiviste paléographe, diplômé de l'École des Chartes à Paris. Directeur de la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel. Collaborateur du *Musée neuchâtelois*. Allié : Bellenot. Mort en 1950.
Beau-frère de 690; père de 930; beau-père de 925.

1916

725. TAVEL, ALFRED.

Né en 1861, d'une famille originaire de Payerne. Ingénieur agronome. Créateur du domaine de Clos-Faïda (Algérie). Allié : de Pourtalès. Mort en 1921.
Père de 828.

726. DE REYNIER, ALAIN.

Né en 1895. Licencié en droit et en sciences commerciales et économiques. Avocat. Administrateur directeur du Crédit foncier neuchâtelois. Consul honoraire de Belgique. Colonel d'infanterie et d'EMG. Allié : de Coulon.
Fils de 620; frère de 707; gendre de 639; beau-frère de 703, 773, 801; père de 917, 937.

727. BERTHOUD, SAMUEL.

Né en 1891. Docteur en théologie. Pasteur aux Bayards. Professeur de théologie à l'Université. Aumônier de la maison de santé de Préfargier. Auteur d'ouvrages de théologie. Lieutenant d'infanterie. Allié : de Tribolet. Démissionnaire en 1923.

Fils de 566; frère de 688; gendre de 580; beau-frère de 678, 709; père de 841.

728. RÖTHLISBERGER, PAULO.

Né en 1892. Sculpteur. Auteur de nombreuses œuvres d'art ornant des monuments publics, de bustes et de bas-reliefs. Conseiller général. Premier-lieutenant d'artillerie. Allié : Martens.

Fils de 625; frère de 708, 716, 754; père de 918.

729. DE PERROT, GEORGE.

Né en 1889. Diplômé de la Chambre de commerce de Londres. Commerçant et administrateur de sociétés. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : Lardy.

Fils de 635; frère de 730, 750; beau-frère de 762.

730. DE PERROT, WILLIAM.

Né en 1890. Ingénieur mécanicien. Ingénieur puis directeur de la maison Chocolat Suchard S. A. en France et aux Etats-Unis. Capitaine d'infanterie. Allié : de Müller.

Fils de 635; frère de 729, 750; beau-frère de 762.

1917

731. CHRIST, GUSTAVE.

X Né en 1844. Banquier à Mulhouse. Mort en 1920.

732. DUPASQUIER, MAURICE.

Né en 1844. Négociant, associé de DuPasquier & C^{ie}, Le Havre. Allié : Courant. Mort en 1923.

Fils de 387; frère de 485, 536; beau-frère de 518; père de 692, 703.

733. DU BOIS DE DUNILAC, FRANÇOIS.

Né en 1893. Agronome. Gérant de sociétés.

Fils de 616; frère de 711, 737.

1918

734. TERRISSE, EUGÈNE.

Né en 1891. Licencié en théologie. Pasteur à Rochefort et Saint-Blaise. Professeur de théologie. Auteur d'articles religieux. Collaborateur du *Musée neuchâtelois*. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : 1^o de Chambrier, 2^o Perregaux. Démissionnaire en 1927.

Petit-fils de 404; gendre de 572; beau-frère de 679, 712.

735. CORNAZ, GILLES.

Né en 1893. Banquier et industriel. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : de Pury.
Fils de 622; frère de 769; gendre de 608; beau-frère de 688, 758, 820.

736. BONHOTE, ERIC.

Né en 1892. Licencié en droit. Chef de section à la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique. Premier-lieutenant d'artillerie. Allié : Durand.
Fils de 617; frère de 741, 746; père de 945; beau-père de 922.

1919

737. DU BOIS DE DUNILAC, HUBERT.

Né en 1894. Agronome. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : de Weiss. Démissionnaire en 1959.
Fils de 616; frère de 711, 733.

738. DARDEL, GUSTAVE.

Né en 1890. Licencié en chimie. Industriel à Strasbourg. Mort en 1959.

739. DU PASQUIER, GILBERT.

Né en 1894. Docteur en médecine. Médecin-chirurgien chef de l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel. Vice-président de la Croix-Rouge suisse. Conseiller général. Député au Grand Conseil. Colonel d'infanterie et d'EMG. Allié : de Haller.
Fils de 611; beau-père de 935; père de 941.

740. ROBERT, ANDRÉ.

X Né en 1895. Commerçant. Allié : Bigler.
Fils de 593; beau-frère de 706.

741. BONHOTE, SERGE.

Né en 1894. Docteur en droit. Banquier à Paris et à Genève. Allié : de Pury. Mort en 1929.
Fils de 617; frère de 736, 746; gendre de 658; beau-frère de 769, 771, 799; père de 881, 914, 929.

1920

742. DU PASQUIER, ERIC.

Né en 1883. Licencié en droit. Banquier, associé de la Banque DuPasquier, Montmollin & C^{ie} à Neuchâtel. Major de cavalerie. Allié : de Dardel. Mort en 1951.
Gendre de 591; beau-frère de 675, 694, 702; père de 830, 833.

743. BAUER, EDOUARD.

Né en 1868. Docteur en médecine. Médecin de l'Hôpital des Cadolles. Président de plusieurs sociétés médicales. Capitaine du Service de santé. Chevalier de la Légion d'honneur. Allié : Girard. Mort en 1934.
Père de 778, 794, 811; beau-père de 838.

1921

744. FAVARGER, CHARLES.

Né en 1888. Architecte diplômé EPF. Premier-lieutenant d'artillerie, puis de DCA. Allié : Hellwig. Mort en 1955.

745. WAVRE, FRANÇOIS.

Né en 1884. Architecte diplômé par le Gouvernement français. Architecte à Neuchâtel. Frère de 796.

746. BONHOTE, GÉRALD.

X Né en 1896. Docteur en philosophie. Chimiste à Bâle. Allié : Jéquier. Mort en 1940.
Fils de 617; frère de 736, 741; gendre de 655.

747. DE PERROT, MAX.

Né en 1884. Banquier, associé de la Banque Perrot & C^{ie} à Neuchâtel. Allié : de Chambrier. Mort en 1942
Fils de 589; frère de 842; gendre de 596; beau-frère de 763.

748. DE MEURON, LOUIS.

Né en 1868. Artiste peintre. Portraitiste, paysagiste, compositeur de natures mortes. Allié : de Pourtalès.
Mort en 1949.
Petit-fils de 418; gendre de 531; beau-frère de 621, 623, 649, 650; 720 : père de 793, 897.

1922

749. DE PURY, JULES.

Né en 1862. Instructeur militaire. Capitaine d'infanterie. Allié : Perrot. Mort en 1929.
Fils de 474; frère de 608; père de 795.

750. DE PERROT, ROGER.

Né en 1893. Architecte naval diplômé et armateur. Président de l'Institut suisse des architectes navals.
Auteur de commentaires sur le droit maritime suisse et d'études sur la correction des eaux du Jura. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : de Müller.
Fils de 635; frère de 729, 730; beau-frère de 762; père de 963.

1923

751. DE PERREGAUX, GABRIEL.

Né en 1899. Docteur en droit. Industriel. Allié : Gehlsen.
Fils de 621; frère de 718, 719, 752, 814.

752. DE PERREGAUX, ROBERT.

Né en 1900. Ingénieur EPF. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : Gisler.
Fils de 621; frère de 718, 719, 751, 814.

753. DUBOIS, JEAN.

X Né en 1888. Ingénieur diplômé EPF. Major d'artillerie. Allié : Prince. Mort en 1954.
Beau-frère de 702; beau-père de 830, 947.

754. RÖTHLISBERGER, MAURICE.

Né en 1899. Architecte diplômé. Décorateur-ensemblier. Allié : Mayu.
Fils de 625; frère de 708, 716, 728.

755. ARNAUD, RAOUL.

Né en 1886, d'une famille française établie à Nîmes. Banquier à Nîmes, France. Commandant de réserve.
Chevalier de la Légion d'honneur. Allié : de Coulon.
Gendre de 543; beau-frère de 611, 639, 662, 687, 706, 715, 717.

756. DU BOIS DE DUNILAC, GUSTAVE.

Né en 1900. Agronome. Propriétaire viticulteur dans les Alpes-Maritimes. Allié : Mignier.
Fils de 606; frère de 757.

1924

757. DU BOIS DE DUNILAC, ERIC.

Né en 1903. Artiste peintre. Chevalier du Mérite agricole. Allié : Ferret.
Fils de 606; frère de 756.

1925

758. DE PURY, JACQUES.

Né en 1887. Docteur en droit, avocat. Avocat-conseil de la légation de Suisse à Paris. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : Moreillon. Mort en 1954.
Fils de 608; beau-frère de 688, 735, 786.

759. DE PURY, GÉRARD.

Né en 1903. Licencié ès sciences économiques. Conseiller technique et administrateur de sociétés industrielles franco-suissees en France. Collaborateur à Paris de la Chambre de commerce suisse en France et de la Société helvétique de bienfaisance de Paris. Allié : Barbey.
Fils de 698; frère de 888.

760. CLERC, JACQUES.

Né en 1894. Licencié en droit. Gérant de fortunes. Président de la Société de musique. Colonel d'infanterie.
Allié : de Blonay. Mort en 1958.

761. DE MONTMOLLIN, ALOYS.

Né en 1902. Viticulteur encaveur à Auvernier. Conseiller général et conseiller communal. Allié : de Coulon.
Petit-fils de 504; gendre de 584; beau-frère de 776, 785, 816; père de 949, 951.

762. DU PASQUIER, CLAUDE.

Né en 1898. Agronome. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : de Perrot.
Fils de 629; frère de 804; gendre de 635; beau-frère de 689, 729, 730, 750.

1926

763. DE CHAMBRIER, ROLAND.

Né en 1892. Ingénieur agronome au Château de Cormondrèche. Allié : de Perrot.
Fils de 596; gendre de 589; beau-frère de 747, 842; père de 946.

764. BOREL, HENRI.

Né en 1893. Licencié ès sciences économiques. Adjoint à la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique. Consul honoraire de Suisse à Dantzig. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : DuPasquier.
Petit-fils de 494; beau-frère de 792, 864; beau-père de 945.

765. PETITPIERRE, LAURENT.

X Né en 1888. Docteur en médecine. Médecin chef de l'Établissement thermal de Lavey-les-Bains. Capitaine médecin. Allié : Peter. Démissionnaire en 1927.
Frère de 766.

766. PETITPIERRE, GUIDO.

X Né en 1893. Licencié en droit. Président d'honneur de Suchard Holding S. A. Allié : Panchaud de Bottens.
Démissionnaire en 1954.
Frère de 765.

767. WAVRE, FRÉDÉRIC-ANDRÉ.

Né en 1886. Notaire à Neuchâtel. Conseiller général. Allié : 1^o Elskes, 2^o Budig.
Petit-fils de 422; père de 831, 904, 925.

768. DOLLFUS, ALBERT.

X Né en 1901. Ingénieur diplômé EPUL. Premier-lieutenant d'artillerie de campagne.

769. CORNAZ, OLIVIER.

Né en 1902. Licencié ès sciences commerciales et économiques. Industriel. Directeur de Edouard Dubied & C^{ie} S. A. à Neuchâtel. Capitaine d'infanterie. Allié : de Pury.
Fils de 622; frère de 735; gendre de 658; beau-frère de 741, 771, 799, 820; beau-père de 880, 944.

770. REUTTER, JEAN-LÉON.

X Né en 1899. Ingénieur électricien de l'EPF. Industriel. Allié : Shilling. Démissionnaire en 1951.
Fils de 661; frère de 788.

771. DE PURY, CLAUDE.

Né en 1902. Agronome. Mort en 1939.
Fils de 658; frère de 799; beau-frère de 741, 769.

1927

772. DE DARDEL, GEORGES.

Né en 1896. Licencié en droit, avocat. Directeur de la Compagnie suisse de réassurance à Zurich. Capitaine d'infanterie. Allié : 1^o Perret, 2^o Boissier. Mort en 1960.

Petit-fils de 480; frère de 787.

773. DE COULON, GUY.

Né en 1902. Diplômé de l'École de Commerce de Neuchâtel. Fondé de pouvoirs à la Ciba S. A. à Bâle. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : Lecoultré. Mort en 1946.

Fils de 639; frère de 801; beau-frère de 726.

774. DE MONTMOLLIN, JEAN-PIERRE.

Né en 1892. Diplômé de l'École de Commerce de Neuchâtel. Banquier à Paris et à Neuchâtel, associé de la Banque DuPasquier, Montmollin & C^{le}. Député au Grand Conseil. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : Chable.

Petit-fils de 504; frère de 782, 820; beau-frère de 863.

775. DE MONTMOLLIN, GUY.

Né en 1886. Docteur en médecine. Médecin-chirurgien à l'Hôpital de la Providence à Neuchâtel. Capitaine du Service de santé. Allié : Richard. Mort en 1943.

Fils de 637; frère de 723.

776. DE COULON, JEAN.

Né en 1899. Ingénieur mécanicien diplômé EPF. Mort en 1955.

Fils de 584; frère de ~~875~~⁸³⁵, 816; beau-frère de 761.

777. JÉQUIER, LÉON.

Né en 1905. Ingénieur diplômé EPF. Membre de l'American Chemical Society. Auteur de l'*Armorial neuchâtelois*, en collaboration avec Gustave et Michel Jéquier, et de diverses autres publications héraldiques.

Allié : Roussel. Démissionnaire en 1962.

Petit-fils de 519; frère de 815.

778. BAUER, EDDY.

Né en 1902. Archiviste paléographe de l'École des Chartes à Paris. Professeur d'histoire à l'Université de Neuchâtel; recteur de 1947 à 1949. Chargé de cours à la Section militaire de l'EPF. Auteur d'ouvrages historiques et militaires. Collaborateur du *Musée neuchâtelois*. Chroniqueur militaire du *Journal de Genève* et d'autres périodiques. Membre de l'Académie des sciences, lettres et arts de Besançon. Lieutenant-colonel d'infanterie. Allié : 1^o DuPasquier, 2^o de Félice.

Fils de 743; frère de 794, 811; gendre de 647; beau-frère de 779, 838, 872.

779. DUPASQUIER, ALPHONSE.

Né en 1904. Commerçant et fonctionnaire. Allié : Funck.

Fils de 647; beau-frère de 778, 802, 872; père de 942; beau-père de 948.

780. DE CHAMBRIER, ALEXANDRE.

Né en 1898. Ingénieur agronome de l'EPF. Directeur de la Station d'essais viticoles d'Auvernier. Conseiller général et communal à Bevaix. Allié : Mercier.

Fils de 623; frère de 714, 819; beau-frère de 809.

781. WAVRE, EDOUARD.

Né en 1904. Licencié ès sciences commerciales. Directeur à La Suisse, Société d'assurances sur la vie humaine à Lausanne. Capitaine d'artillerie. Allié : de Rham.

Fils de 715; frère de 810; père de 954.

782. DE MONTMOLLIN, EMER.

Né en 1889. Docteur en médecine. Médecin-chirurgien à Chez-le-Bart, directeur de l'Hôpital de la Béroche. Conseiller général de Gorgier. Capitaine du Service de santé. Allié : de Boyve. Démissionnaire en 1941.

Petit-fils de 504; frère de 774, 820; père de 913; beau-père de 934.

1928

783. DE COULON, ALBERT.

Né en 1903. Licencié en droit. Notaire à Boudry. Colonel d'artillerie. Allié : Quinche. Mort en 1949.

Fils de 645; beau-frère de 900.

784. DE BOSSET, JEAN-PIERRE.

Né en 1909. Architecte diplômé EPF. Conseiller général à Neuchâtel. Major d'artillerie. Allié : 1^o Mercier de Bettens, 2^o Jampen.

Fils de 651; frère de 821; beau-frère de 828.

785. DE COULON, FRANÇOIS.

Né en 1902. Ingénieur civil de l'EPF.

Fils de 584; frère de 776, 816; beau-frère de 761.

1929

786. CHATELANAT, ROBERT.

Né en 1900, d'une famille originaire de Moudon (Vaud) et Vex (Valais). Ingénieur de l'EPF. Directeur des Fours Borel S. A. à Peseux. Conseiller général à Colombier, président de ce Conseil. Colonel d'infanterie.

Allié : Moreillon. Mort en 1957.

Beau-frère de 758; père de 926; beau-père de 895, 904.

787. DE DARDEL, LOUIS.

Né en 1899. Ingénieur civil diplômé de l'EPF. Député au Grand Conseil. Auteur de *La Châtellenie de Thielle*. Allié : de Montmollin. Démissionnaire en 1949.

Petit-fils de 480; frère de 772; gendre de 686; beau-frère de 805, 847.

788. REUTTER, ANDRÉ.

X Né en 1901. Technicien et expert en automobiles. Allié : Berney. Démissionnaire en 1939.
Fils de 661; frère de 770.

789. DU PASQUIER, ANDRÉ.

Né en 1906. Négociant à Paris. Allié : Doll.
Fils de 684; frère de 803; beau-frère de 692.

790. DE REYNIER, JACQUES.

Né en 1905. Ingénieur agronome diplômé de l'EPF. Chef de délégation du Comité international de la Croix-Rouge. Administrateur principal des affaires civiles de l'ONU. Auteur de : *A Jérusalem un drapeau flottait*. Médaille d'argent des Croix-Rouges hellénique, française et suédoise. Capitaine d'infanterie.
Fils de 681; frère de 844, 845.

1930

791. DE PERROT, DENYS.

Né en 1905. Fondé de pouvoir de banque. Lieutenant-colonel d'infanterie. Allié : Steck.
Petit-fils de 508; frère de 822.

792. DU PASQUIER, JEAN-JACQUES.

dit TINO

Né en 1903. Architecte diplômé de l'EPF. Conseiller général. Président du Conseil général de Neuchâtel. Premier-lieutenant d'artillerie. Allié : Clerc.
Petit-fils de 529; frère de 864; beau-frère de 764, 813, 825, 883; beau-père de 850, 914.

793. DE MEURON, HENRI.

Né en 1905. Agronome. Allié : Miescher.
Fils de 748; frère de 897; beau-frère de 824.

794. BAUER, ANDRÉ.

Né en 1904. Technicien. Allié : Boitel. Démissionnaire en 1947.
Fils de 743; frère de 778, 811; beau-frère de 838.

795. DE PURY, ROLAND.

Né en 1907. Licencié ès lettres et en théologie. Pasteur à Lyon. Auteur d'ouvrages religieux et de théologie. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : de Montmollin. Démissionnaire en 1935.
Fils de 749; gendre de 626; beau-frère de 809.

796. WAVRE, ERIC.

Né en 1900. Ingénieur électricien-conseil en Suisse romande et en Alsace. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : Herrenschildt.
Frère de 745; beau-père de 917.

1931

797. DE REYNIER, DENYS.

Né en 1905. Licencié ès sciences économiques et commerciales. Ingénieur. Premier-lieutenant d'artillerie.

X Allié : de Muralt. Démissionnaire en 1959.

Fils de 634; frère de 846, 877.

798. DE CHAMBRIER, BENOIT.

Né en 1912. Licencié en droit. Avocat. Conseiller financier. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : Respinger.

Fils de 636; beau-père de 954, 965.

1932

799. DE PURY, LOUIS.

Né en 1894. Architecte décorateur. Allié : Berthoud. Démissionnaire en 1942; réadmis en 1959. Mort en 1960.

Fils de 658; frère de 771; beau-frère de 741, 769.

800. DE POURTALÈS, LOUIS.

Né en 1910. Diplômé de l'École de Commerce de Neuchâtel. Instructeur d'aviation jusqu'en 1955. Industriel. Lieutenant-colonel d'aviation. Président de la Direction de l'Hôpital Pourtalès. Allié : Beau.

Fils de 649.

801. DE COULON, JEAN-LOUIS.

Né en 1907. Licencié en droit. Industriel. Directeur aux Câbles et Tréfileries de Cossonay. Membre de la Commission fédérale de la formation des prix. Capitaine d'infanterie. Allié : Brand.

Fils de 639; frère de 773; beau-frère de 726.

1933

802. DE TRIBOLET-HARDY, JEAN-JACQUES.

Né en 1911. Licencié en droit. Avocat. Ambassadeur de Suisse au Sénégal et en Mauritanie. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : Funck.

Fils de 678; frère de 919; beau-frère de 779.

803. DU PASQUIER, ERNEST.

Né en 1894. Propriétaire viticulteur à Concise. Député au Grand Conseil vaudois. Allié : Carbonnier.

Fils de 684; frère de 789; gendre de 579; beau-frère de 689, 692, 905.

804. DU PASQUIER, EMER.

Né en 1910. Licencié en droit. Directeur aux Câbles électriques de Cortaillod. Capitaine d'infanterie. Mort en 1947.

Fils de 629; frère de 762; beau-frère de 689.

805. DE MONTMOLLIN, ETIENNE.

Né en 1910. Propriétaire viticulteur à Auvernier. Conseiller général; président du Conseil général. Premier-lieutenant d'artillerie. Allié : Carbonnier.

Fils de 686; frère de 847; gendre de 689; beau-frère de 787, 850, 910.

806. DE MEURON, GUY.

Né en 1909. Docteur ès sciences. Chimiste à Bâle. Auteur de *La maison de santé de Préfargier, Les armoiries de la famille Meuron*. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : Vaucher. Démissionnaire en 1959.

Fils de 656; frère de 817, 829.

807. DE COULON, CYRIL.

Né en 1911. Industriel. Mort en 1942.

Fils de 706; beau-frère de 822.

1934

808. DUBIED, PIERRE.

Né en 1887, d'une famille neuchâteloise originaire de Couvet. Industriel. Administrateur-délégué de Edouard Dubied & C^{ie} S. A. à Couvet. Allié : King, Mort en 1955.

Beau-frère de 906; beau-père de 832.

809. DE MONTMOLLIN, ERIC.

Né en 1907. Licencié ès lettres, professeur et écrivain. Auteur de monographies sur la Chine et sur la Suisse. Collaborateur à divers journaux et publications. Allié : de Chambrier.

Fils de 626; gendre de 623; beau-frère de 714, 780, 795, 819.

810. WAVRE, JACQUES.

Né en 1907. Licencié en droit. Notaire. Conseiller général. Président du Conseil général de Neuchâtel. Lieutenant-colonel d'infanterie. Allié : Bovet.

Fils de 715; frère de 781; gendre de 679; beau-frère de 811.

811. BAUER, GÉRARD.

Né en 1907. Licencié en droit. Avocat. Diplômé de l'École libre des sciences politiques de Paris. Conseiller communal à Neuchâtel. Député au Grand Conseil. Conseiller économique près la Légation de Suisse en France. Délégué à l'OECE et à la CECA. Ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse. Président de la Fédération horlogère. Membre de commissions fédérales et administrateur de sociétés. Capitaine d'infanterie. Allié : Bovet.

Fils de 743; frère de 778, 794; gendre de 679; beau-frère de 810, 838.

812. COURVOISIER, MARCEL.

Né en 1909. Banquier. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : Barnekow.

Fils de 652.

1935

813. CLERC, BLAISE.

Né en 1911. Licencié en droit. Notaire à Neuchâtel. Député au Grand Conseil. Collaborateur à la *Revue de droit administratif et fiscal*. Allié : 1^o du Bois de Dunilac, 2^o Federmann.
Frère de 883; beau-frère de 792, 825; beau-père de 955.

814. DE PERREGAUX, FRÉDÉRIC.

Né en 1908. Aviateur. Premier-lieutenant d'aviation. Mort accidentellement en 1936.
Fils de 621; frère de 718, 719, 751, 752.

815. JÉQUIER, MICHEL.

X Né en 1909. Docteur en médecine. Chargé de cours de neurologie à la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne. Rédacteur de la *Revue médicale de Suisse romande*. Capitaine du Service de santé. Allié : Gelli-brand.
Petit-fils de 519; frère de 777.

816. DE COULON, MAXIMILIEN.

Né en 1909. Architecte diplômé EPF. Capitaine d'infanterie. Allié : Buss.
Fils de 584; frère de 776, 785; beau-frère de 761.

1936

817. DE MEURON, ANDRÉ.

Né en 1910. Docteur en droit. Administrateur-délégué de Gardy S. A. à Genève. Capitaine d'infanterie. Allié : Stadler.
Fils de 656; frère de 806, 829.

818. DE CHAMBRIER, HENRI.

X Né en 1910. Ingénieur EPF. Directeur général d'Appareillage Gardy S. A. à Genève. Premier-lieutenant d'artillerie. Allié : Deschamp.
Fils de 638; frère de 837.

819. DE CHAMBRIER, PIERRE.

Né en 1910. Ingénieur électronicien de l'EPF. Allié : Jéquier.
Fils de 623; frère de 714, 780; gendre de 713; beau-frère de 809, 848.

1937

820. DE MONTMOLLIN, CLAUDE.

Né en 1898. Docteur en médecine. Médecin spécialiste en oto-rhyno-laryngologie. Député au Grand Conseil. Capitaine du Service de santé. Allié : Cornaz. Démissionnaire en 1958.
Petit-fils de 504; frère de 774, 782; gendre de 622; beau-frère de 735, 769; père de 962; beau-père de 903.

821. DE BOSSET, RENAUD.

Né en 1913. Architecte diplômé EPF à Neuchâtel. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : de Rutté.
Fils de 651; frère de 784; beau-frère de 828, 916.

822. DE PERROT, RAOUL.

Né en 1909. Licencié en droit, avocat et notaire à Neuchâtel. Administrateur de sociétés. Capitaine de carabiniers. Allié : de Coulon.
Petit-fils de 508; frère de 791; gendre de 706; beau-frère de 807.

1938

823. BOREL, JULES.

X Né en 1884. Ingénieur diplômé EPF. Officier instructeur d'infanterie. Commandant des Ecoles centrales.
Colonel commandant de corps, commandant le 1^{er} Corps d'armée. Allié : Ruesch.
Père de 835; beau-frère de 911.

824. DE PURY, JEAN-JACQUES.

Né en 1911. Docteur en droit. Conseiller juridique. Directeur chez Hoffmann, Laroche & C^{ie}, à Bâle.
Allié : Miescher.
Petit-fils de 553; beau-frère de 793.

825. RÖTHLISBERGER, BRUNO.

8 Né en 1917. Arboriculteur à Wavre. Allié : Clerc.
Fils de 716; frère de 898; beau-frère de 792, 813, 883.

826. LANGER, MAURICE.

Né en 1899. Ingénieur agronome. Allié : Morin.
Gendre de 680.

827. DE COULON, ETIENNE.

Né en 1915. Industriel. Directeur à la Fonderie Boillat & C^{ie} S. A., à Reconvilier. Major d'infanterie.
Allié : Vidoudez.
Fils de 717; frère de 836, 843, 854.

828. TAVEL, ALFRED.

Né en 1909. Diplômé de l'Institut d'agronomie de Maison-Carrée (Algérie). Propriétaire foncier en Algérie.
Lieutenant de spahis. Allié : de Bosset.
Fils de 725; gendre de 651; beau-frère de 784, 821.

1939

829. DE MEURON, MAXIMILIEN.

Né en 1914. Commerçant. Premier-lieutenant d'infanterie.
Fils de 656; frère de 806, 817.

830. DU PASQUIER, HENRY.

Né en 1914. Industriel. Directeur commercial de la Maison Ernest Borel & C^{ie} S. A. à Neuchâtel. Capitaine d'artillerie. Allié : Dubois.

Fils de 742; frère de 833; gendre de 753; beau-frère de 947.

1940

.....

1941

831. WAVRE, LOUIS.

Né en 1915. Ingénieur technicien chez Gardy S. A. à Genève, et aux Câbleries de Cossonay. Major des troupes de transports automobiles. Allié : Barbero.

Fils de 767; frère de 904, 925.

832. DE SALIS, RODO.

Né en 1910. Docteur en droit. Avocat au barreau de Zurich. Industriel. Administrateur-délégué de Ed. Dubied & C^{ie} S. A. Conseiller communal à Jongny (Vaud). Auteur de publications financières. Allié : 1^o Dubied, 2^o de Mulinen.

Gendre de 808.

1942

833. DU PASQUIER, ROGER.

Né en 1917. Licencié ès lettres. Journaliste. Chef du Service d'informations du Comité international de la Croix-Rouge. Collaborateur à la *Tribune de Genève*. Allié : de Mol van Otterloo.

Fils de 742; frère de 830.

834. BERTHOUD, JEAN-CLAUDE.

Né en 1917. Commerçant en Grande-Bretagne. Allié : Warton.

Fils de 688; frère de 880, 910.

835. BOREL, DENIS.

X

Né en 1917. Licencié en droit. Officier instructeur. Colonel des troupes légères, à Berne. Allié : Jeanrenaud.

Fils de 823; gendre de 858; beau-frère de 912, 927, 931.

836. DE COULON, MICHEL.

Né en 1914. Ingénieur EPF à Ebauches S. A. à Neuchâtel. Conseiller général. Président du Conseil général de Neuchâtel. Député au Grand Conseil. Premier-lieutenant d'artillerie, puis du génie. Allié : Eidenbenz.

Fils de 771; frère de 827, 843, 854.

917

837. DE CHAMBRIER, GÉRARD.

Né en 1915. Ingénieur technicien, aviateur. Premier-lieutenant d'aviation. Allié : de Montmollin.
Fils de 638; frère de 818; gendre de 723; beau-frère de 866.

838. ETIENNE, MARCEL.

Né en 1897, d'une famille d'origine française, bourgeoise de Tramelan et de Neuchâtel. Ingénieur diplômé EPF. Premier-lieutenant d'artillerie. Allié : 1^o Petitpierre, 2^o Bauer.
Gendre de 743; beau-frère de 778, 794, 811; père de 935, 947; beau-père de 949.

1943

839. WAVRE, HUGUES-ANDRÉ.

Né en 1916. Licencié ès sciences mathématiques. Actuaire. Gérant de fortunes. Démissionnaire en 1962.
Frère de 869.

840. DU PASQUIER, ROBERT-EDGAR.

Né en 1902. Diplômé de l'Académie des sciences de Venise. Homme de lettres, professeur. Auteur d'œuvres philosophiques et historiques. Membre de l'Académie Berrichonne, Ordre du Mérite. Allié : DuBois.
Démissionnaire en 1945.
Fils de 587.

841. BERTHOUD, MAURICE.

Né en 1921. Agronome. Industriel à Colombier. Allié : de Trey.
Fils de 727.

842. DE PERROT, ANDRÉ.

Né en 1888. Ingénieur diplômé EPF. Ingénieur-à-Wesserling (Alsace). Banquier à Neuchâtel. Capitaine d'infanterie. Allié : de Meuron. Démissionnaire en 1952.
Fils de 589; frère de 747; beau-frère de 763.

843. DE COULON, CLAUDE.

Né en 1917. Musicien et compositeur de musique. Allié : DuBois.
Fils de 717; frère de 827, 836, 854; beau-frère de 849.

1944

844. DE REYNIER, HUBERT.

Né en 1912. Docteur en médecine, médecin spécialiste FMH en chirurgie et urologie. Conseiller communal à Rolle. Major du Service de santé. Allié : Guggisberg.
Fils de 681; frère de 790, 845.

845. DE REYNIER, JEAN-PIERRE.

Né en 1914. Docteur en médecine, médecin spécialiste FMH en oto-rhyno-laryngologie. Auteur de : *Monographie sur la surdité en Suisse*. Major du Service de santé. Allié : de Watteville.
Fils de 681; frère de 790, 844.

846. DE REYNIER, FRANCIS.

X Né en 1901. Industriel à Neuchâtel. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : Berthoud. Mort en 1962.
Fils de 634; frère de 797, 877.

847. DE MONTMOLLIN, JEAN-LOUIS.

Né en 1915. Licencié en théologie, pasteur à Môtier-Vully puis à Couvet. Capitaine aumônier. Allié : Jacot-Guillarmod. Démissionnaire en 1955.
Fils de 686; frère de 805; beau-frère de 787.

848. JÉQUIER, JEAN-PIERRE.

X Né en 1919. Diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques à Paris. Chargé d'affaires de Suisse a. i. à Nankin et à Bagdad. Banquier à Neuchâtel et à Genève. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : Hoyos.
Fils de 713; beau-frère de 819.

1945

849. DU BOIS, CHARLES-ÉDOUARD.

X Né en 1913. Commerçant. Premier-lieutenant DCA. Allié : Langel.
Beau-frère de 843.

850. CARBONNIER, JEAN.

Né en 1923. Licencié en droit et en sciences commerciales. Industriel. Conseiller général. Capitaine d'infanterie. Allié : DuPasquier.
Fils de 689; gendre de 792; beau-frère de 805, 910, 914.

851. CARBONNIER, ROBERT.

Né en 1916. Médecin-vétérinaire. Premier-lieutenant de cavalerie. Allié : Guillaumat.
Fils de 694.

852. CHATENAY, GILBERT.

Né en 1920. Licencié ès sciences économiques et politiques. Membre de la Direction générale chez Geigy S. A., Milan. Allié : Druey.
Fils de 710.

853. CLOTTU, PAUL.

X Né en 1897, d'une famille originaire de Cornaux. Licencié ès sciences politiques. Conseiller de légation, à Londres. Ministre plénipotentiaire de Suisse, à Berne. Allié : Chazalon.

854. DE COULON, OLIVIER.

Né en 1919. Ingénieur diplômé EPF. Prospecteur aux Indes et en Egypte. Président de l'Association de la maison suisse du Caire. Allié : Wright.
Fils de 717; frère de 827, 836, 843.

855. DE DARDEL, GILBERT.

Né en 1917. Licencié en droit. Conseiller d'ambassade à Washington, puis à La Havane et à Rio de Janeiro.
Allié : Machado Guimaraes.
Fils de 702.

856. HOURIET, JEAN.

X Né en 1899, d'une famille originaire du Locle et de Valangin. Docteur en médecine. Spécialiste FMH en pneumologie. Président de la Section neuchâteloise de la Croix-Rouge suisse. Président de la Ligue neuchâteloise contre la tuberculose. Membre correspondant de la Société française de la tuberculose. Conseiller général. Allié : Sutter.

857. HUMBERT, ROGER.

X Né en 1908, d'une famille originaire du Locle. Docteur en médecine, radiologue. Conseiller général. Major du Service de santé. Allié : Comte. Mort en 1949.

858. JEANRENAUD, FRÉDÉRIC.

X Né en 1901, d'une famille originaire du Locle. Commerçant. Député au Grand Conseil. Colonel d'infanterie. Allié : Brehm.
Père de 927, 931; beau-père de 835, 912.

859. DE MONTMOLLIN, LOUIS.

Né en 1893. Officier instructeur d'artillerie. Chef d'arme de l'artillerie. Colonel commandant de corps, chef de l'Etat-Major général de 1945 à 1957. Président de l'Institut neuchâtelois. Allié : Junod.
Petit-fils de 504; beau-père de 879.

860. DE MONTMOLLIN, PAUL.

Né en 1878. Organiste. Allié : de Coulon. Mort en 1955.
Fils de 522; frère de 626, 686; gendre de 574; beau-frère de 669.

861. NICATI, ARMAND.

X Né en 1892, d'une famille originaire de Moudon, Lucens et Chavannes (Vaud). Docteur en médecine. Médecin-oculiste à Neuchâtel. Lieutenant-colonel du Service de santé. Allié : Pedrazzini.
Père de 940.

862. NICOLLIER, PIERRE.

X Né en 1906, d'une famille originaire de Vevey. Ingénieur. Directeur de la maison Fours Borel S. A. à Pesieux. Conseiller général à Auvornier. Capitaine du Service d'économie militaire. Allié : Vuilleumier.
Père de 950.

863. OTT, CARL.

X Né en 1886, d'une famille thurgovienne, bourgeoise de Neuchâtel. Docteur en droit, avocat. Professeur de droit romain à l'Université; recteur de 1943 à 1945. Directeur de La Neuchâteloise, Société d'assurances. Auteur d'ouvrages juridiques sur le droit romain, le pavillon sur mer ainsi que du volume *Politique et religion*, paru en 1944. Colonel d'EMG. Allié : Chable.
Beau-frère de 774; père de 875, 876.

864. DU PASQUIER, ALBERT.

Né en 1906. Agent général d'assurances. Capitaine des troupes d'aviation et de DCA. Allié : Mauler.
Petit-fils de 529; frère de 792; beau-frère de 764.

865. BERTHOUD, PIERRE.

Né en 1909. Docteur en médecine. Médecin-gynécologue chef de la Maternité de l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel. Conseiller général. Premier-lieutenant du Service de santé. Allié : Bourquin.
Fils de 693.

866. DU PASQUIER, FRANÇOIS.

Né en 1915. Licencié en droit, avocat et directeur commercial à Ebauches S. A. à Neuchâtel. Conseiller général à Marin. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : de Montmollin.
Gendre de 723; beau-frère de 837.

867. REUTTER, EDOUARD.

X Né en 1879. Diplômé de l'Ecole de commerce de Neuchâtel et de Londres. Banquier à La Chaux-de-Fonds.
Directeur du Crédit foncier à Neuchâtel. Major de cavalerie. Allié : Junod. Mort en 1954.

868. UHLER, FRÉDÉRIC.

X Né en 1908, d'une famille originaire de Saint-Gall, bourgeoise de Neuchâtel. Licencié en droit. Avocat et éditeur. Collaborateur de la *France Romane*. Capitaine d'artillerie.

869. WAVRE, ALAIN.

Né en 1920. Ingénieur diplômé EPF. Membre du Comité d'études de l'Association suisse des électriciens.
Allié : Charbonnier.
Frère de 839.

870. DU PASQUIER, ROLAND.

Né en 1918. Licencié ès sciences économiques. Traducteur. Allié : Girod.
Fils de 703; beau-frère de 921.

1946

871. DE CHAMBRIER, JEAN-PIERRE.

Né en 1919. Ingénieur diplômé EPF. Directeur de Transair S. A. Conseiller général à Colombier. Allié :
Meistre.
Fils de 674; frère de 882.

872. DU PASQUIER, LÉO.

Né en 1910. Ingénieur EPF. Conseiller d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel. Directeur général de Tarex S. A. et ingénieur-conseil de Gardy S. A. à Genève. Colonel d'EMG. Allié : DuPasquier.
Fils de 671; gendre de 647; beau-frère de 778, 779; père de 958, 959.

873. FRÉCHELIN, LOUIS.

Né en 1902, d'une famille d'origine française, bourgeoise de La Coudre-Neuchâtel. Docteur en médecine dentaire, dentiste à Colombier. Allié : Borel.

874. GODET, MARCEL.

Né en 1877. Docteur en philosophie. Bibliothécaire du roi de Roumanie. Directeur de la Bibliothèque nationale à Berne de 1909 à 1945. Auteur de nombreuses œuvres littéraires. Directeur de l'édition française du *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*. Collaborateur du *Musée neuchâtelois* et d'autres revues suisses et étrangères. Chevalier de la Couronne de Roumanie. Allié : de Marval. Mort en 1949. Gendre de 551; beau-frère de 683.

875. OTT, JEAN.

X Né en 1917. Licencié en droit. Avocat à Neuchâtel. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : Dubied. Fils de 863; frère de 876; beau-frère de 884, 885, 886.

876. OTT, OLIVIER.

X Né en 1920. Licencié en droit. Avocat à Neuchâtel. Premier-lieutenant des troupes légères motorisées. Allié : Fontana. Fils de 863; frère de 875.

877. DE REYNIER, GASTON.

X Né en 1899. Licencié ès sciences économiques et commerciales. Agent d'affaires. Délégué de l'Aide aux prisonniers de guerre de l'Alliance universelle des UCJG. Fils de 634; frère de 797, 846; père de 952.

878. RIGGENBACH, OTTO.

X Né en 1901, d'une famille originaire de Bâle. Docteur en médecine. Directeur de la maison de santé de Préfargier. Président de la Société suisse de psychiatrie. Lieutenant-colonel du Service de santé. Allié : Fischer.

879. DE VRIES DE HEEKELINGEN, LAMBERT.

Né en 1912, d'une famille originaire de Hollande. Docteur en droit. Fondé de pouvoir à la Société d'assurances Zurich, à Zurich. Lieutenant-colonel d'artillerie. Allié : de Montmollin. Gendre de 859.

880. BERTHOUD, FRANÇOIS.

Né en 1919. Ingénieur diplômé EPF. Viticulteur et industriel à Colombier. Conseiller général et conseiller communal. Major de cavalerie. Allié : Cornaz. Fils de 688; frère de 834, 910; gendre de 769; beau-frère de 944.

1947

881. BONHOTE, DOMINIQUE.

Né en 1922. Licencié en droit. Sous-directeur dans la maison Durand, Huguenin & C^{ie} S. A. à Bâle. Major d'EMG. Allié : Wachmeister. Fils de 741; frère de 914, 929.

882. DE CHAMBRIER, ROGER.

Né en 1924. Ingénieur diplômé EPF. Ingénieur dans l'Entreprise Sarrasin S. A. à Lausanne. Capitaine du Service de santé (service ABC). Allié : Aubert.

Fils de 674; frère de 871.

883. CLERC, JEAN-PIERRE.

Né en 1913. Docteur en médecine. Médecin-gynécologue. Major du Service de santé. Allié : Bugnion.

Frère de 813; beau-frère de 792, 825.

884. DUBIED, FRANÇOIS.

X Né en 1923. Licencié en droit. Avocat.

Frère de 885, 886; beau-frère de 875.

885. DUBIED, GILBERT.

X Né en 1919. Secrétaire dans la maison Ed. Dubied & C^{ie} S. A.

Frère de 884, 886. Beau-frère de 875.

886. DUBIED, JEAN-LOUIS.

X Né en 1917. Premier propédeutique EPUL. Dessinateur. Collaborateur de la revue *Nos Oiseaux*.

Frère de 884, 885; beau-frère de 875.

887. JUNIER, BLAISE.

Né en 1918, d'une famille originaire de Saint-Aubin-Sauges. Négociant. Premier-lieutenant d'infanterie.

Allié : Haefliger.

888. DE PURY, FRANÇOIS.

Né en 1908. Ingénieur diplômé EPF. Directeur de Métaux précieux S. A. à Neuchâtel. Allié : Boissier.

Fils de 698; frère de 759.

1948

1949

889. BOREL, JEAN-LOUIS.

Né en 1903. Industriel. Chef de la fabrique d'horlogerie Ernest Borel & C^{ie} S. A., à Neuchâtel. Député au Grand Conseil. Membre de la Direction de la Banque nationale suisse. Capitaine d'infanterie. Allié : Mauler.

Beau-père de 962.

890. DINICHERT, PAUL.

X Né en 1914, d'une famille originaire de Morat et Montilier. Licencié ès sciences. Docteur en physique.

Directeur du Laboratoire suisse de recherches horlogères. Professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel. Collaborateur de diverses revues et périodiques de physique et de chronométrie.

Major des troupes de forteresse. Allié : Favarger.

891. JACOPIN, ANDRÉ.

X Né en 1920, d'une famille originaire de La Chaux-de-Fonds et des Planchettes. Licencié en droit, avocat. Directeur aux Câbles de Cortaillod S. A. Allié : Codoni.

892. JOHNSON, GEORGE.

X Né en 1913, d'une famille d'origine anglaise. Industriel. Directeur de Gillette Limited Co. à Hauterive. Major de l'armée britannique.

893. GOLAY, EMILE.

X Né en 1921, d'une famille originaire de la Vallée de Joux. Commerçant. Allié : Bernasconi. Démissionnaire en 1960.

894. DE REYNIER, MICHEL.

Né en 1923. Licencié en droit et avocat. Juriste chez Hoffmann-Laroche & C^{ie} à Bâle. Premier-lieutenant des troupes légères. Allié : Rohner.
Fils de 707; beau-frère de 923.

895. RÖTHLISBERGER, FERNAND.

Né en 1920. Industriel. Allié : Chatelanat.
Fils de 708; gendre de 786; beau-frère de 904, 926.

1950

896. GUEISSAZ, MAURICE.

Né en 1923, d'une famille originaire de Sainte-Croix. Ingénieur diplômé EPF. Agronome. Premier-lieutenant d'artillerie. Allié : Andersson.
Frère de 901, 936.

897. DE MEURON, CLAUDE.

Né en 1907. Officier instructeur d'infanterie. Colonel d'infanterie.
Fils de 748; frère de 793.

898. RÖTHLISBERGER, MAX.

Né en 1913. Agriculteur. Premier-lieutenant de cavalerie.
Fils de 716; frère de 825.

899. DE TORRENTÉ, LÉON.

X Né en 1904, d'une famille originaire du Valais. Licencié ès sciences économiques et commerciales. Directeur de la Banque nationale suisse à Neuchâtel, puis à Genève. Allié : Broquet.

900. WEIBEL, LOUIS-GEORGES.

Né en 1907. Administrateur et directeur commercial. Premier-lieutenant d'artillerie. Allié : de Coulon.
Gendre de 645; beau-frère de 783.

901. GUEISSAZ, ELIE.

Né en 1921. Ingénieur diplômé EPF. Directeur à la Fonderie Boillat & C^o S. A. à Reconvilier. Major des troupes blindées. Allié : Clermont.
Frère de 896, 936.

1951

902. LARDY, ETIENNE.

Né en 1886. Licencié en droit, avocat. Chargé d'affaires en Chine. Ministre plénipotentiaire de Suisse à Bruxelles, Luxembourg, Ankara et Sofia. Capitaine d'infanterie. Allié : de Bonstetten.
Petit-fils de 445; beau-frère de 674; père de 932.

TISSOT

903. ROBERT, DENIS.

Né en 1924. Industriel. Directeur de la Fabrique d'Ebauches de Fontainemelon. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : de Montmollin.
Petit-fils de 593; gendre de 820; beau-frère de 962.

904. WAVRE, DENIS.

Né en 1917. Licencié en droit, avocat et notaire. Conseiller général. Capitaine des troupes de transports automobiles. Allié : Chatelanat.
Fils de 767; frère de 831 et 925; gendre de 786; beau-frère de 895, 926.

1952

905. CHAPPUIS, JACQUES.

Né en 1912, d'une famille originaire des Ponts-de-Martel. Industriel. Directeur de la maison Chappuis & C^o S. A. à Peseux. Conseiller général de Neuchâtel. Capitaine d'artillerie. Allié : Carbonnier.
Gendre de 579; beau-frère de 689, 803.

906. KING, JOHN-STUART.

X Né en 1882, de nationalité anglaise. Industriel. Allié : Dubied. Mort en 1959.
Beau-frère de 808.

907. HOTZ, CHARLES-ANTOINE.

X Né en 1918, d'une famille originaire de Baar (Zoug). Licencié en droit, avocat et notaire à Neuchâtel. Major d'infanterie. Allié : Tremayne.

908. LAPRAZ, ROGER.

X Né en 1915, d'une famille originaire de Portalban et Genève. Agent d'assurances. Allié : de Weck.

909. MAULER, JEAN-PIERRE.

Né en 1922, d'une famille originaire d'Alsace (Barr), actuellement bourgeoise de Môtiers. Ingénieur civil diplômé EPF. Député au Grand Conseil. Premier-lieutenant d'artillerie. Allié : Herzog.

1953

910. BERTHOUD, ALAIN.

Né en 1925. Docteur en droit, avocat-conseil suisse à Paris. Allié : Carbonnier.
Fils de 688; frère de 834, 880; gendre de 689; beau-frère de 805, 850.

911. DU BOIS, PIERRE.

Né en 1903. Ingénieur S.I.A. Directeur technique à Ebauches S.A. à Neuchâtel. Colonel d'infanterie.
X Allié : Borel.
Beau-frère de 823.

912. DU PASQUIER, JACQUES.

Né en 1924. Licencié ès lettres, professeur à Neuchâtel. Allié : Jeanrenaud. Démissionnaire en 1961.
Petit-fils de 684; gendre de 858; beau-frère de 835, 927, 931.

913. DE MONTMOLLIN, BERNARD.

Né en 1916. Docteur en médecine. Médecin-chirurgien à l'Hôpital Pourtalès. Privat-docent de la Faculté de médecine de Lausanne. Collaborateur de diverses revues professionnelles. Major d'infanterie. Allié : de Merveilleux.
Fils de 782; gendre de 653; beau-frère de 934.

1954

914. BONHOTE, CYRILLE.

Né en 1927. Licencié en droit. Secrétaire général de direction. Capitaine d'artillerie. Allié : DuPasquier.
Fils de 741; frère de 881, 929; gendre de 792; beau-frère de 850.

915. DE COULON, CARLOS.

Né en 1926. Licencié en droit. Avocat en Argentine. Démissionnaire en 1955.
Petit-fils de 605.

916. NICOLET, CHARLES.

X Né en 1924, d'une famille originaire de La Sagne. Directeur de Notz & C^{ie} AG à Bienne. Conseiller municipal à La Neüveville. Allié : de Rutté.
Beau-frère de 821.

917. DE REYNIER, GUY.

Né en 1930. Employé de commerce. Allié : Wavre.
Fils de 726; frère de 937; gendre de 796.

918. RÖTHLISBERGER, HENRIK.

Né en 1930. Agent de transports aériens. Premier-lieutenant d'artillerie. Allié : Baillocl.
Fils de 728.

919. DE TRIBOLET-HARDY, PIERRE.

Né en 1926. Docteur ès sciences techniques. Ingénieur chimiste. Allié : Grüniger.
Fils de 678; frère de 802.

1955

920. BOY DE LA TOUR, HUBERT.

X Né en 1907. Ingénieur des Arts et Manufactures, diplômé de l'Ecole centrale de Paris. Directeur général adjoint d'assurances contre l'incendie à Paris. Chef d'escadron d'artillerie de réserve en France. Croix de guerre (1939-1945). Allié : Mazel.

921. BRANDT, ROBERT.

Né en 1919, d'une famille originaire du Locle et de La Chaux-du-Milieu. Ingénieur diplômé EPF. Industriel. Directeur à la Manufacture Omega S. A. à Bienne. Allié : DuPasquier.
Gendre de 703; beau-frère de 870.

922. DE COULON, HENRI-LOUIS.

Né en 1922. Commerçant; représentant d'Oméga S. A. à Buenos Aires. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : Bonhôte.
Petit-fils de 605; gendre de 736; beau-frère de 945.

923. MAYOR, GEORGES.

Né en 1914, d'une famille originaire de Grandcour (Vaud). Docteur en médecine. Professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Zurich. Directeur de la Clinique urologique universitaire. Collaborateur de revues scientifiques médicales. Major du Service de santé. Allié : de Reynier.
Gendre de 707; beau-frère de 894.

924. DE REYNOLD, HENRI.

X Né en 1915, d'une famille originaire de Fribourg. Technicien à Ebauches S. A. à Neuchâtel. Allié : Dubuis.

925. WAVRE, GILBERT.

Né en 1925. Secrétaire. Allié : Bovet.
Fils de 767; frère de 831, 904; gendre de 724; beau-frère de 930.

1956

926. CHATELANAT, FRANÇOIS.

X Né en 1928. Docteur en médecine. Médecin pathologiste à Genève. Membre de l'Association libre des pathologistes suisses. Capitaine du Service de santé. Allié : Arocha.
Fils de 786; beau-frère de 895, 904.

927. JEANRENAUD, BERNARD.

X Né en 1930. Docteur en médecine. Médecin au Centre de recherches de l'Hôpital cantonal de Genève. Premier-lieutenant du Service de santé. Allié : Brand.
Fils de 858; frère de 931; beau-frère de 835, 912.

1957

928. DE PALÉZIEUX, JACQUES.

X Né en 1924, d'une famille d'origine vaudoise (Vevey, Blonay, etc.). Ingénieur diplômé EPF. Ingénieur dans la maison Runtal S. A. à Neuchâtel. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : Bruhl.

1958

929. BONHOTE, DANIEL.

Né en 1925. Docteur en médecine, médecin spécialiste FMH. Conseiller général à Boudry. Capitaine du Service de santé. Allié : Kjellberg.

Fils de 741; frère de 881, 914.

930. BOVET, FRANÇOIS.

Né en 1923. Docteur en médecine, médecin FMH. Premier-lieutenant du Service de santé. Allié : Lagercrantz.

Fils de 724; beau-frère de 925.

931. JEANRENAUD, MAURICE.

X Né en 1932. Ingénieur civil diplômé EPF. Allié : Runte.

Fils de 858; frère de 927; beau-frère de 835, 912.

932. LARDY, PIERRE.

Né en 1932. Licencié en droit, avocat. Juriste à la Banque des Règlements internationaux à Bâle. Capitaine de DCA d'infanterie. Allié : Mott.

Fils de 902.

933. MAYOR, PHILIPPE.

Né en 1909, d'une famille originaire de Grandcour (Vaud), bourgeoise de Neuchâtel. Licencié en droit et en sciences commerciales et économiques. Avocat. Président de tribunal, puis conseiller communal à Neuchâtel. Président de la Ville. Député au Grand Conseil. Publications dans diverses revues de droit. Lieutenant-colonel de DCA. Allié : Soguel.

934. DE PERROT, BLAISE.

Né en 1911. Licencié en théologie. Pasteur à Colombier. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : de Montmolin.

Petit-fils de 508; gendre de 782; beau-frère de 913.

1959

935. ÉTIENNE, GILBERT.

Né en 1928. Docteur en droit. Chargé de cours à l'Institut universitaire des Hautes études internationales de Genève. Auteur d'ouvrages d'économie et de géographie politiques. Premier-lieutenant d'artillerie. Allié : DuPasquier.

Fils de 838; frère de 947; gendre de 739; beau-frère de 941, 949.

936. GUEISSAZ, LUC.

Né en 1932. Ingénieur diplômé EPUL. Fondé de pouvoir aux Etablissements Perrot, Duval & C^{ie} S. A. (Département Infranor) à Genève. Capitaine des troupes blindées.

Frère de 896, 901.

937. DE REYNIER, JEAN-JACQUES.

Né en 1933. Employé de bureau chez Omega S. A. à Bienne. Premier-lieutenant d'infanterie.

Fils de 726; frère de 917.

938. ROULET, RÉMY.

X Né en 1930. Licencié en droit et hautes études commerciales. Juriste à la Fédération horlogère à Bienne.

Allié : Guisan.

939. DE COULON, GEORGES.

Né en 1930. Physicien diplômé EPF. Fondé de pouvoir à Elektrowatt S. A. à Zurich. Allié : Perrot.

Fils de 699.

940. NICATI, ALAIN.

X Né en 1929. Ingénieur chimiste de l'EPF. Ingénieur chez Omega S. A. à Bienne. Capitaine du Service des transports. Allié : Cart.

Fils de 861.

1960

941. DU PASQUIER, LÉON.

Né en 1932. Licencié ès sciences économiques et politiques. Employé de banque. Premier-lieutenant d'infanterie.

Fils de 739; beau-frère de 935.

942. DU PASQUIER, SERGE.

Né en 1932. Technicien.

Fils de 779; beau-frère de 948.

943. PERREGAUX, ERIC.

Né en 1934. Licencié en droit, avocat. Fonctionnaire fédéral. Lieutenant d'infanterie.

944. WILLER, GEORGES.

X Né en 1931. Docteur en médecine. Dentiste à Yverdon. Conseiller communal. Premier-lieutenant du Service de santé. Allié : Cornaz.

Gendre de 769; beau-frère de 880.

1961

945. BONHOTE, OLIVIER.
Né en 1924. Licencié en sciences politiques. Chef de publicité et d'exportation aux Câbleries et Tréfileries S. A. à Cossonay. Conseiller communal à Penthalaz (Vd). Allié : Borel.
Fils de 736; gendre de 764; beau-frère de 922.
946. DE CHAMBRIER, GUY.
Né en 1930. Licencié en théologie (Neuchâtel) et en psycho-sociologie (Strasbourg). Journaliste accrédité au Conseil de l'Europe. Premier-lieutenant d'infanterie.
Fils de 763.
947. ETIENNE, OLIVIER.
Né en 1925. Docteur en droit. Premier-lieutenant d'artillerie. Allié : Dubois.
Fils de 838; frère de 935; gendre de 753; beau-frère de 830, 949.
948. FORNEY, JEAN-CLAUDE.
Né en 1930, d'une famille originaire de Romont (Fribourg). Négociant. Allié : DuPasquier.
Gendre de 779; beau-frère de 942.
949. DE MONTMOLLIN, GÉRALD.
Né en 1926. Ingénieur physicien EPF. Ingénieur aux Câbles électriques S. A. à Cortaillod. Allié : Etienne.
Fils de 761; frère de 951; gendre de 838; beau-frère de 935, 947.
950. NICOLLIER, ALAIN.
X Né en 1933. Licencié en droit et sciences commerciales et économiques. Juriste au Comité intergouvernemental pour les migrations européennes. Stagiaire au Département politique fédéral (service diplomatique).
Fils de 862.
951. DE MONTMOLLIN, JEAN-JACQUES.
Né en 1934. Ingénieur civil EPF. Ingénieur dans l'Entreprise Tschokke & C^{ie} S. A. à Genève. Allié : Martin.
Fils de 761; frère de 949.
952. DE REYNIER, JEAN.
X Né en 1929. Sous-directeur de la maison Comertex à Paris. Allié : Thibaut.
Fils de 877.
953. ROBERT, JEAN-PAUL.
X Né en 1909. Licencié en droit. Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Paris et actuaire diplômé de l'Université de Neuchâtel. Directeur de la Caisse cantonale d'assurance populaire. Collaborateur au *Bulletin de l'Association des actuaires suisses* et à la *Revue suisse d'assurances*. Auteur d'un ouvrage sur les bases techniques des assurances. Lieutenant-colonel d'infanterie. Allié : Challandes.
954. WAVRE, ANDRÉ.
Né en 1937. Ingénieur électricien de l'EPUL. Ingénieur physicien à Ebauches S. A. à Neuchâtel. Allié : Sjögren.
Fils de 781; gendre de 798; beau-frère de 965.

1962

955. CALDWELL, ROBERT.

X Né en 1926, d'une famille australienne originaire d'Écosse. Licencié ès lettres de l'Université de Melbourne, diplômé ès sciences économiques et politiques d'Oxford. Fonctionnaire international. Allié : Clerc.
Gendre de 813.

956. COURVOISIER, RAYMOND.

Né en 1911. Directeur du Bureau européen de l'UNRWA (Office de Secours et de Travaux des Nations Unies), à Genève. Premier-lieutenant d'infanterie. Allié : de Soriano.
Fils de 682.

957. DUBOIS, RENÉ.

X Né en 1905, d'une famille originaire de Buttet. Licencié ès sciences commerciales et économiques. Officier instructeur d'infanterie et de DCA. Colonel commandant de corps, commandant du 1^{er} Corps d'armée.
Allié : Arnoux.

958. DU PASQUIER, ROLLIN.

Né en 1938. Étudiant en sciences politiques. Lieutenant d'aviation.
Fils de 872; frère de 959.

959. DU PASQUIER, THIERRY.

Né en 1936. Licencié en droit de l'Université de Genève. Lieutenant des troupes de transports automobiles.
Fils de 872; frère de 958.

960. EMERY, SAMUEL.

X Né en 1896, d'une famille originaire des Ponts-de-Martel. Technicien horloger. Industriel. Directeur de la Fabrique Jaquet-Huguenin et administrateur-délégué des Fabriques de Balanciers Réunies. Allié : Jaquet.

961. GRANDJEAN, SAMUEL.

Né en 1904, d'une famille originaire de La Sagne et des Ponts-de-Martel. Ingénieur électricien de l'EPUL. Directeur à Ebauches S. A. à Neuchâtel. Colonel d'artillerie, chef d'artillerie du 1^{er} Corps d'armée. Allié : Freymond.

962. DE MONTMOLLIN, DOMINIQUE.

Né en 1929. Docteur en médecine. Spécialiste oto-rhino-laryngologue à Zurich, puis à Neuchâtel. Premier-lieutenant du Service de santé. Allié : Borel.
Fils de 820; gendre de 889; beau-frère de 903.

963. DE PERROT, FRANÇOIS.

Né en 1937. Architecte naval diplômé de la Durham University (Angleterre). Lieutenant d'infanterie.
Fils de 750.

964. DE ROUGEMONT, JACQUES.

Né en 1918. Docteur en médecine. Spécialiste-interniste FMH. Collaborateur du Don Suisse, de la Croix-Rouge suisse et du CICR. Décoré des Croix-Rouges grecque et suédoise. Allié : Lagerfelt.

965. SJOEGREN, GÖSTA.

Né en 1934, d'une famille d'origine suédoise (Karlskrona). Ingénieur civil de l'EPF. Ingénieur au Bureau d'ingénieurs E. Wicki, à Neuchâtel.
Beau-fils de 798; beau-frère de 954.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

NOS 1-713 renvoient à l'ouvrage édité en 1913

714-965 se rapportent au présent ouvrage

666-713 se trouvent dans les deux ouvrages

	Numéros		Numéros
Alquier de Mézerac, Jaques-Vincent-Marie-Auguste	45	Berthoud, Jaques	693
Amédroz, Jaques-Abraham	160	Berthoud, Jean-Claude	834
Amédroz, Josué	169	Berthoud, Jean-Jaques	338
Amiet, François	172	Berthoud, Jean-Louis	688
d'Andrié, vicomte de Gorgier, Charles-Henry	282	Berthoud, Jules	583
d'Andrié, vicomte de Gorgier, Jean-Henry	86	Berthoud, Maurice	841
d'Andrié de Gorgier, Simon-Gabriel-Everhard	238	Berthoud, Pierre	865
d'Andrié de Gorgier, baron Simon-Jean-Pierre	143	Berthoud, Samuel	727
Arnaud, Raoul	755	Le Chenevix de Béville; Louis-Théophile	146
Aubertin, Paul-Elie	260	de Blonay, Godefroy	660
		du Bois de Dunilac, Eric	757
de Barbier, Charles-François	53	du Bois de Dunilac, Fernand	646
Bauer, André	794	du Bois de Dunilac, François-H.-L.	356
Bauer, Eddy	778	du Bois de Dunilac, François-H.-L.	482
Bauer, Edouard	743	du Bois de Dunilac, François	733
Bauer, Gérard	811	du Bois de Dunilac, Gaston	606
de Bedaulx, François	259	du Bois de Dunilac, Gustave-E.	483
de Bedaulx, Isaac	51	du Bois de Dunilac, Gustave	756
Beljean, Jacob	129	du Bois de Dunilac, Hubert	737
Beljean, Samuel	158	du Bois de Dunilac, Maurice	616
de Bergeon, David	163	du Bois de Dunilac, Roger	711
Berthoud, Alain	910	Bonhôte, Cyrille	914
Berthoud, Alfred-J.-H.	433	Bonhôte, Daniel	929
Berthoud, Alphonse	544	Bonhôte, Dominique	881
Berthoud, Auguste-Henri	601	Bonhôte, Eric	736
Berthoud, David-Auguste	339	Bonhôte, Eugène	617
Berthoud, Edouard-E.	557	Bonhôte, Gérard	746
Berthoud, Ernest	468	Bonhôte, Henri	358
Berthoud, Eugène	566	Bonhôte, Olivier	945
Berthoud, François	880	Bonhôte, Serge	741
Berthoud, Frédéric	676	Borel, Alfred	541
Berthoud, Georges	492	Borel, Charles-Antoine	377
Berthoud, Guillaume-David	190	Borel, Charles-Guillaume	149
		Borel, Denis	835

	Numéros		Numéros
Borel, Erhard	141	de Brun, Louis	219
Borel, Erhard	347	de Brun, Louis	293
Borel, Jaques-Louis	383	de Brun, Samuel	130
Borel, Jean-Louis	889	de Bullot, Jean-Henri-Alphonse	112
Borel, Jules	823		
Borel, Henri	764	Calame, Henri-Florian	434
Borel de Bitsche, Louis	128	Caldwell, Robert	955
de Bosset, Abel-Charles	5	Carbonnier, Frédéric	576
de Bosset, Abraham	4	Carbonnier, Jean	579
de Bosset, Charles-Philippe	239	Carbonnier, Jean	850
de Bosset, Eugène	514	Carbonnier, Louis	689
de Bosset, Frédéric	534	Carbonnier, Max	577
de Bosset, Seigneur d'Oberhurff, Henry	39	Carbonnier, Paul	558
de Bosset, Henry	651	Carbonnier, Paul	694
de Bosset, Jean-Frédéric	3	Carbonnier, Paul-Louis	274
de Bosset, Jean-Frédéric	257	Carbonnier, Paul-Louis	440
de Bosset, Jean-Henry	258	Carbonnier, Robert	851
de Bosset, Jean-Jaques	121	Cartier, Jean-Pierre	127
de Bosset, Jean-Pierre	784	de Chaillet, Charles	533
de Bosset, Louis-Philippe	414	de Chaillet, Jean-Frédéric	68
de Bosset, Renaud	821	de Chaillet, Jean-Frédéric	78
Bourgeois, David	261	de Chaillet, Georges	148
Bovet, André	724	de Chaillet, Samuel	272
Bovet, Claude	380	de Chaillet, seigneur d'Arnex, Frédéric	70
Bovet, Claude-Jean-Jaques	289	de Chaillet d'Arnex, Frédéric-Louis	447
Bovet, Edmond	679	de Chaillet d'Arnex, Henry	178
Bovet, Félix	495	de Chaillet, seigneur d'Arnex, Jean-Henry	6
Bovet, François	930	de Chaillet, seigneur d'Arnex, Louis	69
Bovet, Henry	670	Challandes, Louis	465
Bovet, Jean-Jaques-François	294	de Chambrier, baron, Alexandre	318
Bovet, Louis	273	de Chambrier, Alexandre	470
Bovet, Louis	361	de Chambrier, Alexandre	780
Bovet, Louis	451	de Chambrier, Alfred	484
Bovet, Louis	520	de Chambrier, Arthur	596
Bovet, Louis-A.	654	de Chambrier, Auguste	72
Bovet, Pierre-Frédéric	357	de Chambrier, Auguste	245
Boy de la Tour, Edmond	592	de Chambrier, Benoit	798
Boy de la Tour, Georges-Titus	588	de Chambrier, Bernard	674
Boy de la Tour, Hubert	920	de Chambrier, Charles	452
Boy de la Tour, Jean-Pierre	330	de Chambrier, seigneur d'Oleyres, Charles-Louis	42
Boy de la Tour, Maurice	599	de Chambrier, baron, Charles-H.	71
de Boyve, Jean-Louis-Paul	255	de Chambrier, baron, Daniel	144
de Boyve, Jérôme-Ermanuel	98	de Chambrier, baron, François	31
de Boyve, Jonas-Pierre	2	de Chambrier, Frédéric	8
Brandt, François	103	de Chambrier, baron, Frédéric	116
Brandt, Frédéric	379	de Chambrier, Frédéric	463
Brandt, Gérard-Frédéric	324	de Chambrier, Frédéric	630
Brandt, Jean-Frédéric	198	de Chambrier, baron, Frédéric-Alexandre	305
Brandt, Robert	921	de Chambrier, Gérard	837
de Brun, seigneur d'Oleyres, Jean-François-Paul	40	de Chambrier, Guillaume	462
de Brun, Jean-Henry	348	de Chambrier, Guy	946
de Brun, seigneur d'Oleyres, Jean-Pierre	132		

	Numéros		Numéros
de Chambrier, Henry	614	de Coulon, Alfred	543
de Chambrier, Henri	818	de Coulon, Alphonse	677
de Chambrier, Jacques	714	de Coulon, André	699
de Chambrier, James	510	de Coulon, Auguste	412
de Chambrier, Jean	623	de Coulon, Auguste	662
de Chambrier, Jean-François	33	de Coulon, Carlos	915
de Chambrier, baron, Jean-Pierre	21	de Coulon, Charles	453
de Chambrier, baron, seigneur d'Oleyres, Jean-Pierre	107	de Coulon, Charles-A.	605
de Chambrier, Jean-Pierre	871	de Coulon, Claude	843
de Chambrier, Jean-Rodolphe	125	de Coulon, Cyril	807
de Chambrier, seigneur de la Roque de Travanet, etc., Josué	41	de Coulon, Etienne	827
de Chambrier, Paul	636	de Coulon, Eugène	706
de Chambrier, Pierre	7	de Coulon, François	785
de Chambrier, Pierre	573	de Coulon, Georges	567
de Chambrier, Pierre	819	de Coulon, Georges	939
de Chambrier, Robert	572	de Coulon, Gustave	666
de Chambrier, Roger	882	de Coulon, Guy	773
de Chambrier, Roland	763	de Coulon, Henry	476
de Chambrier, Samuel	79	de Coulon, Henry-F.	574
de Chambrier, Samuel	638	de Coulon, Henri-Louis	922
Chappuis, Jacques-A.	905	de Coulon, Jean	776
Charbonnier, Rodolphe	54	de Coulon, Jean-Louis	801
de Charrières, seigneur de Penthaz, Charles-Emmanuel	114	de Coulon, Louis	407
Châtelain, Abraham	197	de Coulon, Louis	687
Châtelain, Abraham	248	de Coulon, Marcel	669
Châtelain, Jean-Jaques	249	de Coulon, Maurice	568
Chatelanat, François	926	de Coulon, Max	816
Chatelanat, Robert	786	de Coulon, Maximilien	584
Châtenay, André	710	de Coulon, Michel	836
Châtenay, Gilbert	852	de Coulon, Olivier	854
Châtenay, Pierre	685	de Coulon, Paul	586
Châtenay, Samuel	615	de Coulon, Paul-Alphonse	443
Chatonay, Henri-Louis	266	de Coulon, Paul-Louis-Auguste	268
Christ, Gustave	731	de Coulon, René	665
Clerc, Blaise	813	de Coulon, Robert	575
Clerc, Jaques	760	de Coulon, Rodolphe	645
Clerc, Jean-Pierre	883	de Coulon, Sydney	717
Clottu, Paul	853	de Coulon, William	639
Cornaz, Arthur	622	Courvoisier, André	668
Cornaz, Auguste	397	Courvoisier, Charles	652
Cornaz, Edouard	518	Courvoisier, Edouard	701
Cornaz, Gilles	735	Courvoisier, Eugène	600
Cornaz, Jaques-Daniel	233	Courvoisier, Georges	569
Cornaz, Jean-François	438	Courvoisier, Jean	538
Cornaz, Olivier	769	Courvoisier, Jean-Louis	640
Coulon, Frédéric	301	Courvoisier, Louis	360
Coulon, Paul-Etienne	275	Courvoisier, Marcel	812
de Coulon, Albert	498	Courvoisier, Maxime	682
de Coulon, Albert	783	Courvoisier, Octave	691
		Courvoisier, Raymond	956
		Courvoisier, Robert	690
		Cousandier, Charles	406

	Numéros		Numéros
Dardel, Auguste	297	DuPasquier, Edouard	387
Dardel, Gustave	738	DuPasquier, Edouard	536
de Dardel, Alexandre	675	DuPasquier, Emer	804
de Dardel, Alexandre-L.	480	DuPasquier, Eric	742
de Dardel, Georges	772	DuPasquier, Ernest	803
de Dardel, Georges-Alexandre	242	DuPasquier, Ferdinand	529
de Dardel, Gilbert	855	DuPasquier, François	156
de Dardel, James	591	DuPasquier, François	866
de Dardel, Louis	787	DuPasquier, Frédéric	321
de Dardel, Pierre	702	DuPasquier, Frédéric-P.-V.	473
Debard, N.	101	DuPasquier, Frédéric-Wilhelm	392
De la Chaux, David	56	DuPasquier, Georges	449
De la Chaux, Frédéric	91	DuPasquier, Gilbert	739
De la Chaux, Isaac	55	DuPasquier, Guillaume	609
Delor, Charles	57	DuPasquier, Gustave	671
Des Barres, Pompée	44	DuPasquier, Henri	435
Dinichert, Paul	890	DuPasquier, Henry	830
Dollfus, Albert	768	DuPasquier, Henry-C.	315
Donzel, Aimé	280	DuPasquier, Jaques	912
Droz, Abram-Louis	214	DuPasquier, James	527
Dubied, François	884	DuPasquier, James-H.	684
Dubied, Gilbert	885	DuPasquier, Jaques-Louis	244
Dubied, Jean-Louis	886	DuPasquier, Jean-Jacques	792
Dubied, Pierre	808	DuPasquier, Léo	872
Dubled de la Gascherie, Charles-Louis	92	DuPasquier, Léon	611
Dubois, Auguste	444	DuPasquier, Léon	941
DuBois, Charles-Edouard	849	DuPasquier, Louis	256
Dubois, Ferdinand	375	DuPasquier, Maurice	732
Dubois, Ferdinand	439	DuPasquier, Max	629
Dubois, Jean	753	DuPasquier, N.	52
DuBois, Pierre	911	DuPasquier, Pierre	607
Dubois, René	957	DuPasquier, Pierre-Henry	196
Ducommun, Abram-Daniel	204	DuPasquier, René	692
Dunbar, William-Duff	218	DuPasquier, Robert	840
DuPasquier, Adolphe	537	DuPasquier, Roger	833
DuPasquier, Albert	864	DuPasquier, Roland	870
DuPasquier, Alfred	485	DuPasquier, Rollin	958
DuPasquier, Alphonse	490	DuPasquier, Serge	942
DuPasquier, Alphonse	779	DuPasquier, Thierry	959
DuPasquier, Alphonse-H.	399	Emery, Samuel	960
DuPasquier, André	789	d'Erlach, Berthold	631
DuPasquier, Armand	628	d'Erlach, comte, Charles-Emmanuel	336
DuPasquier, Charles-C.	362	d'Erlach, comte, Eugène-F.	448
DuPasquier, Charles-Frédéric	466	Etienne, Gilbert	935
DuPasquier, Charles-Henry	320	Etienne, Marcel	838
DuPasquier, Claude	703	Etienne, Olivier	947
DuPasquier, Claude	762	Fauche, Jean-Pierre-Samuel	359
DuPasquier, Claude-A.	355	de Fauche-Borel, Louis	372
DuPasquier, Claude-Abram	191	Favarger, Charles	744
DuPasquier, Edgar	587	Favarger, Ernest	540
DuPasquier, Edmond	491		
DuPasquier, Edmond	647		

	Numéros		Numéros
Favarger, François-Auguste	426	Jacobel, François-Louis	102
Favarger, Frédéric	479	Jacobel, Pierre	99
Favarger, Guillaume	165	Jacobel, Samuel	14
Favre, Charles-Adolphe	469	Jacopin, André	891
Favre, Louis	419	de Jeanneret, David-François, seigneur d'Essert	89
Fecquenet, Jean-Jaques	213	de Jeanneret, Jean-Pierre	88
Février, Léopold	542	Jeanrenaud, Bernard	927
Fornachon, Antoine-Auguste	283	Jeanrenaud, Daniel	307
Fornachon, Charles	303	Jeanrenaud, Freddy	858
Fornachon, Henri	291	Jeanrenaud, Maurice	931
Fornachon, Josué-Antoine	228	Jéquier, Charles-Gustave	487
Forney, Jean-Claude	948	Jéquier, Hugues	713
Fréchin, Louis	873	Jéquier, Jean	519
Gallot, Abram-Samuel	155	Jéquier, Jean-Pierre	848
Gallot, Ferdinand	365	Jéquier, Léon	777
Gallot, Georges-Frédéric	341	Jéquier, Michel	815
de Gaudot, Claude	74	Jéquier, Robert	655
de Gaudot, David	87	Johnson, George	892
de Gaudot, David-François	252	Junier, Blaise	887
Gigaud, Frédéric	309	King, John-Stuart	906
Gigaud, Henry	171	Lambelet, Abram-Louis	157
Godet, Charles-Henri	430	Langer, Maurice	826
Godet, Marcel	874	Lapraz, Roger	908
Godet, Paul-Henry	267	Lardy, Alexis	571
Golay, Emile	893	Lardy, Charles	445
Grandjean, Samuel	961	Lardy, Charles-E.	549
Guebhard, Charles-Emmanuel	263	Lardy, Etienne	902
Guebhard, François-Louis	331	Lardy, Eugène	604
Guebhard, Oscar	454	Lardy, James	556
Guebhard, Paul	478	Lardy, Jules	475
Guebhard, Pierre-Louis	264	Lardy, Pierre	932
Gueissaz, Elie	901	L'Hardy, Ferdinand	456
Gueissaz, Luc	936	Le Chevalier de Rochefort, Davis-François	34
Gueissaz, Maurice	896	Le Chevalier de Rochefort, Jean-François	124
Guibert, Emile	441	Le Chevalier de Rochefort, Simon-Pierre	9
Guillebert, Jean-Henry	175	de Lentulus, baron, Robert-Scipion	97
de Guy d'Haudanger, Charles	253	Liechtenhahn, Abraham	313
de Guy d'Haudanger, Charles-Frédéric	35	de Luze, Charles-Henri	192
Hotz, Charles-Antoine	907	de Luze, François	58
Humbert, Eugène	565	de Luze, Frédéric-Auguste	211
Humbert, Roger	857	de Luze, Jaques-Henry	11
Houriet, Jean	856	de Luze, Jean-Frédéric	64
Ibbetson, Harry-L. Boscawen	548	de Luze, Jean-Frédéric	210
Ibbetson, J.-L. Boscawen	411	de Luze, Jean-Jaques	10
d'Ivernois, Abraham	147	de Luze, Jean-Jaques	43
d'Ivernois, Auguste-G.	290	de Luze, Jean-Jaques	120
d'Ivernois, César	216	de Luze, Jules-Alexandre	189
d'Ivernois, Charles-Guillaume	65	de Luze, Louis	183
d'Ivernois, Ferdinand-F.	325	de Mandrot, Jean-Louis-Bernard	436
d'Ivernois, Henry	378	Marquis, Rodolphe	93

	Numéros		Numéros
Marthe, Raymond	659	de Meuron, Daniel	174
de Marval, Carle	643	de Meuron, Daniel-Henry	237
de Marval, Charles-F.	393	de Meuron, Edouard	525
de Marval, Frédéric	502	de Meuron, Eugène-H.	489
de Marval, Guillaume	642	de Meuron, Félix-Henry	251
de Marval, Henri	551	de Meuron, François-P.	382
de Marval, James	563	de Meuron, Frédéric	641
de Marval, Louis	66	de Meuron, Frédéric-Henri	396
de Marval, Louis	370	de Meuron, Georges	695
de Marval, Louis	683	de Meuron, Georges-P.	521
de Marval, Samuel	36	de Meuron, Guillaume	340
de Marval, Samuel	222	de Meuron, Guy	806
de Marval La Hire, François-Louis	80	de Meuron, Henri	793
de Marval-Lahire, Samuel	63	de Meuron, comte, Henri-Auguste	316
Matile, Georges-Auguste	427	de Meuron, James-F.-H.	418
Matile, Joël	400	de Meuron, Jean-Jaques	231
Matthieu, Guillaume-Auguste	352	de Meuron, Louis	246
Mauler, Jean-Pierre	909	de Meuron, Louis	300
Mayor, François-Auguste	311	de Meuron, Louis	748
Mayor, Georges	923	de Meuron, Louis-A.	417
Mayor, Philippe	933	de Meuron, Maximilien	829
de Mellier, Jean-Jaques	81	de Meuron, Maximilien-L. C.	302
Mercier, Edouard	457	de Meuron, Paul	501
Mercier, Jules	458	de Meuron, Pierre	613
de Merveilleux, Albert	546	de Meuron, Pierre-Frédéric	287
de Merveilleux, Charles-Auguste	279	de Meuron, seigneur de Corcelles, Pierre-Henry	82
de Merveilleux, Frédéric-Guillaume	269	de Meuron, seigneur de Corcelles, Pierre-Henry	131
de Merveilleux, Guillaume	401	de Meuron, Robert	667
de Merveilleux, Guillaume	672	de Meuron, Samuel	95
de Merveilleux, Jaques	697	de Meuron, Sigismond-J.-P.-H.	296
de Merveilleux, Samuel-Henri	270	de Meuron, Théodore	455
de Merveilleux, Jean	154	de Meuron, Théodore-Abram	312
de Merveilleux, Jean	503	Michaud, Louis	535
de Merveilleux, Louis	402	Michel, Abraham-Louis	85
de Merveilleux, Rodolphe	653	de Mimont, Félix-Quentin de Gromard	319
de Merveilleux, Samuel	15	de Montmollin, Abraham	16
Meuron, Auguste	554	de Montmollin, Aloys	761
de Meuron, Albert	486	de Montmollin, André	722
de Meuron, Alfred	696	de Montmollin, Auguste	429
de Meuron, Alphonse-J.-D.	276	de Montmollin, Bernard	913
de Meuron, André	817	de Montmollin, Charles-Louis	100
de Meuron, Auguste	437	de Montmollin, Charles-Louis	140
de Meuron, Auguste-Ferdinand	226	de Montmollin, Claude	820
de Meuron, Auguste-François	224	de Montmollin, Dominique	962
de Meuron, Charles	215	de Montmollin, Emer	782
de Meuron, Charles	295	de Montmollin, Eric	809
de Meuron, Charles	656	de Montmollin, Ernest	686
de Meuron, comte, Charles-Daniel	94	de Montmollin, Etienne	805
de Meuron, comte, Charles-Gustave	317	de Montmollin, François	234
de Meuron, Charles-Joseph	118	de Montmollin, François	394
de Meuron, Charles-Louis	179	de Montmollin, Frédéric-Auguste	240
de Meuron, Claude	897	de Montmollin, Georges	29

	Numéros		Numéros
de Montmollin, Georges	173	de Perregaux, baron, Alexandre-Charles	391
de Montmollin, Georges	504	de Perregaux, Charles	718
de Montmollin, Georges	637	de Perregaux, Charles-A.-H.	205
de Montmollin, Gérald	949	de Perregaux, François-Louis	186
de Montmollin, Guillaume	578	de Perregaux, Frédéric	496
de Montmollin, Guillaume	712	de Perregaux, Frédéric	814
de Montmollin, Guy	775	de Perregaux, Frédéric-Armand	332
de Montmollin, Henri	555	de Perregaux, Gabriel	751
de Montmollin, Jaques	626	de Perregaux, Guillaume	507
de Montmollin, Jean	522	de Perregaux, Jean	619
de Montmollin, Jean-Frédéric	30	de Perregaux, Paul	719
de Montmollin, Jean-Frédéric	343	de Perregaux, Robert	752
de Montmollin, Jean-Henry	67	de Perregaux, Samuel	621
de Montmollin, Jean-Jacques	951	Perrenoud, Auguste-Aimé	509
de Montmollin, Jean-Louis	847	Perrenoud, Louis-A.	530
de Montmollin, Jean-Pierre	774	Perret, David-Henri	285
de Montmollin, Jonas	108	Perret, Frédéric	461
de Montmollin, Louis	136	Perrot, Jaques-Louis	106
de Montmollin, Louis	859	Perrot, Louis	306
de Montmollin, Marcel	723	de Perrot, Abraham	75
de Montmollin, Paul	860	de Perrot, Abram-Henry	151
de Morel, Charles-Ferdinand	349	de Perrot, André	842
de Morel, François-Louis	46	de Perrot, Auguste-Charles-François	364
de Morel, François-Louis	168	de Perrot, Auguste-Louis	334
de Morel, Frédéric-A.	323	de Perrot, Blaise	934
Morin, Alfred	680	de Perrot, Charles	597
Müller, Jean-François	367	de Perrot, Charles-Auguste	184
Müller, Pierre-Henri	286	de Perrot, Denys	791
Nicati, Alain	940	de Perrot, Edmond	602
Nicati, Armand	861	de Perrot, François	333
Nicolas, Albert	562	de Perrot, François	481
Nicolet, Charles	916	de Perrot, François	963
Nicollier, Alain	950	de Perrot, Frédéric	459
Nicollier, Pierre	862	de Perrot, Frédéric	589
d'Osterwald, Ferdinand	167	de Perrot, Frédéric-A.-H.	345
d'Osterwald, Frédéric-Samuel	22	de Perrot, George	729
d'Osterwald, Jean-Frédéric	59	de Perrot, Jean-François	209
d'Osterwald, Jean-Frédéric	225	de Perrot, Louis	353
Ott, Carl	863	de Perrot, Louis	508
Ott, Jean	875	de Perrot, Maurice	585
Ott, Olivier	876	de Perrot, Max	747
de Palézieux, Jacques	928	de Perrot, Raoul	822
de Paulet-Peyrol, Jean-Pierre	83	de Perrot, Roger	750
Perregaux, Eric	943	de Perrot, Samuel	635
Perregaux, Frédéric-F.	1	de Perrot, Willy	730
Perregaux, François-Isaac-Théophile	207	Perroud, Béat-Jacob	17
Perregaux, Louis	314	Perroud, Jaques-Louis	374
Perregaux, Théophile	299	Perroud, Jean-Frédéric	105
		Pétavel, Abraham	170
		Pétavel, Abram-François	351
		Pétavel, David-François	371
		Péters, Charles-Abram	135

	Numéros		Numéros
Péters, Charles-François	195	de Pourtalès, Maurice-P.	531
Péters, François	223	de Pourtalès, Paul	23
Péters, Samuel	117	de Pourtalès, Paul-Gabriel	193
Petitpierre, André-François	342	de Pourtalès, Roger	598
Petitpierre, Benjamin	176	Prince, Charles-François	201
Petitpierre, Ferdinand-Olivier	161	Prince, Edouard	388
Petitpierre, Guido	766	Prince, Frédéric-Paul	200
Petitpierre, Jean	326	de Pury, Abraham	19
Petitpierre, Jean-François-Nicolas	229	de Pury, Albert	337
Petitpierre, Jean-Frédéric	142	de Pury, Alexandre	139
Petitpierre, Laurent	765	de Pury, Alfred-L.-F.	350
Petitpierre, Samuel	335	de Pury, Alphonse	515
Petitpierre, comte de Wesdehlen, Georges-F.	428	de Pury, Alphonse-L.	450
Petitpierre, comte de Wesdehlen, Hermann-G.	528	de Pury, Arthur	648
de Petitpierre, François	162	de Pury, Charles-A.	500
de Petitpierre, Samuel	133	de Pury, Charles-Albert	24
de Petitpierre, Samuel	145	de Pury, Charles-Albert	221
de Petitpierre, Samuel	497	de Pury, baron, Charles-Albert	230
Pétremand, Jean-Louis	288	de Pury, baron, Charles-Auguste	322
du Peyrou, Pierre-Alexandre	13	de Pury, Claude	771
de Pfuël, Adolphe-Henri-Ernest	416	de Pury, baron, David	18
Philippin, Jonas	182	de Pury, David	603
Philippin, Jonas-Aimé	232	de Pury, Edmond	624
de Pierre, Alexandre	235	de Pury, Edouard	504
de Pierre, Charles-Louis	152	de Pury, baron, Edouard-C.-A.	346
de Pierre, Edouard-A.	493	de Pury, Edouard-F.	474
de Pierre, Frédéric	153	de Pury, François	888
de Pierre, Jean-Frédéric	12	de Pury, François-G.	513
de Pierre, Louis-Philippe	398	de Pury, Frédéric-A.	464
de Pierre, Philippe-Auguste	188	de Pury, Gérard	759
Poncier, Abraham	60	de Pury, Gustave	517
de Pourtalès, Albert	649	de Pury, Henry	137
de Pourtalès, comte, seigneur de Topolla, etc., Albert-A.	460	de Pury, Henry	284
de Pourtalès, comte, Alexandre-J.	415	de Pury, Henry-François	134
de Pourtalès, comte, Alphonse	376	de Pury, Hermann	698
de Pourtalès, Edouard	420	de Pury, Hermann-E.	657
de Pourtalès, Edgar	650	de Pury, Jacques	758
de Pourtalès, Eric	720	de Pury, James	594
de Pourtalès, comte, Frédéric-C.	368	de Pury, Jean	608
de Pourtalès, comte, Frédéric-J.-H.-C.	277	de Pury, Jean-Jacques	824
de Pourtalès, comte, seigneur de Tloskau, etc., Guillaume	446	de Pury, Jonas-Pierre	180
de Pourtalès-Gorgier, comte, James-A.	262	de Pury, Jules	633
de Pourtalès, seigneur de Tloskau, etc., Jaques- Louis	26	de Pury, Jules	749
de Pourtalès, Jaques-Louis	206	de Pury, Louis	799
de Pourtalès, Jérémie	61	de Pury, Louis-Ferdinand	472
de Pourtalès, Léopold	552	de Pury, Paul	559
de Pourtalès, comte, Louis	236	de Pury, Paul	673
de Pourtalès, Louis	800	de Pury, Pierre	610
de Pourtalès, comte, Louis-A.	369	de Pury, Robert	658
		de Pury, Roland	795
		de Pury, Samuel	96
		de Pury, Samuel	553

	Numéros		Numéros
Quinche, Pierre	47	Röthlisberger, Ernest	708
Quinche, Samuel	109	Röthlisberger, Fernand	895
Renaud, Jonas-Pierre	177	Röthlisberger, Gustave	716
Renaud, Pierre-Abram	281	Röthlisberger, Henrik	918
Reutter, André	788	Röthlisberger, Maurice	754
Reutter, Edouard	867	Röthlisberger, Max	898
Reutter, Jean-Léon	770	Röthlisberger, Paulo	728
Reutter, Max	661	Röthlisberger, William	625
Reutter, Victor	627	de Rougemont, Abraham	90
Reynier, Alphonse	423	de Rougemont, Albert	547
Reynier, Jaques-Daniel	187	de Rougemont, Alexandre-Auguste	308
de Reynier, Alain	726	de Rougemont, Alfred	582
de Reynier, Denys	797	de Rougemont, Alfred-A.-D.	477
de Reynier, Edmond	620	de Rougemont, Arthur	590
de Reynier, Edouard	511	de Rougemont, Denys	241
de Reynier, Ernest	512	de Rougemont, François-Antoine	32
de Reynier, Ferdinand	634	de Rougemont, François-Louis	247
de Reynier, Francis	846	de Rougemont, Frédéric-Constant	408
de Reynier, Gaston	877	de Rougemont, Georges	150
de Reynier, Guy	917	de Rougemont, Henri-D.-F.	431
de Reynier, Henry	354	de Rougemont, Jacques	964
de Reynier, Henry	494	de Rougemont, Louis	84
de Reynier, Hubert	844	de Rougemont, Philippe	570
de Reynier, Jacques	790	Roulet, Abraham	104
de Reynier, James	644	Roulet, Daniel	185
de Reynier, Jaques-Charles	344	Roulet, François	304
de Reynier, Jean	952	Roulet, François-Louis	111
de Reynier, Jean-Jacques	937	Roulet, Rémy	938
de Reynier, Jean-Pierre	845	de Roulet, Albert	523
de Reynier, Léopold	424	de Roulet, Eugène-L.-G.-V.	395
de Reynier, Léopold	681	de Roulet, François-Louis	202
de Reynier, Michel	894	de Roulet, Gustave	432
de Reynier, Yves	707	de Roulet, Henri	526
de Reynold, Henry	924	de Roulet, Léopold	381
Richard, Henri	539	de Roulet, Victor	389
Riggenbach, Otto	878	Sacc, Féréderic-Edouard	471
Robert, Alphonse-Louis-Auguste	421	Sacc, Frédéric-Louis-Ferdinand	373
Robert, André	740	Sacc, Henri	488
Robert-Tissot, Auguste	561	Sacc, José	663
Robert-Tissot, Auguste	593	de Salis, Rodo	832
Robert, Daniel	310	de Salis-Soglio, Pierre	505
Robert, David	271	de Sandol-Roy, Abraham	48
Robert, Denis	903	de Sandol-Roy, Alfred	524
Robert, Denys	442	de Sandol-Roy, François	110
Robert, Edouard	467	de Sandol-Roy, François	506
Robert-Tissot, Henri	560	de Sandol-Roy, Henry	113
Robert, Jean-Paul	953	de Sandol-Roy, Henry	329
Robert, Louis	545	de Sandol-Roy, Henry	581
Robert-Tissot, Paul	618	de Sandol-Roy, Henry	664
Röthlisberger, Bruno	825	de Sandol-Roy, Henry-Guillaume	385
Röthlisberger, Edmond	612	de Sandol-Roy, Jean	721

	Numéros		Numéros
de Sandol-Roy, Simon	328	de Tribolet, Charles-Lancelot-Godefroy	119
Sandoz, Arnold	595	de Tribolet, Charles-Samuel	212
Sandoz, Claude-Auguste	37	de Tribolet, Georges	499
de Sandoz, Alphonse-F.-H. (Frael)	409	de Tribolet, Thomas-Frédéric	250
de Sandoz, Charles	159	de Tribolet-Hardy, Albert	678
de Sandoz, David-François	20	de Tribolet-Hardy, Charles-Etienne	126
de Sandoz, Guillaume	243	de Tribolet-Hardy, Charles-Louis-Frédéric	390
de Sandoz-Rollin, Alphonse	363	de Tribolet-Hardy, David	123
de Sandoz-Rollin, baron, David-Alphonse	76	de Tribolet-Hardy, Godefroy	709
de Sandoz-Rollin, Henri-Alphonse	199	de Tribolet-Hardy, Jean-Jacques	802
de Sandoz-Rollin, Jean-Henry	77	de Tribolet-Hardy, Jonas-Nicolas	25
de Sandoz, seigneur de Rosières, David-François	49	de Tribolet-Hardy, Maurice	580
de Sandoz, seigneur de Rosières, Edouard	405	de Tribolet-Hardy, Pierre	919
de Sandoz, seigneur de Rosières, Frédéric	27	Uhler, Frédéric	868
de Sandoz, seigneur de Rosières, Jean-Henry	62	de Vattel, Charles-Adolphe-Maurice	265
de Sandoz, seigneur de Travers, François	208	de Vattel, Emer-Louis	384
de Sandoz, seigneur de Travers, François	403	de Vattel, Jean-Frédéric	50
de Sandoz, seigneur de Travers, Henry	181	Vaucher, Jean-Jacques-François	292
de Sandoz, seigneur de Travers, Jean-Jaques	28	Vernier, Jean-Rodolphe	115
Schöne, Henry	700	de Vries de Heekelingen, Lambert	879
Schouffelberger, Auguste	425	Vuitel, Jean-Louis	164
Schouffelberger, Jaques-Henry	298	Warnod, Josué	166
Séchehayé, Claude	194	Wavre, Alain	869
Sillimann, Antoine-Henry	227	Wavre, André	715
Sillimann, Henri	366	Wavre, André	954
Sjögren, Gösta	965	Wavre, André-Samuel	278
Sjöstedt, Eric	705	Wavre, Denis	904
Sjöstedt, Göthe	632	Wavre, Edouard	781
Sjöstedt, Philippe	704	Wavre, Eric	796
de Sombrun, Louis-Frédéric	73	Wavre, François	745
de Stürler, Jean-Rodolphe	410	Wavre, Frédéric-A.	767
Tavel, Alfred	725	Wavre, Frédéric-André	422
Tavel, Alfred	828	Wavre, Gilbert	925
Terrisse, Alphonse-J.	413	Wavre, Hugues-André	839
Terrisse, César-André	203	Wavre, Jacques	810
Terrisse, Edouard	532	Wavre, Jaques-Samuel	138
Terrisse, Eugène	734	Wavre, Jean-Jaques-André	254
Terrisse, Eugène-F.	404	Wavre, Louis	831
de Thellung, Charles-Emmanuel	122	Weibel, Louis-Georges	900
du Terreaux, Samuel-Alexandre	327	de Wemyss, comte, Milord David	38
de Torrenté, Léon	899	Willer, Georges	944
Touchon, Pierre-Frédéric	220	Würflein, Paul	516
de Treytorrens, Georges-Henry-Charles	386		
de Treytorrens, Henry-S.	217		

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<i>Préface.</i> M. Sydney de Coulon	5
<i>Le Cercle du Jardin — Esquisse historique d'une Société.</i> M. Eddy Bauer	7
Introduction	7
Règlement et organisation	12
Quatre présidents	16
Locaux et administration	29
Recrutement de la Société	38
Journaux et divertissements	67
Au seuil du troisième siècle	82
<i>Liste des membres</i>	87
Membres du Bureau de 1909 à 1959	87
Membres entrés avant 1913	89
Membres entrés de 1913 à 1962	95
<i>Répertoire alphabétique</i>	125

ILLUSTRATIONS

M. Maurice Boy de la Tour (huile de Ch. Humbert, propriété du Cercle)	18
M. le D ^r Edmond de Reynier (huile de Th. Robert, propriété du Cercle)	24
M. Sydney de Coulon	28
Les brideurs (huile de Louis de Meuron, propriété du Cercle)	74

ACHEVÉ D'IMPRIMER
A 300 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS A LA PRESSE
POUR LA
SOCIÉTÉ DU JARDIN DE NEUCHÂTEL
PAR
PAUL ATTINGER SA, NEUCHÂTEL
LE 15 OCTOBRE 1963

EXEMPLAIRE N° 117